N° 81-604-X au catalogue
ISSN: 1709-8661

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

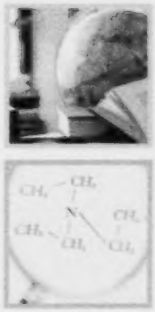

2011

Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1-800-307-3382 Fax: 1-613-951-1333

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

cmec

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) Council of Ministers of Education, Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :	
Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Appels locaux ou internationaux :	
Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 81-604-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

2011

© 2011 Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

La permission est accordée à la reproduction non-commerciale à fins éducatives, exigeant une reconnaissance claire de la source. Autrement, il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation préalable du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 95 St. Clair Ave. West, Suite 1106, Toronto, Ontario, M4V 1N6.

Septembre 2011

N° 81-604-X au catalogue

Périodicité : annuelle

ISSN 1709-8661

Ottawa

This publication is also available in English (Catalogue no. 81-604).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Des corrections ont été faites dans ce produit.

La publication a été remplacée le 17 octobre 2011.

Veuillez prendre note que des changements ont été apportés aux tableaux et graphiques des trois indicateurs suivants : B1, D1 et D2.

Des changements ont été apportés au texte pour tenir compte des changements aux tableaux.

Nous regrettons les inconvénients que cette situation peut avoir causés.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-7608 ou composez sans frais le 1-800-307-3382; télécopieur : 613-951-1333; (educationstats@statcan.gc.ca), Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation.

Avant-propos

Les principaux objectifs du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) sont d'élaborer et de tenir à jour un ensemble de statistiques qui renseignent les systèmes d'éducation au Canada et d'appuyer la conception de politiques d'éducation fondées sur des éléments empiriques. Le PIPCE a rempli cette fonction depuis la publication du premier ensemble d'indicateurs de l'éducation pour le Canada, ainsi que les provinces et territoires en 1996. Puis, en septembre 2009, un ensemble d'indicateurs internationaux a été introduit dans la première édition des ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale***. Chaque année, cette série du PIPCE présente des indicateurs pour le Canada, ainsi que les provinces et les territoires, en les plaçant dans un contexte international plus général. Le rapport est conçu en vue de compléter et d'étoffer les données sur le Canada transmises annuellement à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour publication dans *Regards sur l'éducation*. Les ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*** du PIPCE répondent à une demande des provinces et des territoires formulée par l'intermédiaire du Comité de gestion stratégique du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE). La perspective internationale qu'offre ce rapport soutient la mission du CSCE d'« élaborer des stratégies, des plans et des programmes exhaustifs à long terme destinés à la collecte, à l'analyse et à la diffusion à l'échelle pancanadienne et internationale de données statistiques pertinentes à ses politiques et comparables. »

L'édition de cette année, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* contient un ensemble de 13 indicateurs internationaux. Mais qu'est-ce qu'un indicateur? En matière d'éducation, l'indicateur statistique doit puiser son sens dans des comparaisons entre différents pays ou provinces et territoires dans le temps ou en regard de normes généralement comprises et définies. De telles statistiques ne révèlent pas tout, mais elles communiquent une bonne part d'information sur les systèmes d'éducation en décrivant l'état de caractéristiques clés. Les indicateurs offrent un moyen d'évaluer la performance et les progrès et, partant, de signaler les améliorations ou cerner les problèmes. Cependant l'information présentée par les indicateurs devrait être interprétée avec précaution et ne pas être perçue comme fournissant une interprétation précise des événements passés, un jugement clair des conditions existantes, ou comme pouvant indiquer des remèdes stratégiques particuliers aux problèmes qui pourraient être relevés. Les indicateurs servent de base à l'acquisition de connaissances importantes permettant d'évaluer le fonctionnement des systèmes d'éducation dans leur ensemble et peuvent aussi servir d'outils pour faciliter les échanges sur les systèmes d'éducation, lesquels contribueront grandement à l'élaboration des politiques et à la planification en matière d'éducation.

Les indicateurs de cette année traduisent l'information sur le niveau de scolarité, les taux d'obtention de diplômes aux niveaux secondaire et postsecondaire, l'équité dans les résultats scolaires, les résultats sur le marché du travail, les avantages économiques de l'éducation, les dépenses en éducation, les étudiants étrangers, les transitions vers le marché du travail et les conditions de travail des enseignants pour le Canada dans son ensemble, ainsi que pour les provinces et les territoires. La principale nouveauté du rapport de cette

année est l'addition de quatre indicateurs, ceux sur les conditions de travail des enseignants, ainsi que les indicateurs sur les dépenses par étudiant et sur l'équité dans les résultats scolaires.

Ce rapport permet au Canada et aux provinces et territoires de comparer leur situation à celle des autres pays membres de l'OCDE. Tirées des sources mentionnées, les données sont les plus récentes pouvant être utilisées pour produire des chiffres comparables à l'échelon international. Comme toutes les définitions, catégories et méthodes sont alignées sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE) afin de produire des statistiques normalisées et comparables, les chiffres peuvent différer légèrement des chiffres similaires que produisent les provinces et les territoires. La rubrique **Notes aux lecteurs** du rapport comprend des explications et les descriptions des catégories pertinentes de la CITE, et décrit comment les données de Statistique Canada sont harmonisées avec ce système international.

Les points saillants des 13 indicateurs sont présentés au début du rapport et le texte complet est réparti en quatre thèmes, à savoir les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage (indicateurs A1 à A6), les ressources financières investies dans l'éducation (B1 à B3), l'accès à l'éducation, la participation et la progression (C1 et C2), et l'environnement pédagogique et l'organisation scolaire (D1 et D2). Les tableaux pour tous les indicateurs suivent ces chapitres et le rapport se termine par une liste des **Comités et organismes,** où sont nommées les nombreuses personnes qui sont intervenues dans la production et la révision du rapport.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2011 est publié par le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) dans le cadre de la vaste initiative que constitue le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE). Le CSCE est le fruit d'un partenariat entre le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada. Créé en 1989, il vise à améliorer la qualité et la comparabilité des données sur l'éducation au Canada et à fournir des renseignements pouvant éclairer les responsables de l'élaboration des politiques d'éducation.

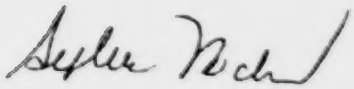

Sylvie Michaud

Directrice générale
Statistique de l'éducation, travail et revenu
Statistique Canada

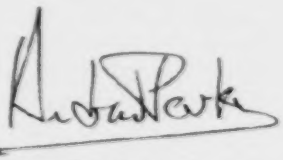

Andrew Parkin

Directeur général
Conseil des ministres de l'Éducation
(Canada)

Table des matières

Avant-propos 5

Acronymes et abréviations 11

Introduction 13
- Indicateurs de l'éducation au Canada : Une perspective internationale 13
- Indicateurs internationaux 13
- Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 14

Faits saillants 15
- Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage 15
- Chapitre B : Les ressources financières investies dans l'éducation 18
- Chapitre C : Accès à l'éducation, participation et progression 19
- Chapitre D : Environnement pédagogique et organisation scolaire 20

Notes aux lecteurs 23
- Indicateurs canadiens et de l'OCDE 23
- Les catégories de la CITE et leur description 24
- Correspondance avec la CITE 25
- Moyennes de l'OCDE 27
- Pays membres de l'OCDE 27
- Limites 28

Chapitre A
Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage 29

A1 Niveau de scolarité de la population adulte 29
- Contexte 29
- Observations 29
- Définitions, sources et méthodologie 34
- Graphique A.1.1 Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge, 2009 30
- Graphique A.1.2 Proportion de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population, par groupe d'âge, 2009 32
- Graphique A.1.3 Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type B (CITE 5B) et d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (CITE 5A/6), 2009 32
- Graphique A.1.4.1 Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans sans diplôme d'études secondaires, 1999 et 2009 33
- Graphique A.1.4.2 Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 1999 et 2009 34

Table des matières

A2	Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires		37
	Contexte		37
	Observations		37
	Définitions, sources et méthodologie		42
	Graphique A.2.1	Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, tous les âges et moins de 25 ans, 2008	38
	Graphique A.2.2	Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon le sexe, 2008	39
	Graphique A.2.3	Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire, population âgée de 16 à 19 ans, selon le sexe, 2008	41
A3	Obtention d'un diplôme d'études tertiaires		45
	Contexte		45
	Observations		46
	Définitions, sources et méthodologie		51
	Graphique A.3.1	Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type B, selon le sexe, 2008	47
	Graphique A.3.2	Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A, selon le sexe, 2008	48
	Graphique A.3.3	Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études tertiaires de sous-catégorie CITE 5B et 5A, pour ceux âgés de moins et de plus de 30 ans, 2008	50
A4	Performance et équité dans les résultats de PISA		53
	Contexte		53
	Observations		54
	Définitions, sources et méthodologie		57
	Graphique A.4.1	Différence moyenne dans les résultats au niveau du rendement en lecture du PISA associée à une augmentation d'une unité de l'indice de statut économique, social et culturel, 2009	55
	Graphique A.4.2	Pourcentage de la variance dans le rendement en lecture des élèves selon PISA expliqué par l'indice de statut économique, social et culturel du PISA, 2009	56
	Graphique A.4.3	Rendement moyen en lecture selon le PISA, en fonction du statut d'immigration, 2009	57
A5	Résultats sur le marché du travail		59
	Contexte		59
	Observations		59
	Définitions, sources et méthodologie		62
	Graphique A.5.1	Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau d'éducation atteint et le sexe, 2009	60
	Graphique A.5.2	Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation, 2009	61
A6	Avantages économiques liés à l'éducation		63
	Contexte		63
	Observations		63
	Définitions, sources et méthodologie		67
	Graphique A.6.1	Revenus professionnels relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada et OCDE, 2008 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)	64

Table des matières

Graphique A.6.2	Revenus professionnels relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans, percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2008 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)	65
Graphique A.6.3	Évolution des écarts de revenus professionnels entre hommes et femmes percevant des revenus du travail, chez la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, 1998 à 2008	66

Chapitre B
Les ressources financières investies dans l'éducation 69

B1 Dépenses par étudiant 69
Contexte 69
Observations 69
Définitions, sources et méthodologie 73

Graphique B.1.1	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève / étudiant en éducation primaire et secondaire, selon le type de service, Canada, provinces et territoires, 2007	71
Graphique B.1.2	Dépenses annuelles des institutions par élève / étudiant, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, Canada, provinces et territoires, 2007	72
Graphique B.1.3	Dépenses des établissements d'enseignement par élève / étudiant aux divers niveaux d'enseignement, tous services confondus, par rapport à l'enseignement primaire, Canada, provinces et territoires, 2007	74

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB 77
Contexte 77
Observations 77
Définitions, sources et méthodologie 79

Graphique B.2.1	Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2007	78

B3 Répartition des dépenses en éducation 81
Contexte 81
Observations 81
Définitions, sources et méthodologie 85

Graphique B.3.1.1	Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, 2007	82
Graphique B.3.1.2	Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire, 2007	83
Graphique B.3.2.1	Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, 2007	84
Graphique B.3.2.2	Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement tertiaire, 2007	84

Table des matières

Chapitre C
Accès à l'éducation, participation et progression 87
C1 Étudiants internationaux 87
Contexte 87
Observations 88
Définitions, sources et méthodologie 90
Graphique C.1.1 Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, 2008 89

C2 Transitions au marché du travail 93
Contexte 93
Observations 93
Définitions, sources et méthodologie 97
Graphique C.2.1 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans hors formation (actifs occupés, chômeurs et inactifs), 2009 94
Graphique C.2.2 Individus hors formation sans-emploi, âgés de 15 à 29 ans en proportion de ceux hors formation, 2009 96
Graphique C.2.3 Pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans hors formation et leur taux d'emploi, 2009 97

Chapitre D
Environnement pédagogique et organisation scolaire 99
D1 Temps d'instruction 99
Contexte 99
Observations 99
Définitions, sources et méthodologie 101
Graphique D.1.1 Nombre cumulatif d'heures d'instruction obligatoire dans les établissements publics entre l'âge de 7 et 14 ans, 2009 100

D2 Salaires des enseignants 103
Contexte 103
Observations 103
Définitions, sources et méthodologie 107
Graphique D.2.1.1 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire et premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, Canada, 2008-2009 104
Graphique D.2.1.2 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au niveau du deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, Canada, 2008-2009 105
Graphique D.2.2 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, Canada et OCDE, 2008-2009 106

Tableaux 109
Chapitre A 111
Chapitre B 132
Chapitre C 138
Chapitre D 144

Comités et organismes 149

Acronymes et abréviations

ACPAU	Association canadienne du personnel administratif universitaire
Cégep	Collège d'enseignement général et professionnel
CMEC	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CSCE	Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation
DEG	diplôme d'éducation générale
EASEF	Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation
EDTR	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
EDGFE	Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation
EEPS	Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (anciennement PSEPS, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire)
END	Enquête nationale auprès des diplômes
EPA	Enquête sur la population active
ESIFC	Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires
FINCOL	Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle
IFUC	Enquête sur l'information financière des universités et collèges
INES	Indicateurs de l'éducation de l'OCDE
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
PIB	produit intérieur brut
PIPCE	Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PPA	Parités de pouvoir d'achat
R-D	recherche et développement
RSE	Regards sur l'éducation
SESC	Indice de statut économique, social et culturel
SIEP	Système d'information sur les étudiants postsecondaires
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UOE	Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat

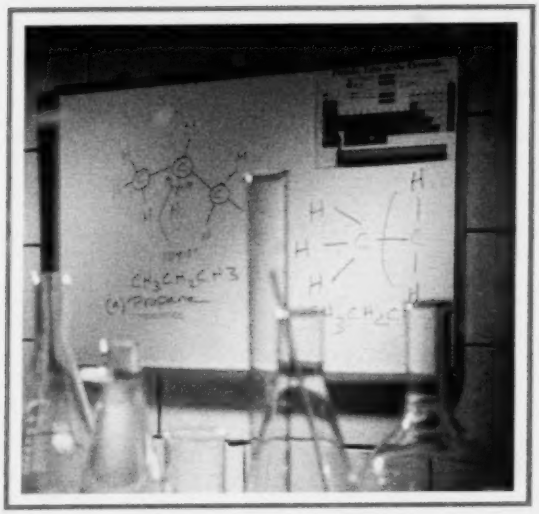
CH3CH2CH3
(a) Propane

Introduction

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

Le présent rapport, intitulé ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2011***, est le troisième d'une série qui met dans un contexte international certains aspects des systèmes d'éducation des provinces et territoires du Canada. Une série d'indicateurs alignés sur les définitions et les méthodologies utilisées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sont présentés. Les indicateurs comparables au niveau international de cette année, qui fournissent les dernières données statistiques disponibles portant sur plusieurs thèmes clés, sont organisés en chapitres comme suit :

Le chapitre A, ***Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage***, renseigne sur le niveau de scolarité de la population adulte. On y présente aussi de l'information sur les taux d'obtention des diplômes de fin d'études secondaires et de fin d'études tertiaires (collège et université). Un examen de la relation entre le milieu socio-économique et la réussite scolaire est fourni en utilisant les résultats des évaluations internationales. Les relations entre le niveau de scolarité et les résultats sur le marché du travail sont également explorées, avec une considération particulière pour le statut d'activité et les gains relatifs des travailleurs.

Le chapitre B, ***Les ressources financières investies dans l'éducation***, se concentre sur les dépenses en matière d'éducation. On y présente de l'information sur les dépenses liées à l'éducation tant en terme des dépenses par étudiant qu'en relation à l'ensemble des ressources des différents pays (ou provinces ou territoires), mesurées par le PIB. On expose ensuite les parts relatives des dépenses courantes et des dépenses en capital.

Le chapitre C, ***Accès à l'éducation, participation et progression***, examine l'étendue de la mobilité internationale des étudiants ainsi que des aspects de la transition de l'éducation à la population active.

Le chapitre D, ***Environnement pédagogique et organisation scolaire***, fait rapport sur le temps d'instruction en classe pour les élèves selon les directives publiques. Il présente également des données sur les salaires des enseignants de l'école primaire et du secondaire, un aspect clé de leurs conditions de travail.

Indicateurs internationaux

Le Canada participe au programme Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement (INES) de l'OCDE depuis l'instauration de ce projet en 1988. Les INES comprennent une série d'indicateurs qui permettent des comparaisons des systèmes d'éducation des pays membres de l'OCDE. Les résultats de ces comparaisons sont publiés annuellement par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation.*

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale a été conçue pour élargir la participation du Canada aux INES et brosser un plus vaste tableau statistique du Canada en fournissant des statistiques comparables sur les systèmes d'éducation des provinces et des territoires du Canada. Ce produit du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est un rapport complémentaire à la publication de l'OCDE *Regards sur l'éducation*, qui présente des données complètes pour tous les pays membres de l'OCDE, y compris le Canada[1].

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2011 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation* de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour les secteurs de compétence et la disponibilité de données sur le Canada et sur ses provinces et territoires. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires. Presque toutes les données pour le Canada, les provinces et les territoires sont présentées parallèlement aux dernières moyennes de l'OCDE.

Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

Le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est une initiative en cours du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation : un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Dans la Déclaration de Victoria de 1993, les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de la formation professionnelle ont convenu de créer un programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation. La mission du PIPCE est de publier un ensemble de mesures statistiques sur les systèmes d'éducation au Canada à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques, des praticiens et du grand public. Le but est de suivre le rendement des systèmes d'éducation dans l'ensemble des provinces et territoires au fil du temps.

Les premiers indicateurs publiés dans le cadre du PIPCE ont paru en 1996. Le premier rapport du PIPCE, fondé sur le nouvel ensemble d'indicateurs, a été publié en 1999 et d'autres rapports ont suivi en 2003, 2005 et 2007. En 2009, la publication habituelle du PIPCE s'est transformée en une nouvelle gamme de produits électroniques. La gamme de produits du PIPCE inclut des mises à jour périodiques des tableaux pour les indicateurs canadiens de l'éducation, des feuillets d'information se rapportant à ces indicateurs et le présent rapport international, qui est relativement nouveau.

Pour plus d'information au sujet du PIPCE et sa ligne complète de produits, prière de consulter le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.gc.ca ainsi que le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à l'adresse www.cmec.ca.

1. La version de 2011 de *Regards sur l'éducation*, qui présente les dernières statistiques pour les divers pays membres de l'OCDE, peut être consultée gratuitement dans le site Web de l'OCDE à l'adresse www.ocde.org.

Faits saillants

Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1 Niveau de scolarité de la population adulte

- Entre 1999 et 2009, la proportion de Canadiens âgés de 25 à 64 ans ayant terminé des études tertiaires (l'équivalent d'un diplôme collégial ou universitaire) a augmenté 39 % à 50 %. Corrélativement, le pourcentage de Canadiens sans diplôme d'études secondaires est passé de 20 % à 12 % enregistrant chaque année un recul. Des changements similaires ont été enregistrés dans les provinces, ainsi que dans la moyenne des pays de l'OCDE.
- En 2009, 92 % des Canadiens âgés de 25 à 34 ans possédaient au moins un diplôme d'études secondaires, comparé à 80 % pour ceux âgés de 55 à 64 ans, ce qui reflète la progression dans le temps du niveau de scolarité.
- Il y a relativement peu de différences entre les provinces en ce qui concerne la proportion d'adultes âgés de 25 à 34 ans possédant au moins un diplôme d'études secondaires; les chiffres allaient de 89 % au Manitoba à 94 % en Colombie-Britannique.
- En 2009, le quart (24 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient terminé des programmes d'études tertiaires de type B, ce qui est de loin supérieur à la moyenne de 10 % déclarée par l'OCDE pour ses pays membres. Au Canada, les études tertiaires de type B comprennent les certificats ou diplômes non universitaires d'un collège communautaire, d'un CEGEP ou d'une école de sciences infirmières, ainsi que les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat.
- À l'échelle internationale, la proportion de la population titulaire d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou de recherche de haut niveau était de 21 %, contre 25 % au Canada. Au Canada, le tertiaire de type A comprend le baccalauréat et la maîtrise et d'autres diplômes ou certificats universitaires supérieurs au baccalauréat (mais inférieurs à un doctorat), alors que les programmes de recherche de haut niveau comprennent les doctorats et les programmes postdoctoraux.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires était de 79 % au Canada en 2008. La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux d'obtention de diplôme supérieurs à 70 % et la plus récente

moyenne de l'OCDE était de 82 %. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires est la somme des taux d'obtention du diplôme par âge, ceux-ci étant obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un certain âge par la population du même âge.

- Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans la totalité des provinces et des territoires, ainsi que dans la grande majorité des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables. Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient de 83 % chez les femmes et de 75 % chez les hommes.
- Au Canada en 2008, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques se situait à 70 %, soit à un taux légèrement supérieur à celui de 68 % établi comme moyenne pour les pays de l'OCDE qui pouvaient fournir les données appropriées. Ce nouvel indicateur mesure l'achèvement réussi à l'intérieur de la période de temps typiquement requise de la cohorte des élèves de dixième année (3e secondaire au Québec) en 2005-2006, une indication de l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics. La proportion d'élèves qui ont terminé leurs études dans le temps prévu variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 13 % au Nunavut à plus de 75 % à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.
- Les proportions inférieures d'élèves ayant réussi à terminer un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le temps prévu, semblent suggérer que, pour certaines provinces et territoires en particulier, le processus menant à l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires peut s'avérer plus long que prévu. Il y a avait une différence de 33 points de pourcentage entre les deux taux dans les Territoires du Nord-Ouest en 2008, comparée à une différence d'un seul point de pourcentage au Manitoba.

A3 Obtention d'un diplôme d'études tertiaires

- Au Canada, le taux d'obtention d'un premier diplôme de l'enseignement tertiaire de type B (comprenant essentiellement les diplômes décernés par les collèges) était de 28,8 % en 2008. La plus récente moyenne comparable des pays membres de l'OCDE (2009) est 10,4 %. Cet écart important témoigne de la vigueur du secteur de l'enseignement tertiaire de type B au Canada, une importance que l'on ne trouve que dans peu de pays de l'OCDE. (Le taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires est la somme des taux d'obtention du diplôme par âge, ceux-ci étant obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un certain âge par la population du même âge.)
- Le taux moyen d'obtention d'un premier diplôme d'études tertiaires de type A (baccalauréat) au Canada était de 36,9 % (2008), soit 2 points de pourcentage de moins que la plus récente moyenne de 38,6 % enregistrée par l'OCDE. Toutefois, ce taux n'est pas vraiment faible si l'on tient compte de l'ensemble du secteur tertiaire au Canada, où de nombreux étudiants du niveau postsecondaire choisissent de suivre une formation tertiaire de type B.
- Au Canada, le taux estimé d'obtention d'un premier diplôme d'études tertiaires de type B était plus élevé chez les femmes (34,4 %) que chez les hommes (23,5 %), soit un écart assez appréciable de 11 points de pourcentage. Les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A (45,8 % chez les femmes, contre 28,3 % chez les hommes) révèlent un écart encore plus grand entre les sexes, soit 18 points de pourcentage. Au niveau de l'OCDE, les écarts correspondants étaient de 2,8 points de pourcentage pour le tertiaire de type B et de 15,5 points de pourcentage pour le tertiaire de type A.

- Dans toutes les provinces, et ceci, sans exception, les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A par les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes. Ceci était aussi le cas pour les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type B dans presque toutes les provinces.

A4 Performance et équité dans les résultats de PISA

- Au Canada et dans les autres pays membres de l'OCDE en général en 2009, le rendement en lecture augmentait, en moyenne, en tandem avec l'augmentation du niveau du statut socioéconomique, indiquant l'existence d'une relation entre le rendement en lecture et les antécédents socioéconomiques. Au Canada, chaque fois que l'indice de statut socioéconomique augmentait d'un point, le rendement en lecture augmentait sur sa propre échelle de 32 points, en comparaison avec une augmentation de 38 points en moyenne dans les pays membres de l'OCDE, indiquant une influence plus modérée au Canada du statut socioéconomique sur la performance académique des élèves. Dans les provinces canadiennes, l'influence du statut socioéconomique des élèves sur leur performance académique ne variait pas de façon significative.

- Près d'un quart (24,4 %) des élèves âgés de 15 ans au Canada étaient, en 2009, issus de familles d'immigrants (incluant les immigrants de première et de deuxième génération) en comparaison à la moyenne de l'OCDE qui est de 10,7 %. La proportion d'élèves issus de familles d'immigrants variait beaucoup selon les provinces, de 5 % ou moins dans les provinces atlantiques à 34,7 % en Colombie-Britannique. En moyenne au Canada, il n'y avait pas de différence statistiquement significative entre le rendement en lecture des élèves canadiens issus de familles d'immigrants, qu'ils soient immigrants de première ou de deuxième génération, et celui des élèves non immigrants. Cette situation est plus favorable au Canada qu'au sein des pays membres de l'OCDE en général.

A5 Résultats sur le marché du travail

- Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, il est évident que les perspectives d'emploi augmentent par rapport au niveau de scolarité. En 2009, le taux global d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans n'ayant pas obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires était de 55 %. Pour les diplômés d'études secondaires, il était de 72 %; pour les diplômés d'études postsecondaires non tertiaires de 77 %. Les taux d'emploi des diplômés des programmes tertiaires de type B et tertiaires de type A et programmes de recherche de haut niveau étaient respectivement de 81 % et 82 %.

- Dans la majorité des pays de l'OCDE, l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes était moins prononcé chez les diplômés de niveau tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau que chez ceux des diplômés du deuxième cycle du secondaire. Au Canada, on observe un écart entre les sexes de 10 points de pourcentage chez les diplômés du deuxième cycle du secondaire. Cet écart était deux fois moins important (5 points) chez les diplômés du niveau tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau.

- Les variations des taux d'emploi entre 1997 et 2009, fournissent des indications sur la sensibilité relative des groupes de différents niveaux de scolarité aux conditions du marché du travail. Au Canada dans son ensemble, les adultes ayant un niveau de scolarité inférieur au secondaire étaient les plus affectés par des conditions moins favorables du marché du travail : leur taux d'emploi le plus bas au cours des dix dernières années était plus de cinq points de pourcentage inférieur à leur taux le plus élevé. Un tel écart était d'à peine plus d'un point de pourcentage pour les adultes de niveau de scolarité tertiaire.

A6 Avantages économiques liés à l'éducation

- Les gains relatifs des Canadiens âgés de 25 à 64 ans indiquent clairement une augmentation des revenus d'emploi en relation avec le niveau de scolarité atteint. Cette relation se manifeste également à l'échelle internationale.
- En 2008, l'avantage le plus marqué au chapitre des gains revient aux diplômés universitaires appartenant aux catégories CITE 5A et 6 (enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau). Ces diplômés gagnaient en moyenne 70 % plus que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou de formation professionnelle.
- Les gains des individus détenteurs d'un diplôme universitaire étaient nettement supérieurs dans toutes les provinces, les avantages allant de 30 % en Alberta à 84 % en Ontario.
- Au Canada, les femmes continuent de gagner un revenu d'emploi inférieur à celui des hommes, quel que soit leur niveau de scolarité. En 1998, les gains annuels moyens des femmes avec une éducation de niveau tertiaire (collège ou université) équivalaient à 61 % ceux des hommes. L'écart entre les deux sexes avait diminué en 2008, alors que les femmes gagnaient toujours seulement 63 % du revenu des hommes.

Chapitre B : Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par étudiant

- Au Canada en 2007, les dépenses par étudiant étaient en général plus élevées au niveau secondaire qu'au niveau primaire, sauf au Yukon, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Colombie-Britannique. Au Canada, les dépenses au secondaire (11 116 $) n'étaient que de 11 % supérieures à celles du primaire (10 016 $), ce qui était beaucoup moins que dans les pays de l'OCDE, dans lesquels on allouait, en moyenne environ 31 % de plus à l'enseignement secondaire qu'à l'enseignement primaire.
- Au Canada, pour les niveaux primaire et secondaire, la part des dépenses par élève allant aux services éducatifs représentait 95 % des dépenses unitaires. Ceci était semblable à la proportion des dépenses au titre des services d'éducation proprement dits dans l'ensemble de l'OCDE couvrant l'enseignement primaire à l'enseignement post-secondaire non tertiaire (93 %).
- À l'université les dépenses totales par étudiant incluant la recherche et développement étaient en moyenne de 30 317 $ au Canada. Lorsqu'on soustrait les dépenses au chapitre de la recherche et développement, la moyenne canadienne était de 19 362 $ et trois provinces se trouvent au-dessus de cette moyenne par plus de 30 % (Saskatchewan, Alberta, et Colombie-Britannique).

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

- Avec 6,0 % de son PIB affecté aux établissements d'enseignement en 2007, le Canada consacrait environ la même proportion de sa richesse que la moyenne de 5,9 % enregistrée dans les pays de l'OCDE. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les pouvoirs publics, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. Elle dépend aussi, en partie, de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative du pays.

- La proportion du PIB affectée aux établissements d'enseignement variait d'une province ou d'un territoire à l'autre. En 2007, le pourcentage du PIB investi dans les établissements d'enseignement variait en fonction des différents niveaux de richesse provinciale/territoriale per capita. On remarque ceci dans les différences importantes entre les pourcentages pour l'Alberta, le Nunavut, le Yukon, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse.
- En 2007, 42 % (soit 2,5 % de 6,0 %) de la part du PIB canadien investie en éducation ont été affectés au secteur tertiaire. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada, ainsi que les États-Unis (38 %), consacraient la plus forte proportion des dépenses en éducation à l'enseignement tertiaire.

B3 Répartition des dépenses en éducation

- La proportion des dépenses en éducation affectée aux dépenses de fonctionnement était relativement élevée au Canada en 2007 : 93 % au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, et 90 % au niveau de l'enseignement tertiaire. Ces chiffres sont relativement semblables aux proportions moyennes enregistrées par les pays membres de l'OCDE, soit, respectivement, 92 % et 91 %. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités.
- En 2007, au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, la rémunération du personnel (78 %) – surtout celle des enseignants (62 %) – constituait le poste le plus important des dépenses de fonctionnement au Canada, de même que dans tous les autres pays de l'OCDE. Au niveau de l'enseignement tertiaire au Canada, 63 % des dépenses de fonctionnement étaient consacrées à la rémunération de l'ensemble du personnel, dont 37 % à la rémunération des enseignants. Dans toutes les provinces et territoires la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération du personnel du secteur de l'éducation était plus importante au niveau de l'enseignement primaire et secondaire qu'à celui de l'enseignement tertiaire dans l'ensemble des provinces et des territoires.
- Au Canada, 10 % des dépenses en éducation au titre de l'enseignement tertiaire étaient affectées aux dépenses en capital; la moyenne était de 9 % pour les pays de l'OCDE. Pour l'enseignement primaire et secondaire, les proportions correspondantes pour le Canada et les pays de l'OCDE étaient proches, à 7 % et 8 % respectivement. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes.
- Sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, et en Ontario, la proportion des dépenses en capital était généralement plus importante au niveau de l'enseignement tertiaire qu'au niveau de l'enseignement primaire et secondaire.

Chapitre C : Accès à l'éducation, participation et progression

C1 Étudiants internationaux

- Au Canada, les étudiants internationaux représentaient une plus forte proportion des effectifs des programmes de recherche de haut niveau (20,2 %) que des programmes d'enseignement tertiaire de type A (6,9 %) et des programmes d'enseignement tertiaire de type B (3,8 %). Les étudiants internationaux comprennent les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens ni des résidents permanents du Canada.

- À l'échelle provinciale, on observe peu de variation dans la proportion d'étudiants internationaux inscrits aux programmes d'enseignement tertiaire; cette proportion est à moins d'un point et demi de pourcentage de la moyenne canadienne dans sept provinces. À l'Île-du-Prince-Édouard (11,8 %), au Nouveau-Brunswick (9,7 %) en Colombie-Britannique (8,2 %), en Nouvelle-Écosse (7,6 %) et au Manitoba (7,2 %), les étudiants internationaux représentaient une part plus importante de l'effectif total au niveau tertiaire qu'au Canada et dans les pays de l'OCDE en général.
- Toutes les provinces sauf la Nouvelle-Écosse ont enregistré une proportion plus élevée d'étudiants internationaux dans les programmes de recherche de haut niveau (CITE 6) que dans les pays de l'OCDE en général (17,5 %).

C2 Transitions au marché du travail

- La proportion de jeunes Canadiens de 15 à 19 ans « en formation » est restée plutôt stable entre 1999 et 2009, à environ 80 %. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la proportion correspondante est passée de 80 % en 1999 à 84 % en 2009, laissant sous-entendre une reconnaissance croissante, chez les jeunes, que le fait de rester à l'école est important pour leur avenir.
- En 2009, 20 % des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans ne suivaient plus de formation scolaire. Cette proportion demeure plus élevée que celle des pays de l'OCDE dont la moyenne se situe à 16 %. La moyenne canadienne est élevée en comparaison mais on se doit de ne pas la considérer comme un taux de décrochage car plusieurs de ces jeunes de 15 à 19 ans peuvent déjà avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires sans poursuivre d'études supplémentaires.
- La proportion de jeunes âgés de 15 à 19 ans qui ne sont plus en formation variait également d'une province à l'autre, de 15 % en Ontario à 26 % en Alberta. Encore plus élevées, les estimations correspondantes pour les territoires s'échelonnaient de 23 % à 33 %.
- Certaines provinces canadiennes semblent mieux réussir que d'autres à intégrer à la population active les jeunes adultes possédant un niveau de scolarité relativement faible. Dans les provinces de l'Ouest, le lien entre un taux d'emploi relativement élevé (environ 70 %) et une proportion relativement élevée de jeunes gens hors formation indique que les marchés du travail qui manquent de main-d'œuvre peuvent attirer et employer des jeunes sans égard à leur niveau de scolarité.

Chapitre D : Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1 Temps d'instruction

- Au Canada en 2009, le temps total d'instruction obligatoire en salle de classe dans le cadre institutionnel s'élevait à 7 377 heures en moyenne entre l'âge de 7 et 14 ans. À titre de comparaison, le temps total d'instruction obligatoire pour les pays de l'OCDE dont les données étaient disponibles s'établissait à 6 497, près de 900 heures de moins que le temps total d'instruction obligatoire en moyenne dans l'ensemble des établissements publics au Canada durant l'année scolaire 2008-2009.
- Le temps total d'instruction obligatoire pour les élèves de 7 à 14 ans variait selon les provinces et les territoires, de 7 061 heures en Nouvelle-Écosse à 8 120 heures dans les Territoires du Nord-Ouest.

- Le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires se situait, quant à lui, à 921 heures au Canada, pour les élèves âgés de 15 ans et inscrits dans des programmes type pour ce groupe d'âge, ce qui représente environ 19 heures en moyenne de plus que le temps total d'instruction obligatoire dans les pays de l'OCDE fournissant des données en 2009.

D2 Salaires des enseignants

- Au Canada, le salaire de départ des enseignants des écoles publiques primaires et secondaires était de près de 43 000 $CAN en 2008-2009 variant selon les provinces et territoires de 38 641 $ au Québec à 63 331 $ dans les Territoires du Nord-Ouest.
- Même si les moyennes de l'OCDE révèlent des différences semblables entre les salaires de départ et ceux au sommet de l'échelle (ratio de 1,6 pour l'OCDE et le Canada), les enseignants au Canada atteignent le sommet de leur échelle salariale beaucoup plus rapidement que leurs homologues de l'OCDE. Par exemple, la moyenne de l'OCDE pour les « années entre le salaire de départ et le sommet de l'échelle salariale » pour les enseignants des établissements de premier cycle d'enseignement secondaire représentait le double de celle du Canada en 2008-2009 : 24 ans comparativement à 12.
- À tous les niveaux, les salaires de départ au Canada et dans les provinces et territoires étaient similaires et uniformément plus élevés que les moyennes de l'OCDE pour les pays fournissant des données à environ 36 000 $ (dollars US) pour chaque catégorie de la CITE. En comparaison, les chiffres de l'OCDE étaient respectivement de 29 767 $, 31 687 $, et 33 044 $ pour l'enseignement primaire, le premier cycle de l'enseignement secondaire, et l'enseignement secondaire de deuxième cycle.

Notes aux lecteurs

Indicateurs canadiens et de l'OCDE

Le tableau suivant expose les indicateurs présentés dans cette troisième édition de *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* de même que les indicateurs y correspondant dans *Regards sur l'éducation*.

Les indicateurs présentés dans *Indicateurs de l'éducation au Canada* et *Regards sur l'éducation*

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2011	Regards sur l'éducation 2011 : les indicateurs de l'OCDE
A1 Niveau de scolarité de la population adulte	A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte ?
A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	A2 Combien d'élèves terminent-ils leurs études secondaires ?
A3 Obtention d'un diplôme d'études tertiaires	A3 Combien d'étudiants terminent-ils leurs études tertiaires ?
A4 Performance et équité dans les résultats de PISA	A5 Le milieu des élèves affecte-t-il leur performance ?
A5 Résultats sur le marché du travail	A7 Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?
A6 Avantages économiques liés à l'éducation	A8 Quel avantage financier le niveau de formation procure-t-il ?
B1 Dépenses par étudiant	B1 Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?
B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	B2 Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?
B3 Répartition des dépenses en éducation	B6 À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?
C1 Étudiants internationaux	C3 Qui étudie à l'étranger et où ?
C2 Transitions au marché du travail	C4 La transition entre les études et la vie active : où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?
D1 Temps d'instruction	D1 Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?
D2 Salaires des enseignants	D3 Quel est le niveau de salaire des enseignants ?

Note : Ces deux nouveaux indicateurs de la série D furent développés en 2011 pour le Canada, les provinces, et les territoires. Comme les données n'ont pas pu être rassemblées et revues à temps pour qu'on les soumette à l'OCDE, les chiffres pour le Canada n'apparaîtront pas dans l'édition 2011 de *Regards sur l'éducation*.

Les catégories de la CITE et leur description

Le tableau suivant, tel que présenté dans *Regards sur l'éducation 2010 : Panorama*[2], introduit la Classification internationale type de l'éducation (CITE) et fournit une brève description de chaque niveau d'éducation.

Les catégories internationales de l'éducation et leur description

Classification internationale type de l'éducation (CITE) (et sous-catégories)	Description
Enseignement préprimaire CITE 0	Première étape de l'instruction organisée, conçue pour préparer les très jeunes enfants au milieu scolaire. Âge minimum d'accès : 3 ans.
Enseignement primaire CITE 1	Conçu pour donner un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en calcul, et inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée : 6 ans.
Enseignement secondaire, premier cycle CITE 2 (sous-catégories : le niveau 2A prépare les élèves à la poursuite d'études générales et débouche sur le niveau 3A; le niveau 2B a une finalité professionnelle plus marquée, conduisant au niveau 3B; le niveau 2C prépare à accéder au marché du travail).	Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de six ans d'enseignement primaire; sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.
Enseignement secondaire, deuxième cycle CITE 3 (sous-catégories : le niveau 3A prépare les élèves à des études de niveau universitaire au niveau 5A; le niveau 3B prépare les élèves à accéder à un enseignement supérieur à finalité professionnelle au niveau 5B; le niveau 3C prépare les élèves à accéder au marché du travail ou à une formation post-secondaire, non supérieure, CITE 4).	L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.
Enseignement post-secondaire, non tertiaire CITE 4 (sous-catégories : le niveau 4A doit préparer les élèves à accéder à des formations de l'enseignement tertiaire (ou « supérieur »), à la fois de niveau universitaire et à finalité professionnelle; le niveau 4B en règle générale prépare les élèves à entrer dans la vie active).	D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement post-secondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins nette. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement supérieur. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre six mois et deux ans d'études à temps plein.
Enseignement tertiaire CITE 5 (sous-catégories 5A et 5B, voir ci-dessous)	Le niveau 5 de la CITE est le premier stade de l'enseignement supérieur (le second – CITE 6 —suppose une recherche de haut niveau). Au niveau 5, il est souvent plus utile d'établir une distinction entre deux sous-catégories: le niveau 5A qui correspond aux formations plus longues et plus théoriques, et le niveau 5B où les formations sont plus courtes et ont une orientation plus pratique. Il convient de noter cependant que dans la mesure où l'enseignement supérieur se différencie considérablement d'un pays à l'autre, la ligne de démarcation entre ces deux sous-catégories n'est pas toujours très nette.

2. Voir Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2010. *Regards sur l'éducation 2010 : Panorama*, Guide du lecteur. Plus d'information sur les définitions et les explications de la CITE sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.ocde.org.

Les catégories internationales de l'éducation et leur description (fin)

Classification internationale type de l'éducation (CITE) (et sous-catégories)	Description
Enseignement tertiaire de type A, niveau universitaire CITE 5A	Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche approfondis ou à l'exercice de professions exigeant un haut niveau de compétences comme la médecine ou l'architecture. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études, les étudiants sont en général tenus d'avoir terminé le deuxième cycle du secondaire ou un enseignement post-secondaire non supérieur. La durée de ces cursus représente au moins trois (mais plus souvent quatre) années d'études à temps plein.
Enseignement tertiaire de type B, enseignement supérieur professionalisant CITE 5B	Les cursus « courts » sont de nature plus pratique ou sont axés sur l'acquisition des compétences dont les étudiants ont besoin pour exercer immédiatement des métiers spécifiques. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études; la maîtrise de disciplines spécifiques étudiées au niveau 3B ou 4A peut être exigée des étudiants. La durée de ce cursus représente au moins deux années d'études à temps plein mais trois années est une durée plus courante.
Programmes de recherche de haut niveau CITE 6	Seconde étape de l'enseignement supérieur. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

Correspondance avec la CITE

Le rapport utilise la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) pour classer les plus hauts niveaux d'éducation complétés avec succès (niveau de scolarité) et les niveaux d'inscription. Pour en faciliter la compréhension à ceux qui sont moins familiers avec cette classification des niveaux de scolarité, nous reproduisons ci-dessous les tableaux de correspondance avec la terminologie plus familière au Canada, selon les sources de données utilisées pour les différents indicateurs.

Enquête sur la population active (EPA)

CITE	EPA (niveau de scolarité)
CITE 0/1	• 8e année ou moins (Québec : Secondaire II ou moins)
CITE 2	• 9e à 10e année (Québec : Secondaire III ou IV, Terre-Neuve-et-Labrador : 1re année du secondaire) • 11e à 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e à 4e année du secondaire) (sans diplôme)
CITE 3	• 11e à 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e à 4e année du secondaire) (avec diplôme) • Études postsecondaires partielles (sans diplôme)
CITE 4	• Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
CITE 5B	• Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, Cégep, école de sciences infirmières, etc. • Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 5A/6	• Baccalauréat • Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)

CITE	EDTR (niveau de scolarité)
CITE 0/1	• N'a jamais fréquenté l'école • 1 à 4 ans d'études primaires • 5 à 8 ans d'études primaires
CITE 2	• 9 à 10 ans d'études primaires et secondaires • 11 à 13 ans d'études primaires et secondaires (sans diplôme)
CITE 3	• Études secondaires terminées • Études postsecondaires non universitaires partielles (sans certificat) • Études universitaires partielles (sans certificat)
CITE 4	• Certificat ou un diplôme d'une école de commerce • Certificat ou un diplôme d'une école de métiers ou de formation professionnelle
CITE 5B	• Certificat ou un diplôme d'un Cégep • Certificat ou un diplôme d'un collège communautaire ou institut de technologie et des arts appliqués • Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 5A	• Baccalauréat • Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat mais sous la maîtrise • Maîtrise • Premier grade professionnel en droit ou diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie
CITE 6	• Doctorat (PhD)

Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

CITE	SIEP (inscription et obtention d'un diplôme)
CITE 5B	• Programme postsecondaire collégial ou du CÉGEP technique • Certificat/diplôme de premier cycle • Programme d'enseignement collégial postérieur au diplôme
CITE 5A	• Programme de passage à l'université de niveau collégial (incluant diplôme associé) • Programme de grade collaboratif (programme post-secondaire collégial et universitaire combiné mais pas un programme de passage à l'université) • Grade appliqué • Baccalauréat • Premier grade professionnel • Licence de premier cycle • Licencié ou Testamur • Propédeutique • Maîtrise • Certificat/diplôme d'enseignement de 2e et 3e cycle • Cours préparatoire au doctorat • Interne (post M.D.) • Résidence (médical, dentaire, vétérinaire)
CITE 6	• Doctorat • Équivalent de doctorat • Programme postdoctoral

Moyennes de l'OCDE

Comme indiqué dans *Regards sur l'éducation de* l'OCDE[3] :

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays, la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Pays membres de l'OCDE

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Pour les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données disponibles au moment de la rédaction. Certains ajustements éventuellement effectués par l'OCDE pourraient ne pas apparaître dans ce rapport.

Limites

Les indicateurs combinent des statistiques distinctes sur l'éducation et les mettent en contexte. Ce rapport présente une sélection d'indicateurs qui situent le Canada et les provinces/territoires dans une perspective internationale. Ceci dit, cela ne fournit qu'une image partielle de la performance du Canada, des provinces et des territoires. Même si les indicateurs peuvent illustrer des tendances et révéler des questions intéressantes, ils ne peuvent en eux-mêmes fournir des explications ou permettre de tirer des conclusions. Il faudra toujours mener des recherches additionnelles pour déterminer les causes des problèmes et suggérer des solutions. Le présent rapport vise à stimuler la réflexion et à promouvoir la discussion sur les questions liées à l'éducation.

3. Voir Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2011, *Regards sur l'Éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Guide du lecteur (www.ocde.org).

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2011 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation* de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour les secteurs de compétence et la disponibilité de données sur le Canada et sur ses provinces et territoires. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires.

Même si les données présentées pour le Canada à l'intérieur de ce rapport sont, pour la plupart, identiques à celles présentées par l'OCDE cette année dans *Regards sur l'éducation (RSE)*, il peut arriver qu'elles diffèrent légèrement. Ces écarts ne s'expliquent pas par des différences méthodologiques ou l'utilisation des données provenant d'une autre année, mais sont plutôt le fruit de l'utilisation de données qui ont été révisées par rapport à celles qui ont été fournies au moment de la Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE) à la base de *RSE*.

Parce que certains ajustements méthodologiques mineurs pourraient avoir été effectués ou parce que certaines données utilisées dans le calcul des indicateurs pourraient avoir été révisées, il est préférable d'éviter de comparer, pour un indicateur donné, les résultats présentés dans ce rapport avec ceux présentés dans celui de l'an dernier.

L'OCDE et les autres organisations internationales fournissent des instructions et des définitions détaillées pour aider les pays à remplir les outils de collecte de données de manière à atteindre un niveau de comparabilité optimal. Cependant, il incombe aux pays de correctement appliquer ces directives à leurs données. La comparabilité peut être affectée par le degré de correspondance entre les concepts nationaux et les lignes directrices fournies, de même que par le niveau de correspondance établi avec la CITE. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données disponibles au moment de la rédaction. Certains ajustements éventuellement effectués par l'OCDE pourraient ne pas apparaître ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, prière de consulter *RSE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Les crochets [ ] sont utilisés dans certains tableaux quand les données ne peuvent pas être désagrégées conformément aux différentes catégories de la CITE qui y sont présentées. Un chiffre entre crochets indique que les données de cette catégorie (ou colonne) sont en fait incluses dans les données présentées à l'intérieur d'une autre catégorie (ou colonne) du tableau. Par exemple, un [5] dans la colonne 3 signifie que les données devant apparaître à l'intérieur de la colonne 3 sont, dans ce cas précis, combinées aux données présentées à la colonne 5.

Chapitre A

Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1

Niveau de scolarité de la population adulte

Contexte

Cet indicateur présente un profil du niveau de scolarité de la population adulte âgée de 25 à 64 ans. Comme une large proportion des personnes de ce groupe d'âge ont terminé leurs études, cet indicateur nous renseigne sur les habiletés et les connaissances dont disposent les membres d'une certaine population. Présentées par groupe d'âge, les données indiquent la répartition du niveau de scolarité de cette population. Le niveau de scolarité correspond au niveau de formation le plus élevé atteint selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE).[4]

L'éducation fournit à chacun les outils nécessaires pour participer à la vie économique et sociale; elle est essentielle au bien-être économique et social d'un pays. En outre, le niveau de scolarité des individus dans la population active influe sur la compétitivité des économies et la prospérité des sociétés. Sa variation dans le temps reflète des écarts dans l'accès à l'éducation et indique l'évolution des connaissances à la disposition de la société.

La distribution du niveau de formation le plus élevé au Canada ne représente pas particulièrement le simple résultat des systèmes éducatifs des provinces et territoires, car plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte. Parmi ces facteurs, notons les différences au niveau du marché de l'emploi et de la situation économique, l'importance relative des migrations internationales et interprovinciales et la mobilité des étudiants et des travailleurs qui franchissent les frontières provinciales et territoriales.

Observations

Niveau de scolarité de la population canadienne

En 2009, les données sur le plus haut niveau de scolarité atteint indiquent qu'environ la moitié des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient complété avec succès un programme d'études tertiaires. Dans la catégorie « études tertiaires », qui correspond aux études collégiales et universitaires au Canada, 24 % et 25 % de ces personnes avaient atteint respectivement les niveaux CITE 5B et 5A/6 (tableau A.1.1). On estime à 12 % la proportion d'adultes canadiens de cette tranche d'âge dont le plus haut niveau d'études atteint correspondait aux « études postsecondaires non tertiaires », niveau comprenant les certificats ou diplômes d'écoles de formation professionnelle ou de programmes d'apprentissage. Un peu plus du quart (26 %) de la population de ce groupe d'âge avaient un deuxième cycle du secondaire comme plus haut niveau de scolarité atteint, soit

4. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » des Notes aux lecteurs.

l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires. Comme on pouvait s'y attendre, la proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires (CITE 2) était faible (9 %) et celle des personnes ayant une 8e année ou moins (CITE 0/1) comme plus haut niveau de scolarité était encore plus faible, soit 4 %. Ce tableau global du niveau de scolarité de la population canadienne âgée de 25 à 64 ans en 2009 a été établi d'après les données de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada.

Diplôme d'études secondaires ou grade supérieur

En 2009, la grande majorité (88 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans possédaient un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire (tableau A.1.2). Comme on pouvait s'y attendre, le groupe d'âge le plus jeune, celui de 25 à 34 ans, représentait la proportion la plus élevée de personnes ayant terminé leurs études à ce niveau (92 %). Chez les adultes âgés de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans, des proportions respectives de 91 % et de 87 % possédaient un diplôme égal ou supérieur au diplôme d'études secondaires. Chez les personnes plus âgées, celles de 55 à 64 ans, la proportion était de 80 %. Même s'il est encore élevé, le contraste avec le groupe d'âge le plus jeune révèle, entre les générations de Canadiens, un écart de 12 points de pourcentage (graphique A.1.1).

Graphique A.1.1

Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge, 2009

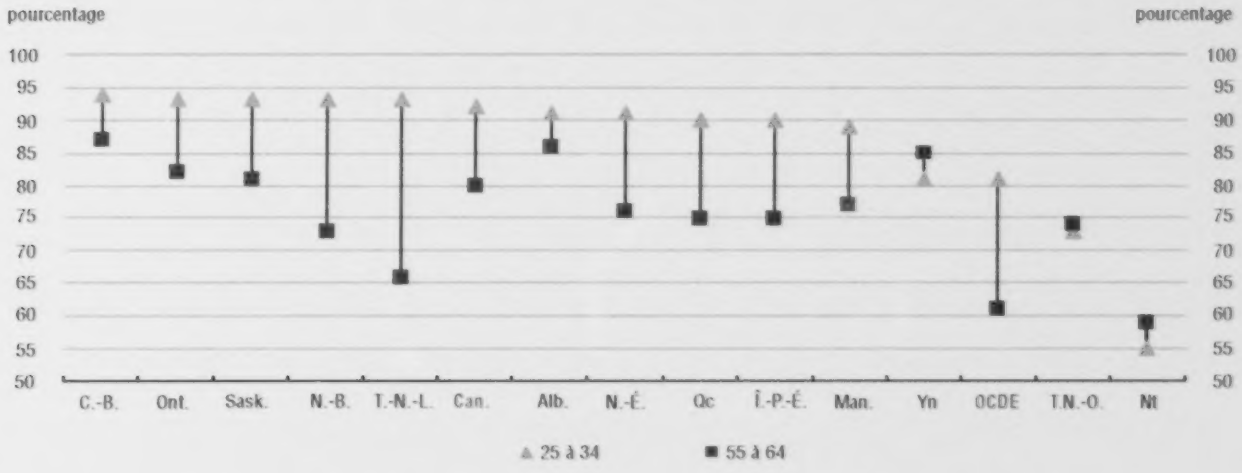

Source : Tableau A.1.2.

À l'échelle internationale, une comparaison globale des niveaux de scolarité des jeunes adultes (de 25 à 34 ans) et des adultes âgés (de 55 à 64 ans) révèle aussi une plus forte proportion de diplômés du secondaire parmi la génération la plus jeune. L'écart est toutefois plus grand, soit 20 points de pourcentage pour la moyenne des pays de l'OCDE (tableau A.1.2). Les données de l'OCDE révèlent également que plusieurs pays (la Corée, le Chili, l'Irlande, la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la France, l'Australie, la Finlande, la Turquie, le Mexique, les Pays Bas et la Slovénie) ont enregistré en 2009 des écarts intergénérationnels de 20 points ou plus, alors que l'écart était plus modeste (inférieur à 10 points de pourcentage) dans des pays comme la République tchèque la Suisse, la Norvège, l'Allemagne et l'Estonie. Aux États-Unis, l'écart était faible entre les deux groupes

d'âge[5]. Plutôt modeste, l'écart de 12 points enregistré au Canada indique que les générations âgées avaient déjà atteint des niveaux de scolarité relativement plus élevés. Ainsi, comme 88 % des Canadiens âgés de 25 à 64 ans possédaient en 2009 un diplôme égal ou supérieur au diplôme d'études secondaires, un classement des pays de l'OCDE place le Canada, ainsi que la Pologne, au cinquième rang parmi les pays de l'OCDE, derrière la République tchèque et la Slovaquie (91 %) et l'Estonie et les États-Unis (89 %).

On observe des écarts relativement faibles entre les provinces en ce qui concerne la proportion d'adultes âgés de 25 à 34 ans possédant au moins un diplôme d'études secondaires; les chiffres allaient de 89 % au Manitoba à 94 % en Colombie-Britannique (tableau A.1.2). Par contre, l'écart entre les groupes d'âge de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans révèle des différences interprovinciales plus importantes, notamment à Terre-Neuve-et-Labrador où elles ont atteint 27 points de pourcentage. La grande majorité des provinces a enregistré des différences variant entre 10 et 20 points de pourcentage, alors que des écarts inférieurs à 10 points ont été observés en Alberta et en Colombie-Britannique (graphique A.1.1). Dans les territoires, toutefois, les écarts entre les groupes d'âge de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans étaient faibles[6].

Au-delà des études secondaires

Le système de classification de la CITE englobe dans les « études tertiaires » trois catégories de niveau d'études postsecondaires (voir « Les catégories de la CITE et leurs descriptions » dans les **Notes aux lecteurs**) : CITE 5B (études tertiaires de type B), CITE 5A (études tertiaires de type A) et CITE 6 (programmes de recherche de haut niveau). Au Canada, les *études tertiaires de type B* comprennent les certificats ou diplômes non universitaires d'un collège communautaire, d'un CEGEP ou d'une école de sciences infirmières, ainsi que les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat; les *études tertiaires de type A* comprennent le baccalauréat et la maîtrise et d'autres diplômes ou certificats universitaires supérieurs au baccalauréat (mais inférieurs à un doctorat); enfin, les *programmes de recherche de haut niveau* comprennent les doctorats et les programmes postdoctoraux. En raison de certaines limites de l'EPA, il est impossible de dissocier les niveaux CITE 5A et CITE 6 au Canada et la proportion indiquée pour les programmes d'études tertiaires de type B peut s'avérer quelque peu surestimée (voir « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur).

Au Canada, en 2009, la moitié des adultes âgés de 25 à 64 ans (50 %) avaient fait des études tertiaires (tableau A.1.3). Cette proportion varie par groupe d'âge, allant de 41 % chez les personnes âgées de 55 à 64 ans à 56 % chez celles de 25 à 34 ans et 35 à 44 ans, d'où un écart de 15 points de pourcentage entre les générations (graphique A.1.2). Les écarts entre le groupe le plus jeune et le groupe le plus âgé étaient assez importants dans la plupart des provinces et des territoires, sauf en Alberta, en Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Manitoba, qui ont enregistré des écarts inférieurs à 10 points de pourcentage. Au Nunavut et au Yukon, il y avait peu de différence entre générations en ce qui concerne l'atteinte du niveau de scolarité tertiaire.

5. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction, des ajustements définitifs peuvent avoir été faits. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

6. Dans les territoires, il convient de faire attention en interprétant les différences entre les groupes d'âge à des niveaux de scolarité donnés. Les proportions pour les différents groupes d'âge reposent sur des estimations pour des populations relativement petites, et sont donc soumises à une plus importante variabilité.

Graphique A.1.2

Proportion de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population, selon le groupe d'âge, 2009

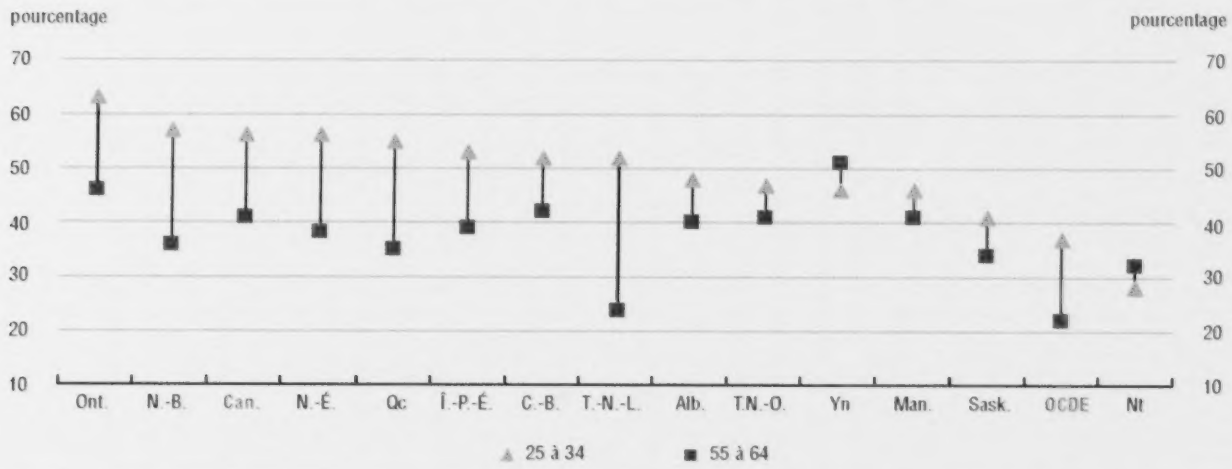

Source : Tableau A.1.3.

Le quart (24 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient terminé des programmes d'études tertiaires de type B, ce qui est de loin supérieur à la moyenne de 10 % déclarée par l'OCDE (graphique A.1.3). Même si cette proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans pour le Canada est quelque peu surestimée, elle démontre la vigueur des établissements qui offrent des programmes tertiaires de type B au pays, vigueur qui n'est pas observée dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Par contre, la proportion correspondante à l'échelle internationale en ce qui concerne les programmes d'études tertiaires de type A et les programmes de recherche de haut niveau était de 21 %, contre 25 % au Canada.

Graphique A.1.3

Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type B (CITE 5B) et d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (CITE 5A/6), 2009

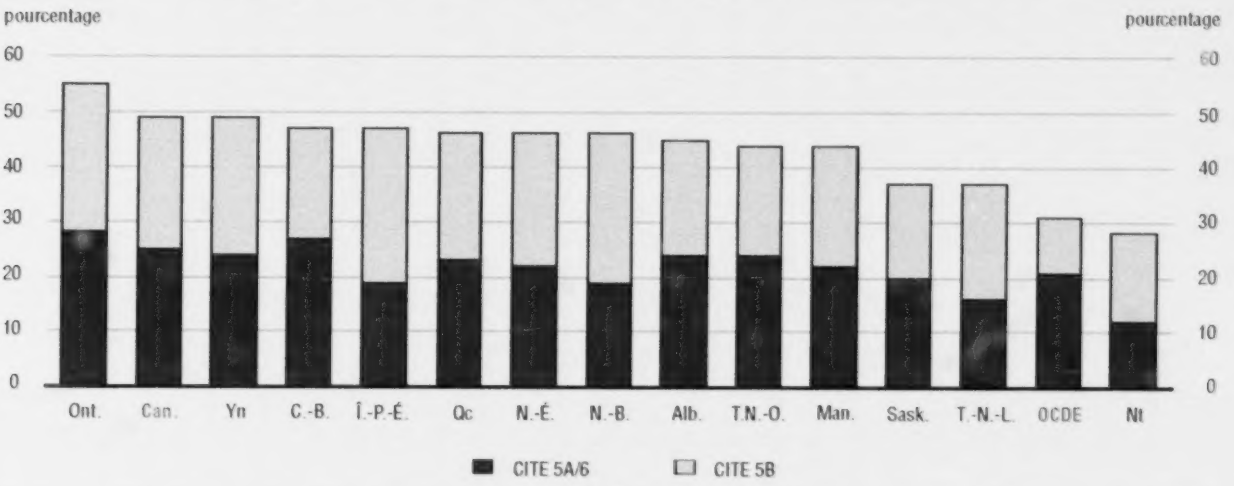

Source : Tableau A.1.3.

Les proportions d'adultes ayant fait des études tertiaires de type B étaient assez fortes dans les provinces et les territoires : elles allaient de 16 % au Nunavut à 28 % à l'Île-du-Prince-Édouard. En ce qui concerne les programmes d'études tertiaires de type A et les programmes de recherche de haut niveau, les pourcentages s'échelonnaient entre 12 % au Nunavut et 28 % en Ontario.

Tendances du niveau de scolarité

Entre 1999 et 2009, la proportion de Canadiens âgés de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires est passée de 20 % à 12 %, enregistrant chaque année un léger recul (tableau A.1.4 et graphique A.1.4.1). Chaque province, ainsi que la moyenne des pays de l'OCDE, affiche également des baisses régulières du niveau « inférieur au deuxième cycle du secondaire ».

Graphique A.1.4.1

Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans sans diplôme d'études secondaires, 1999 et 2009

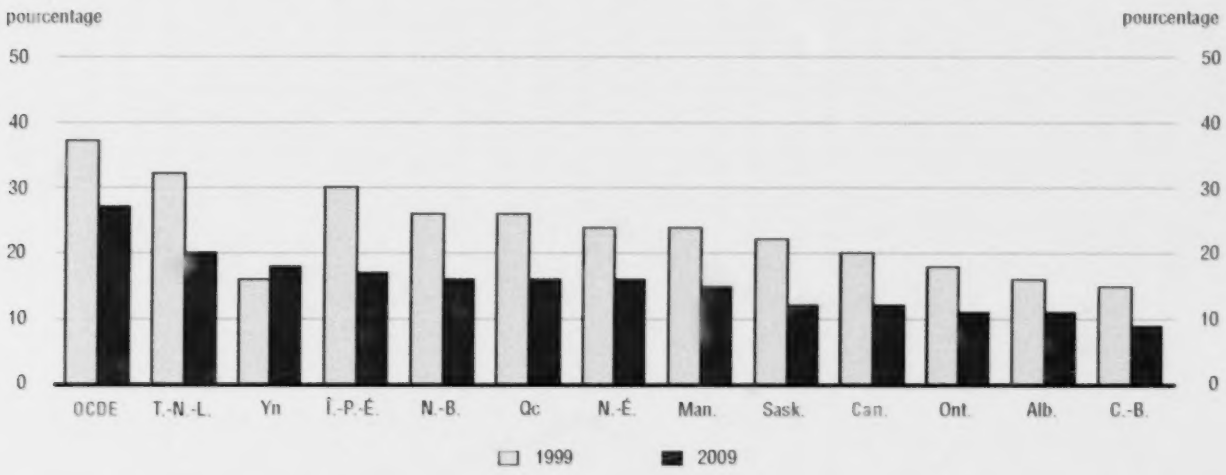

Source : Tableau A.1.4.

La proportion des Canadiens âgés de 25 à 64 ans possédant un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires, est passée de 40 % en 1999 à 38 % en 2009 (tableau A.1.4). Dans l'ensemble, toutefois, la tendance sur dix ans n'a guère varié, à part des hausses et des baisses légères, sauf en Ontario où cette proportion a diminué de 38 % en 1999 à 33 % en 2009.

On observe une hausse globale des proportions de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant terminé leurs études à l'un des niveaux tertiaires (type B, ou type A/programmes de recherche de haut niveau). Au Canada, la proportion d'individus dans ce groupe a augmenté de 11 points de pourcentage, passant de 39 % en 1999 à 50 % en 2009 (tableau A.1.4; graphique A.1.4.2). Les moyennes comparables pour l'OCDE étaient respectivement de 21 % et 30 %.

Graphique A.1.4.2

Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 1999 et 2009

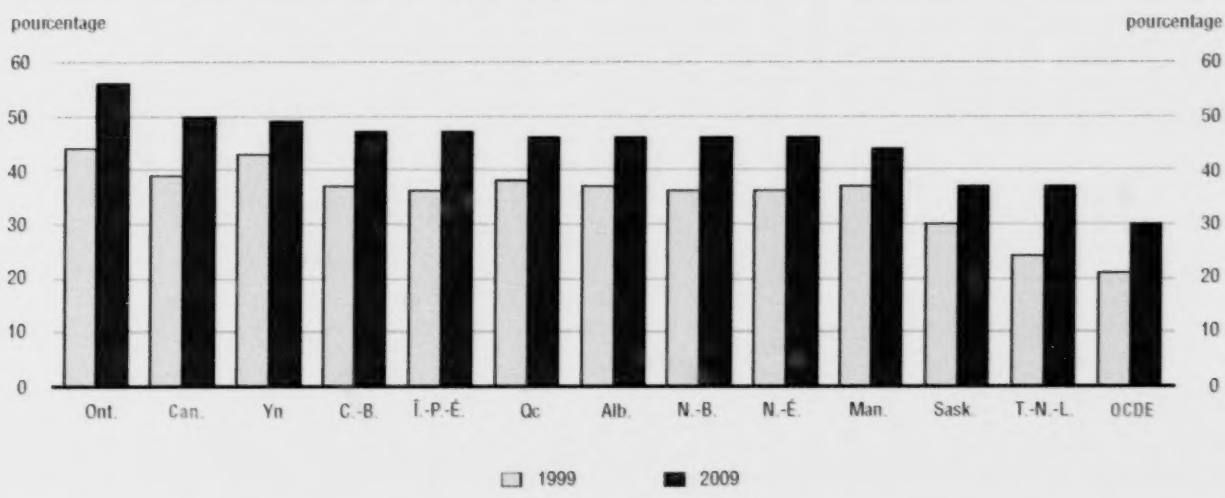

Source : Tableau A.1.4.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur nous informe sur le niveau de scolarité de différents groupes de la population adulte canadienne âgée de 25 à 64 ans. Il présente un tableau de la situation en 2009, mais montre également l'évolution au cours de la dernière décennie.

Le pourcentage de la population appartenant à un certain groupe d'âge qui a atteint un niveau de scolarité donné est obtenu en divisant le nombre de personnes de ce groupe d'âge ayant reçu un diplôme attestant de ce niveau d'études par le nombre total de personnes de ce même groupe d'âge, et en multipliant le quotient par 100.

Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne. La désignation des différents niveaux d'enseignement repose sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) (voir « Les catégories de la CITE et leur description » et « Correspondance avec la CITE » dans les **Notes aux lecteurs**). Une personne doit avoir terminé avec succès un programme à un niveau donné de la CITE pour être considérée comme ayant atteint ce niveau d'études. Sinon, on lui attribue le niveau de scolarité précédent. Par exemple, un diplômé du niveau secondaire obtient le niveau CITE 3, tandis qu'une personne qui n'a pas complété ses études secondaires obtient le niveau CITE 2.

Les données présentées pour le Canada sur le niveau de scolarité de la population reposent sur les données récentes de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle portant sur environ 54 000 ménages. L'EPA vise à présenter un tableau détaillé et actuel de la population âgée de 15 ans et plus à l'échelle du pays. Comme elle permet la déclaration par personne interposée, les renseignements sur l'ensemble du ménage peuvent être recueillis auprès d'un seul membre du ménage. En tout, ce type de déclaration représente environ 65 % de tous les renseignements recueillis. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir d'enquêtes ou de registres nationaux sur la population active.

Les données de l'EPA présentent certaines limites lorsqu'il s'agit d'examiner et de répartir le niveau de scolarité selon la CITE, car il est impossible d'établir une délimitation précise entre « enseignement postsecondaire non tertiaire » et « programmes d'études tertiaires de type B ». Les données de l'EPA sur la population canadienne ayant atteint un niveau de scolarité CITE 5B sont quelque peu surévaluées car cette catégorie comprend, par exemple, des diplômés du CEGEP ou d'un programme collégial de passage à l'université qui, selon la classification type internationale, se classeraient au niveau CITE 4.

L'EPA de Statistique Canada ne permet pas d'identifier de façon indépendante les programmes de recherche de haut niveau (doctorats), ou niveau de scolarité CITE 6; pour cette raison, les niveaux de scolarité CITE 5A et CITE 6 sont comptabilisés ensemble.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A1, *Quel est le niveau de formation de la population adulte ?*.

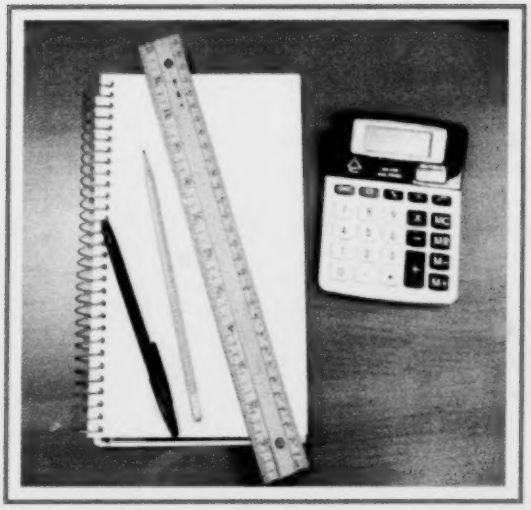

A2

Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Contexte

Cet indicateur présente les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires. Souvent, on considère aussi ces taux comme un moyen de mesurer le rendement des élèves. Une comparaison des taux globaux révèle dans quelle mesure les systèmes scolaires réussissent à offrir aux élèves ce qui est universellement reconnu comme un jalon important en matière d'éducation. La présentation des taux selon le sexe fait ressortir les écarts entre les hommes et les femmes, ce qui permet de savoir si ces systèmes répondent aux besoins des élèves des deux sexes. Le taux de graduation de la population des moins de 25 ans est également présenté; ce taux est utile pour évaluer comment les systèmes d'éducation peuvent aider les adultes plus âgés à obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Essentielle à la poursuite d'études supérieures, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires est devenue la norme pour la plupart des élèves. Pendant longtemps, les hommes avaient été proportionnellement beaucoup plus nombreux à obtenir un diplôme d'études secondaires; toutefois, cette tendance s'est inversée depuis de nombreuses années au Canada et dans presque tous les autres pays membres de l'OCDE. Or, au-delà de ces considérations sur le sexe des diplômés, la valeur des études secondaires ne se limite pas au seul diplôme. Les études secondaires constituent en fait ce qui est largement considéré aujourd'hui comme l'exigence minimale pour accéder au marché du travail.

Un nouvel indicateur, soit l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ajusté basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques (conformément à la collecte de données de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire [EEPS]), a récemment été développé pour le Canada, les provinces et les territoires. Cet indicateur présente, dans une certaine mesure, l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics au Canada à produire des diplômés à l'intérieur de la période de trois ans typiquement couverte par le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (c.-à-d., obtention d'un diplôme au bon moment).

Observations

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

En 2008, selon les plus récentes données disponibles pour les provinces et les territoires, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires au Canada était de 79 % (tableau A.2.1). La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux d'obtention du diplôme supérieurs à 70 % et la plus récente moyenne de l'OCDE (2009) était de 82 %. Aux États-Unis, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires était de 76 %, alors que le taux enregistré au Royaume-Uni (92 %) était

nettement plus élevé que dans les deux pays nord-américains[7]. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour 2008 variaient largement d'une province canadienne à l'autre, soit de 68 % en Alberta à 87 % au Québec. À l'exception de la Saskatchewan (81 %), l'ensemble des provinces de l'Ouest du Canada, en plus de l'Ontario, affichaient toutes des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires inférieurs à celui du Canada de 79 %. Ceci était également le cas des territoires, avec des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires de 33 % au Nunavut, de 61 % dans les Territoires du Nord-Ouest et de 75 % au Yukon.

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires de la population âgée de moins de 25 ans

Au Canada, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour les moins de 25 ans était de 75 % en 2008 (tableau A.2.1 et graphique A.2.1). Le diplôme d'études secondaires peut cependant être obtenu après cet âge par une certaine portion de la population. La proportion de ces diplômés plus âgés a varié selon les provinces en 2008, les plus fortes étant au Québec, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce phénomène est assez important au Québec où 10 % des diplômés de fin d'études secondaires ont obtenu leur diplôme après l'âge de 25 ans. Le Québec a déclaré en 2008 un nombre important de diplômés des programmes de formation préprofessionnelle et professionnelle et les diplômés de ces programmes sont généralement plus âgés que ceux des programmes généraux. Plusieurs pays de l'OCDE avaient des taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires après l'âge de 25 ans se situant autour de 10 %, dont la Norvège (14 %), la Nouvelle-Zélande (13 %), la Finlande (11 %) et le Danemark (10 %).

Graphique A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, tous les âges et moins de 25 ans, 2008

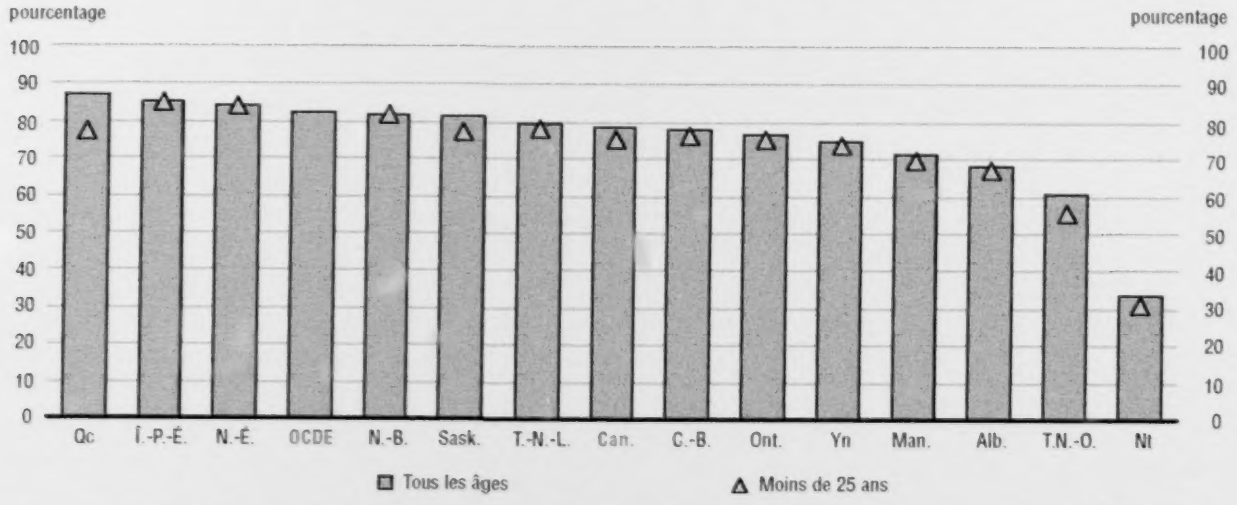

Note : Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2008, ce qui correspond à l'année scolaire 2007-2008.

Source : Tableau A.2.1.

7. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Des taux plus élevés chez les femmes

Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient de 83 % chez les femmes et de 75 % chez les hommes en 2008, un écart relativement important : 8 points de pourcentage (tableau A.2.1 et graphique A.2.2). Selon les chiffres les plus récents de l'OCDE, les pourcentages moyens correspondants étaient de 86 % et 79 %, respectivement, soit un écart homme-femme de l'ordre de 7 points de pourcentage. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires enregistrés par les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables. Dans quelques pays de l'OCDE (l'Allemagne, le Japon et la Corée), l'écart entre les sexes était très faible, ce qui dénote un meilleur équilibre.

Graphique A.2.2

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon le sexe, 2008

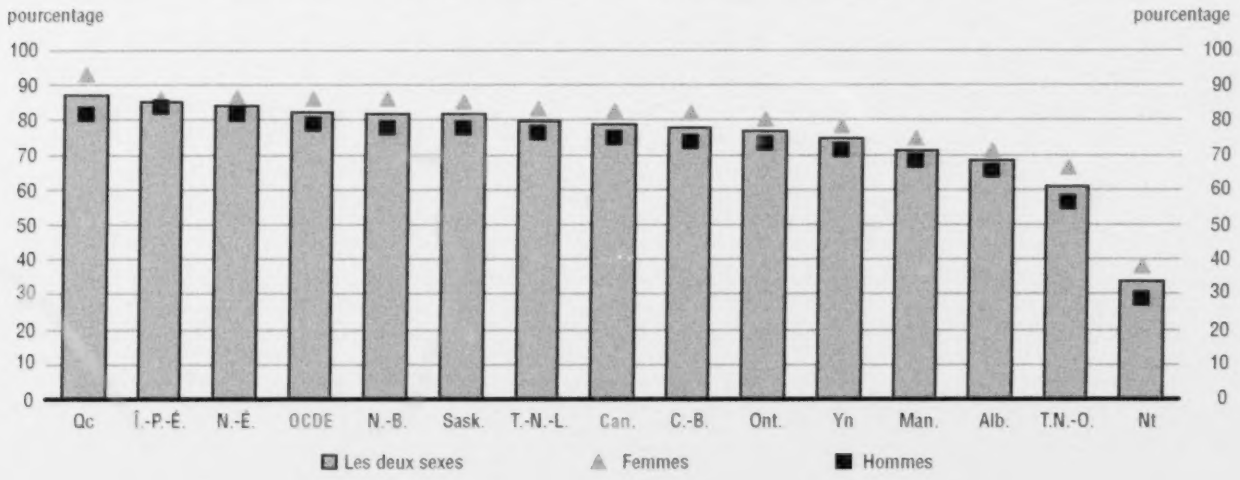

Note : Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2008, ce qui correspond à l'année scolaire 2007-2008.

Source : Tableau A.2.1.

Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans la totalité des provinces et des territoires (tableau A.2.1; graphique A.2.2). Ce taux était supérieur à 80 % dans la majorité des provinces. Seuls le Manitoba (75 %), l'Alberta (71 %) et les trois territoires présentaient des taux plus bas pour ce niveau d'études chez les femmes. Dans deux provinces, soit le Nouveau-Brunswick, et la Colombie-Britannique, l'écart entre les sexes (8 points de pourcentage) était le même que celui enregistré au Canada. Alors que la différence entre les femmes et les hommes à l'égard des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires se situe entre 5 et 9 points de pourcentage en Nouvelle-Écosse, en Alberta, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, au Yukon et au Nunavut, l'écart entre les sexes était de l'ordre de 10 points de pourcentage ou plus au Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest. La plus petite différence se retrouve à l'Île-du-Prince-Édouard (2 points de pourcentage).

Les taux selon les programmes

En 2008, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Québec, correspondaient à ceux des programmes d'enseignement secondaire généraux (tableau A.2.1). Le Québec était la seule province à déclarer en 2008 une telle proportion de diplômés de programmes de formation préprofessionnelle et professionnelle, soit un taux de 13 % pour les deux sexes. Le taux d'obtention de diplôme dans ces programmes à l'échelle du Canada (3 %) était donc presque entièrement déterminé par le secteur de l'enseignement professionnel au Québec, qui se distingue par son caractère particulier et son importance. Alors que les taux d'obtention de diplôme des femmes pour les programmes généraux sont supérieurs à ceux des hommes dans l'ensemble du pays en 2008, les taux pour l'enseignement préprofessionnel et professionnel au Québec présentent toutefois une tendance inverse : 15 % chez les hommes, contre 11 % chez les femmes. Les taux d'obtention d'un diplôme plus importants chez hommes que chez les femmes dans le secteur de l'enseignement préprofessionnel et professionnel peuvent, cependant, n'être que le reflet de l'inégalité dans l'inscription de ces deux groupes dans de tels programmes. Les diplômés des programmes préprofessionnels et professionnels au Québec étaient également plus âgés : seulement 41 % de ces diplômés avaient moins de 25 ans. Cette situation est comparable à celle de l'Australie (49 %), de la Finlande (53 %), de la Nouvelle-Zélande (38 %) et de l'Islande (58 %).

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques

La majorité des élèves qui débutent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire terminent le programme pour lequel ils se sont inscrits à l'intérieur de la période de trois ans typiquement couverte par le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (c.-à-d., obtention d'un diplôme au bon moment)[8]. Au Canada en 2008, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques se situait à 70 %, soit à un taux légèrement supérieur à celui de 68 % établi comme moyenne pour les pays de l'OCDE qui pouvaient fournir les données appropriées (tableau A.2.2 et graphique A.2.3). La proportion d'élèves qui avaient terminé leurs études dans le temps prévu variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 13 % au Nunavut à plus de 75 % à l'Île-du-Prince-Édouard (78 %), en Nouvelle-Écosse (80 %) et au Nouveau-Brunswick (79 %). Les élèves des provinces de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique avaient réussi à terminer un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans des proportions supérieures à la moyenne nationale de 70 %, alors que le contraire a pu être observé pour les élèves du Québec[9], de l'Alberta, de la Saskatchewan et des trois territoires.

8. La méthodologie basée sur une 'cohorte synthétique' pour le calcul de la réussite à terminer un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les provinces et les territoires au Canada peut varier légèrement de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce rapport peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires (lorsque les données d'une cohorte réelle étaient disponibles).

9. Étant donné l'importance des inscriptions dans les établissements privés, au secondaire, et par conséquent, de la part de graduation du secondaire attribuable au réseau privé au Québec, les résultats présentés dans ce rapport peuvent sous-estimer la proportion réelle relative à la réussite d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire au sein de cette province. Au Québec, 22 % de l'ensemble des diplômés du secondaire obtiennent leur diplôme d'une école privée. En utilisant des estimations du nombre d'inscrits et de diplômés pour cette province, la réussite d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire est passée de 65 % à 70 %, soit à un taux légèrement supérieur à celui de 68 % établi comme moyenne pour les pays de l'OCDE qui pouvaient fournir les données appropriées et au même niveau que la moyenne canadienne de 70 %.

Graphique A.2.3

Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire, population âgée de 16 à 19 ans, selon le sexe, 2008

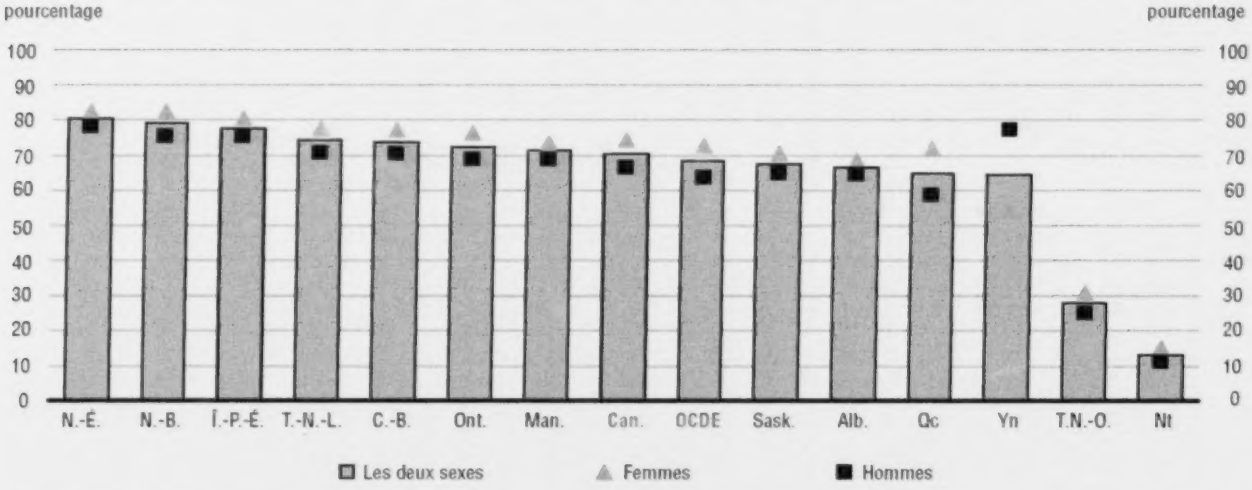

Note : Population âgée de 15 à 18 ans au Québec. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2008, ce qui correspond à l'année scolaire 2007-2008.

Source : Tableau A.2.2.

La proportion de femmes ayant réussi à terminer un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire était, en général, supérieure à celle des hommes pour l'ensemble des provinces et des territoires au Canada à l'exception du Yukon (tableau A.2.2; graphique A.2.3). Des écarts de plus de 7 points de pourcentage entre l'achèvement réussi des femmes et des hommes ont été enregistrés au Québec (13 points de pourcentage) et en Ontario (8 points de pourcentage). Par contraste, des écarts d'environ 4 points de pourcentage ont pu être observés en Nouvelle-Écosse, au Manitoba, en Alberta et au Nunavut.

Lorsque comparées aux taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, les proportions inférieures d'élèves ayant réussi à terminer un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le temps prévu semblent suggérer que, pour certaines provinces et territoires en particulier, le processus menant à l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires se déroule sur une plus longue période que la période de trois ans retenue pour le calcul de cet indicateur. Ceci est notamment le cas des Territoires du Nord-Ouest, qui présentent un écart de 33 points de pourcentage entre les deux taux, suivi du Québec (22 points de pourcentage), du Nunavut (20 points de pourcentage), de la Saskatchewan (14 points de pourcentage) et du Yukon (10 points de pourcentage) (données non présentées). L'ensemble des autres provinces et territoires ont présenté, quant à eux, des écarts se situant entre moins de 1 point de pourcentage au Manitoba à environ 7 points de pourcentage à l'Île-du-Prince-Édouard. Une méthodologie similaire mais appliquée à des données de cohortes réelles – comme c'est le cas dans plusieurs pays de l'OCDE – permettrait de calculer l'impact d'un parcours d'étudiants sur une période plus longue que la durée théorique du cycle d'études.

De tels résultats ne sont pas surprenant dans la mesure où, tel qu'observé dans cette section, on avait déjà souligné des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires après l'âge de 25 ans supérieurs dans le cas de certaines de ces provinces et de ces territoires en 2008 : Québec, Saskatchewan et Territoires du Nord-Ouest.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente d'une part, des taux *nets* d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, avec et sans double comptage, selon la finalité, l'orientation des programmes et le sexe et d'autre part, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques.

Les taux nets d'obtention du diplôme

Ces taux sont une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie, et ce dans l'hypothèse d'un maintien des conditions actuelles d'obtention de ce type de diplôme.[10]

Les taux nets d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires correspondent à la somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique.[11] Les *taux avec double comptage* sont calculés sur la base de tous les diplômes accordés au cours d'une année, alors que les *taux sans double comptage* comprennent uniquement les personnes ayant obtenu pour la première fois un diplôme de ce niveau. Est considéré un diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire une personne qui termine avec succès la dernière année d'études de ce cycle, quel que soit son âge.

Toutes les données pour le Canada concernent l'année scolaire 2007-2008; les moyennes de l'OCDE portent sur l'année 2008-2009. Les données pour le Canada proviennent de l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), une enquête administrative qui recueille des données sur les établissements d'enseignement publics auprès des ministères provinciaux et territoriaux de l'éducation[12]. Pour assurer la comparabilité avec les autres pays de l'OCDE, Statistique Canada a estimé, pour toutes les provinces et les territoires sauf le Québec (les données réelles pour 2007-2008 fournies par le Québec ont été utilisées), le nombre de diplômés des écoles privées à partir des plus récentes données disponibles pour ce secteur (les inscriptions en 12ème année en 1999-2000). Les diplômés des écoles privées obtenus de cette manière ont été ajoutés, avec les diplômés des écoles de bande (données provenant du Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien), au nombre de diplômés du secteur public et inclus dans le calcul des taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

10. La méthodologie employée pour produire les chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut diverger de celle utilisée par les provinces. Par conséquent, les chiffres présentés dans ce rapport peuvent différer légèrement de ceux publiés par les provinces et les territoires.

11. Cette méthodologie est différente de celle utilisée dans les deux dernières éditions de ce rapport. Dans les rapports de 2009 et de 2010, cet indicateur était calculé à partir de la méthode « brute », qui consiste à diviser le nombre de diplômés, peu importe leur âge, par la population ayant l'âge typique d'obtenir ce diplôme (établit à l'époque entre 17 et 18 ans).

12. La disponibilité des données sur l'obtention d'un diplôme de certains programmes secondaires n'est pas uniforme dans l'ensemble des provinces et des territoires. En outre, dans la plupart des cas, on ne tient pas compte des diplômes d'éducation générale (DEG), de l'éducation et du perfectionnement des adultes, ni des diplômes des écoles pour adultes, qui ne font pas partie des programmes d'études secondaires habituels.

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire

L'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques (conformément à la collecte de données EEPS) a été récemment développé pour le Canada, les provinces et les territoires. Ce taux est calculé en divisant le nombre de diplômés âgés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2007-2008 par le nombre d'inscrits en grade 10 (3e secondaire au Québec) trois ans auparavant (c.-à-d., en 2005-2006). Ce ratio est ensuite ajusté de manière à prendre en considération les décès de même que les flux migratoires interprovinciaux et internationaux.

Plus spécifiquement, les facteurs d'ajustement sont calculés en divisant la population des 14 à 15 ans en 2005 (qui correspond aux étudiants en grade 10) par la population des 17 à 18 ans en 2008 (ce qui correspond aux étudiants de grade 10 qui obtiennent un diplôme trois ans plus tard). Pour le Canada, le facteur d'ajustement est inférieur à 100 % ce qui signifie que l'immigration a surpassée l'émigration. Si nous n'effectuons pas cet ajustement, les immigrants récents qui ne faisaient pas partie de la cohorte de grade 10 d'origine entraîneraient une surévaluation du nombre de diplômés faisant partie de l'univers de départ (inscriptions en grade 10 en 2005). Cet ajustement assume implicitement que les taux de graduation des immigrants récents sont identiques à ceux de la cohorte d'origine.

Il convient de mentionner que d'autres mouvements vers ou hors du système public peuvent se produire entre le grade 10 et l'obtention d'un diplôme à la fin du grade 12, comme des mouvements entre les secteurs public et privé, par exemple. Ceux-ci ne sont pas pris en considération parce que les données nécessaires à ce type d'estimation ne sont pas disponibles actuellement.

Collecte des données internationales

Les chiffres internationaux publiés par l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation mené conjointement par trois organisations internationales (UNESCO, l'OCDE, et Eurostat) et réalisé en 2010 par l'OCDE.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A2, *Combien d'élèves terminent-ils leurs études secondaires ?*.

A3

Obtention d'un diplôme d'études tertiaires

Contexte

Cet indicateur présente les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[13]. Les pays qui affichent un taux élevé d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires sont plus susceptibles de disposer d'une main-d'œuvre hautement qualifiée ou de la perfectionner. Cet indicateur établit un rapport entre les personnes d'un âge spécifique qui obtiennent un diplôme d'études tertiaires au cours d'une année de référence et le nombre total de personnes de cet âge-là (Voir « Définitions, sources et méthodologie »).

Pour les diplômes des sous-catégories CITE 5B et 5A, les taux globaux d'obtention d'un premier diplôme sont aussi présentés selon le sexe, et ils sont examinés afin de déterminer la proportion dans laquelle les diplômés de moins (et de plus) de 30 ans y contribuent. L'examen de la contribution des étudiants plus âgés (qui sont définis par l'Organisation de coopération et de développement économiques comme étant ceux âgés de plus de 30 ans) aux taux d'obtention d'un diplôme peut fournir des renseignements sur la faculté d'adaptation de la force de travail relativement aux conditions économiques et aux exigences en termes de compétences, ainsi qu'une indication quant aux divers types d'étudiants que les établissements d'enseignement postsecondaire visent à servir et à soutenir.

Dans la mesure où les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires sont influencés par le nombre d'étudiants internationaux qui obtiennent un tel diplôme, deux mesures sont présentées pour chaque catégorie d'études tertiaires : l'une concerne tous les diplômés et l'autre exclut les diplômés internationaux. Les étudiants internationaux qui complètent un programme d'études tertiaires peuvent plus ou moins augmenter le taux d'obtention d'un diplôme de leur pays d'accueil dans la mesure où ils sont comptés comme diplômés, mais pas comme faisant partie de la population du pays en question.[14]

Les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires dépendent de la demande étudiante pour l'éducation postsecondaire, l'accès aux programmes et de leur structure, des différentes exigences en matière d'obtention du diplôme et du niveau de qualification exigé sur le marché du travail. Ils peuvent aussi être influencés par la conjoncture économique lorsque des diplômés du secondaire choisissent de remettre à plus tard leurs études postsecondaires pour profiter des perspectives d'emploi.

13. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » des Notes aux lecteurs.
14. Veuillez vous reporter à l'indicateur C1 dans ce rapport; il concerne plus particulièrement l'importance relative des étudiants internationaux au sein de la population étudiante.

Observations

Premiers diplômes d'études tertiaires de types 5B et 5A

Au Canada, le taux d'obtention d'un premier diplôme de la sous-catégorie CITE 5B (qui inclut seulement les étudiants ayant reçu leur premier diplôme) était de 28,8 % en 2008, année la plus récente pour laquelle on dispose de données sur ce secteur au Canada[15] (tableau A.3.1 et graphique A.3.1).[16] Ce taux global pour le Canada est très supérieur à la plus récente moyenne comparable des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), estimée à 10,4 % pour 2009.[17] Cet écart important témoigne de la vigueur du secteur de l'enseignement tertiaire de type B au Canada, qu'on ne retrouve que dans quelques autres pays de l'OCDE (la Slovénie, 26,5 %; le Japon, 26,2 %; l'Irlande, 25,6 %; et la Nouvelle-Zélande, 24,0 %). De plus, il explique en partie pourquoi le taux d'obtention d'un premier diplôme universitaire de la sous-catégorie CITE 5A (enseignement tertiaire de type A)[18] au Canada peut, à première vue, sembler faible dans le contexte international. En 2008, le taux moyen d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A au Canada était de 36,9 %, soit 2 points de pourcentage de moins que la plus récente moyenne de 38,6 % enregistrée par l'OCDE pour 2009 (tableau A.3.1 et graphique A.3.2). Toutefois, ce taux n'est pas vraiment faible si l'on tient compte de l'ensemble du secteur tertiaire au Canada, où de nombreux étudiants du niveau postsecondaire choisissent de suivre une formation tertiaire de type B. Par contre, dans la plupart des pays de l'OCDE, les étudiants seraient beaucoup moins susceptibles d'avoir accès à ces programmes et suivraient donc une formation tertiaire de type A (études universitaires). Toutefois, il est aussi important de remarquer que la majorité des pays ayant des taux d'obtention de diplôme relevant de la sous-catégorie CITE 5B relativement élevés affichent aussi des taux d'obtention d'un premier diplôme de la sous-catégorie CITE 5A qui sont plus élevés que la moyenne de l'OCDE et la moyenne canadienne. Ceci suggère que bien que les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires aient historiquement été élevés au Canada, d'autres pays prennent des mesures qui reconnaissent l'importance de l'éducation de niveau tertiaire.

15. Cette catégorie comprend les étudiants ayant obtenu un premier diplôme d'études collégiales d'un collège communautaire, un premier diplôme d'études techniques d'un cégep, ou encore un premier certificat ou diplôme de premier cycle (on trouvera plus de détails dans la section « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur, ainsi que sous les rubriques « Correspondance avec la CITE » et « Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) » dans la section Notes aux lecteurs du présent rapport).
16. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.
17. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.
18. Cette catégorie comprend les étudiants ayant obtenu un premier baccalauréat (on trouvera plus de détails dans la section « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur, ainsi que sous les rubriques « Correspondance avec la CITE » et « Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) » dans la section Notes aux lecteurs du présent rapport).

Graphique A.3.1

Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type B, selon le sexe, 2008

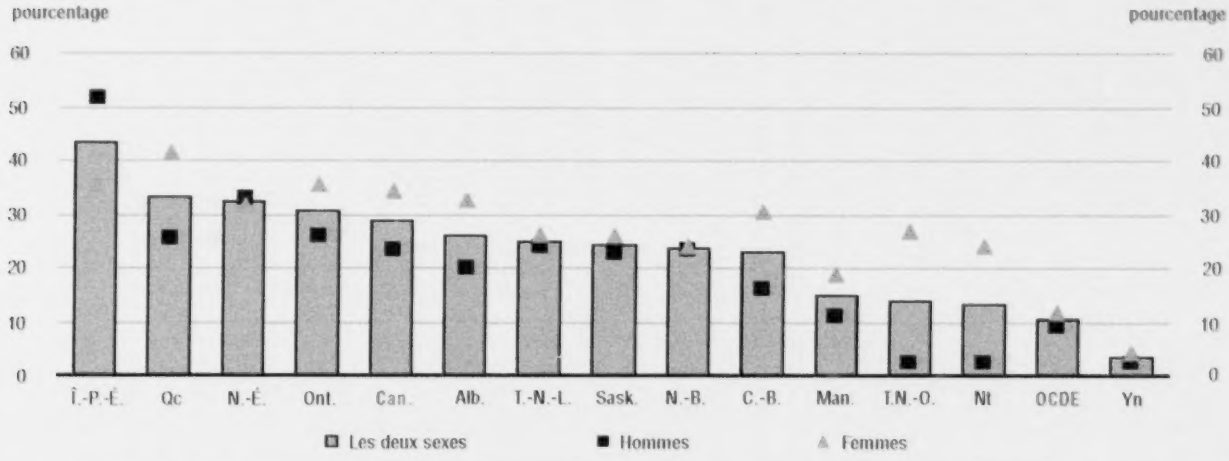

Source : Tableau A.3.1.

Ces taux globaux d'obtention d'un premier diplôme des sous-catégories CITE 5B et 5A variaient d'une province et d'un territoire à l'autre. Dans le cas des programmes d'enseignement tertiaire de type B, les taux d'obtention étaient supérieurs à la moyenne nationale pour l'Île-du-Prince-Édouard (43,4 %), le Québec (33,4 %), la Nouvelle-Écosse (32,4 %) et l'Ontario (30,8 %) (tableau A.3.1 et graphique A.3.1). Au Manitoba (14,9 %), dans les Territoires du Nord-Ouest (13,9 %), au Nunavut (13,3 %) et au Yukon (3,5 %), les taux d'obtention d'un diplôme étaient équivalents ou inférieurs à la moitié de la moyenne canadienne.

Pour ce qui est de l'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A, la Nouvelle-Écosse affichait un taux particulièrement élevé de 54,5 % grâce, en partie, à la présence de nombreux étudiants venus de l'extérieur de la province et à sa capacité importante comparativement à sa population (tableau A.3.1 et graphique A.3.2). Le Nouveau-Brunswick (44,4 %), l'Ontario (42,9 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (40,3 %) étaient les autres provinces à dépasser la moyenne canadienne de 36,9 % applicable aux programmes relatifs à la sous-catégorie CITE 5A. Il n'existe pas de programmes de ce niveau dans les territoires,[19] et les taux enregistrés par les autres provinces étaient tous inférieurs à la moyenne nationale : ils allaient de 26,4 % en Alberta à 34,4 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

19. Bien que les résidents des territoires se rendent dans d'autres provinces pour poursuivre leurs études universitaires, ils ne sont pas reflétés dans ces taux d'obtention d'un diplôme dans la mesure où ces derniers tiennent compte des étudiants en fonction des provinces où ils étudient.

Graphique A.3.2

Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A, selon le sexe, 2008

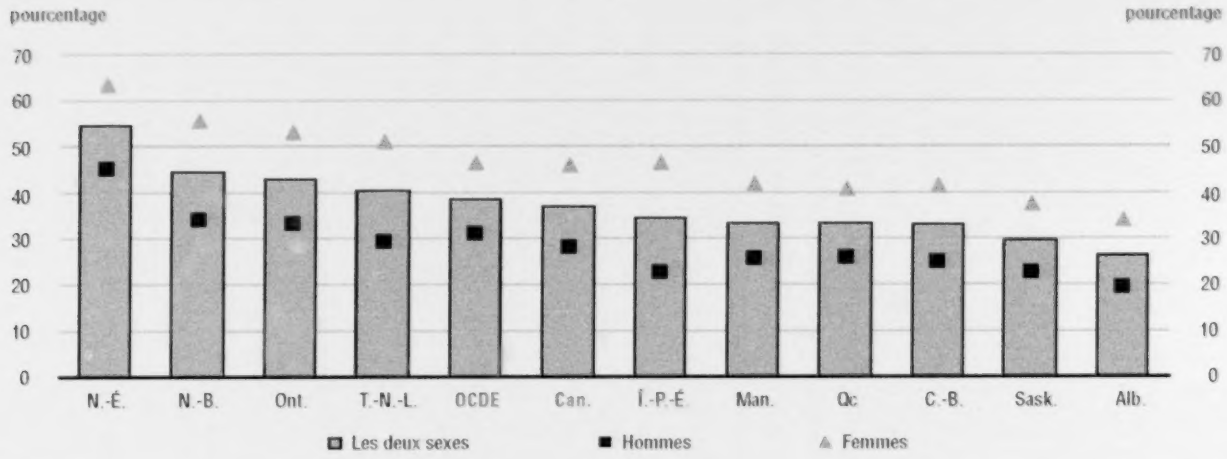

Source : Tableau A.3.1.

Écarts entre les sexes

Dans l'ensemble du Canada, le taux estimé d'obtention d'un premier diplôme de la sous-catégorie CITE 5B était plus élevé chez les femmes (34,4 %) que chez les hommes (23,5 %), soit un écart assez appréciable de 11 points de pourcentage (tableau A.3.1 et graphique A.3.1). Les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A (45,8 % chez les femmes, contre 28,3 % chez les hommes) révèlent un écart encore plus grand entre les sexes, soit 18 points de pourcentage (graphique A.3.2).[20] Les estimations comparables de l'OCDE pour 2009 révèlent également, dans l'ensemble, des taux d'obtention plus élevés chez les femmes. Dans le cas des programmes de la sous-catégorie CITE 5B, les taux moyens étaient de 11,9 % chez les femmes, contre 9,1 % chez les hommes. Pour ce qui est de la sous-catégorie CITE 5A, ces taux respectifs étaient de 46,5 % et de 31,0 %.

Dans toutes les provinces, et ceci, sans exception, les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A par des femmes étaient supérieurs à ceux des hommes (graphique A.3.2). Ceci était aussi généralement le cas pour les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type B, bien qu'il y ait eu des exceptions dans le cadre desquelles les taux pour les hommes étaient supérieurs (Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse) ou similaires à ceux des femmes (au Nouveau-Brunswick et au Yukon) (graphique A.3.1).

20. Vu la différence qui existe entre le nombre de femmes et d'hommes inscrits dans des collèges et universités au Canada, des écarts entre les taux d'obtention d'un premier diplôme d'études tertiaires de type A et de type B concernant les femmes et ceux concernant les hommes ne sont pas surprenants; c'est une situation qui se présente également dans plusieurs pays de l'OCDE.

Profil d'âge des diplômés

Dans un contexte international, l'OCDE considère que les diplômés de moins de 30 ans figurent dans une fourchette d'âge type pour obtenir un diplôme d'études tertiaires. En 2008, le taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type B parmi les individus faisant partie de ce groupe d'âge était de 22,2 % pour l'ensemble du Canada (tableau A.3.1). Les taux d'obtention pour les personnes âgées de moins de 30 ans représentaient environ trois quarts (77 %) du taux global d'obtention pour ces programmes. À l'opposé, cela signifie que les étudiants qui sont considérés comme figurant en dehors de la fourchette d'âge type pour obtenir un tel diplôme représentaient près d'un quart (23 %) du taux global d'obtention.

Comparés à la moyenne canadienne, les diplômés d'un âge supérieur à celui considéré comme étant typique pour obtenir un diplôme avaient une plus grande incidence sur les taux d'obtention de diplômes collégiaux en Colombie-Britannique, au Québec, au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest, en Saskatchewan et au Nunavut, où ils comptaient pour plus d'un quart du taux global d'obtention (tableau A.3.1). C'est en Colombie-Britannique et au Québec que leur poids était le plus marqué; dans ces provinces, ils représentaient un tiers des taux globaux d'obtention d'un diplôme.

La proportion de diplômés ayant suivi un programme de la sous-catégorie CITE 5A et se trouvant en dehors de la fourchette d'âge type pour obtenir un diplôme est relativement inférieure à celle relative aux programmes de la sous-catégorie 5B dans toutes les provinces. Dans l'ensemble du Canada, les diplômés âgés de plus de 30 ans représentaient 9 % du taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A (tableau A.3.1). On observe une situation similaire au sein de tous les territoires et provinces où ces diplômés représentaient 15 % ou moins des taux d'obtention d'un tel diplôme.

L'âge médian des personnes ayant reçu un diplôme d'études tertiaires de la sous-catégorie CITE 5A varie seulement d'environ un an et demi entre tous les territoires et les provinces : il va de 22,2 ans à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse à 23,8 ans au Québec (tableau A.3.1).

Programmes de recherche de haut niveau (sous-catégorie CITE 6)

En 2008, le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue des programmes de recherche de haut niveau était de 1,2 % au Canada, soit inférieur à la moyenne de 1,5 % dans les pays de l'OCDE (tableau A.3.1). Les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue de ces programmes s'échelonnaient de 0,4 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 1,6 % au Québec.

Graphique A.3.3

Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études tertiaires de sous-catégorie CITE 5B et 5A, pour ceux âgés de moins et de plus de 30 ans, 2008

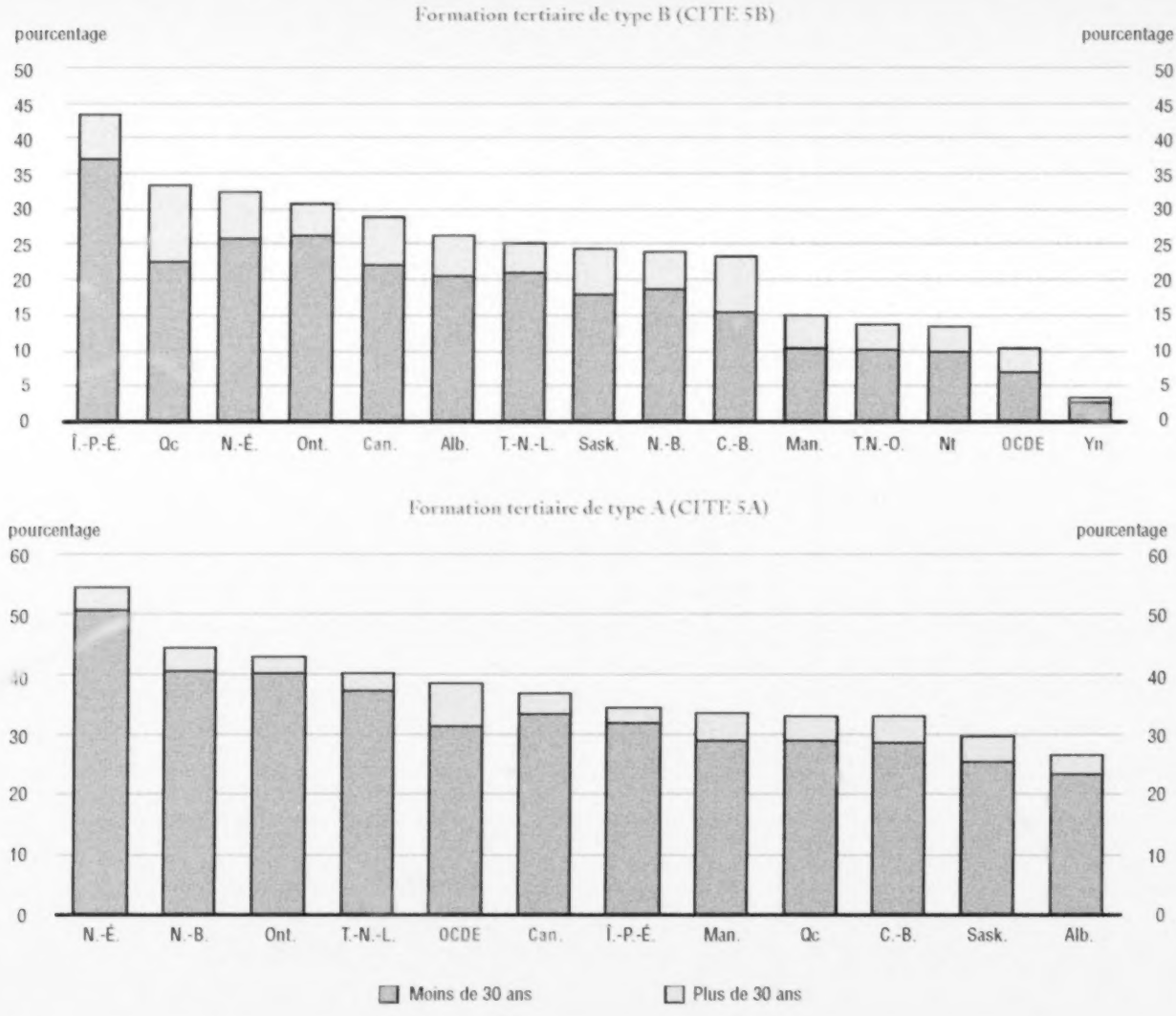

Source : Tableau A.3.1.

Incidence des étudiants internationaux sur les taux d'obtention d'un diplôme

Les étudiants internationaux sont ceux qui se sont rendus dans un pays différent du leur dans le but précis d'y suivre des études tertiaires (Voir la section « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur). Il faut prendre les étudiants internationaux en compte lorsque l'on examine les taux d'obtention d'un diplôme, dans la mesure où ceux qui reçoivent un diplôme d'études tertiaires sont comptés comme diplômés, mais pas comme faisant partie de la population du pays d'accueil.

À l'échelle de l'ensemble du Canada, les diplômés internationaux ont une plus petite incidence sur le taux d'obtention d'un diplôme de la sous-catégorie CITE 5A que dans certains autres pays de l'OCDE. Les diplômés internationaux représentaient 7 % du taux d'obtention canadien correspondant à ce niveau d'études. Lorsque les étudiants internationaux sont exclus du calcul du taux canadien d'obtention d'un diplôme, la diminution de ce taux est minime puisqu'il passe de 36,9 % à 34,6 %. À titre de comparaison, c'est en Australie, au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande que les étudiants internationaux ont eu la plus grande incidence sur les taux d'obtention d'un diplôme d'études de la sous-catégorie CITE 5A puisque le fait de les exclure des calculs s'est traduit par une baisse des taux d'obtention comprise entre 9 et 15 points de pourcentage.

Parmi les provinces, c'est en Saskatchewan et en Alberta que les étudiants internationaux ont eu la plus petite incidence sur les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A puisque le fait de les exclure des calculs s'est traduit par une diminution des taux d'obtention d'un point de pourcentage (tableau A.3.1). Leur plus grande incidence a été enregistrée en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick où l'exclusion des étudiants internationaux a mené à des taux affichant six points de pourcentage de moins.

Concernant les programmes de recherche de haut niveau (sous-catégorie CITE 6), les diplômés internationaux représentaient 14 % du taux global d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires au Canada. Ceci est bien inférieur à certains pays de l'OCDE, comme le Royaume-Uni et la Suisse, où les diplômés internationaux représentent plus de 40 % du taux d'obtention de diplôme. Au Canada, lorsque les étudiants internationaux sont exclus du décompte du nombre de diplômés, le taux ajusté de 1,0 % est légèrement inférieur au taux non ajusté (d'une valeur de 1,2 % comme indiqué plus haut).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires selon les programmes suivis; il inclut et il exclut les étudiants internationaux. Pour les sous-catégories CITE 5B et 5A, les taux globaux d'obtention d'un diplôme sont aussi présentés selon le sexe et pour les diplômés ayant moins de 30 ans. Pour calculer ces taux, c'est la méthode *nette* qui est privilégiée; elle consiste essentiellement à établir la somme des taux d'obtention par âge, ces taux étant obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par la population ayant le même âge.[21] Est considérée comme un diplômé d'études tertiaires une personne qui obtient un diplôme de ce niveau au cours de l'année de référence. Les taux d'obtention d'un diplôme rajustés en fonction des étudiants internationaux suivent les mêmes calculs, mais excluent les étudiants internationaux.

Les étudiants internationaux sont ceux qui, dans le but spécifique de poursuivre leurs études, se rendent dans un pays autre que leur pays de résidence ou autre que celui dans lequel ils ont précédemment suivi des études. Ces étudiants peuvent être définis sur la base du pays dont ils étaient les résidents permanents ou du pays dans lequel ils ont précédemment étudié (sans tenir compte de leur nationalité). Au Canada, ce concept inclut les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens et qui ne détiennent pas de permis de résidence permanente au Canada.

Les valeurs utilisées dans le dénominateur pour calculer les taux d'obtention d'un diplôme sont fondées sur la moyenne des estimations démographiques pour ces différents groupes d'âge, d'après les estimations démographiques pour l'année correspondante.

21. Cette méthodologie diffère de celle utilisée dans les deux éditions précédentes de ce rapport. En 2009 et 2010, cet indicateur avait recours à la méthode *brute*, qui consiste à diviser le nombre de diplômés, peu importe leur âge, par la population ayant l'âge typique d'obtenir ce diplôme d'une certaine catégorie CITE.

Les taux d'obtention publiés par l'OCDE sont fondés sur le *premier diplôme*; ils excluent donc les personnes dont le nouveau diplôme est un deuxième diplôme à l'intérieur d'un même niveau de la CITE. Pour la sous-catégorie CITE 5B, on estime le nombre de premiers diplômes d'études collégiales ou d'études techniques (cégep) et de certificats ou diplômes universitaires de niveau inférieur au baccalauréat en soustrayant du nombre total de diplômés de ces programmes au cours de l'année de référence une estimation du nombre d'étudiants dont le diplôme ou certificat obtenu était le deuxième à l'intérieur de ce niveau de la CITE. La même logique s'applique à la sous-catégorie CITE 5A : afin de respecter la définition type établie par l'OCDE, on estime le nombre de premiers baccalauréats en soustrayant du nombre total de baccalauréats décernés durant l'année de référence une estimation du nombre d'étudiants dont le baccalauréat obtenu était un deuxième diplôme à l'intérieur de ce niveau de la CITE. Les deux estimations ont été établies en fonction de la cohorte de diplômés interviewés dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de Statistique Canada de 2007 (promotion de 2005).

Les données pour le Canada sont présentées pour l'année civile 2008, sur la base des plus récentes données produites par le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Le SIEP est un recensement qui recueille des données sur toutes les unités de la population cible, sans échantillonnage. La population cible comprend les établissements d'enseignement postsecondaires publics canadiens (universités, collèges communautaires et centres de formation professionnelle). Chaque établissement fournit à Statistique Canada des données sur ses programmes, ses étudiants et les diplômes décernés. Étant donné que toutes les institutions ne rapportent pas au SIEP, les résultats pour certaines provinces ou certains territoires sont en partie obtenus par le biais d'estimations[22] soumises aux institutions pour validation. Les données internationales proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation mené par l'OCDE relativement à l'année scolaire 2008/2009, et elles correspondent à l'année 2009 pour l'obtention des diplômes.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A3, *Combien d'étudiants terminent-ils leurs études tertiaires ?*.

22. L'Université de Régina (Saskatchewan) ne fait plus état de ses diplômés au Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) depuis 2005-2006. Le calcul du taux de graduation pour la Saskatchewan a été fait en incluant le nombre de diplômés de 2004 de l'Université de Régina.

A4

Performance et équité dans les résultats de PISA

Contexte

La réussite scolaire, ainsi que d'autres résultats sur le plan de l'éducation, sont influencés par une interaction entre plusieurs facteurs relevant des antécédents et des caractéristiques individuelles des élèves, ainsi que par les pratiques et l'organisation de leur classe, de leur école et de leur communauté. Cet indicateur examine la relation qui existe entre deux aspects des antécédents familiaux des élèves (leur statut d'immigrant et leur situation socioéconomique) et leurs compétences en lecture telles que mesurées par l'échelle cumulée de lecture du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2009.[23]

Améliorer le rendement scolaire de tous les groupes d'élèves fait partie intégrante du principe d'équité, et se traduit par des avantages autant sur le plan individuel que sur le plan sociétal. Les différences dans le développement des compétences scolaires ont des répercussions sur les capacités des individus à finir leurs études secondaires (ce qui est considéré comme étant une formation de base dans notre économie mondialisée), à accéder à des études supérieures et à persévérer dans ces études, à se faire valoir sur le marché du travail dans la recherche d'un emploi plus rémunérateur, et à fonctionner pleinement et efficacement au sein de la société. Les écarts qui existent au niveau des compétences scolaires à cause des antécédents sociaux peuvent perpétuer des situations désavantageuses et entraver la mobilité sociale. La réussite et les résultats scolaires peuvent aussi avoir une incidence sur les différences, au titre de la santé, entre divers groupes de personnes, sur la cohésion au sein d'une société (qui est caractérisée par les niveaux de confiance qui existent entre les individus et les groupes) et sur le sentiment d'appartenance à la société en général.

Il est important pour tout système d'éducation de se soucier de la mesure dans laquelle il sert l'ensemble de la population des élèves. Faire tout son possible pour s'assurer que tous les jeunes se développent au maximum de leur potentiel inné, peu importe leurs antécédents sociaux, est un principe fondamental de l'éducation publique au Canada. Toutefois, les antécédents familiaux ont un impact sur l'apprentissage de nombreuses façons, à la fois dans la salle de classe et en dehors de la salle de classe, par l'intermédiaire, par exemple, des compétences parentales ou des expériences au cours de la petite enfance. Le rôle des politiques sociales plus générales et leur influence sur les écarts de réussite et d'autres écarts liés à l'éducation doivent aussi être pris en considération dans ce cadre.

23. Pour une étude d'un éventail plus large de variables contextuelles et liées aux élèves de façon individuelle et des relations qui existent entre ces variables et la réussite en lecture aux niveaux canadien et provinciaux/territoriaux, veuillez consulter le *Deuxième rapport tiré des résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves de 2009* produit par Statistique Canada, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Observations

Antécédents socioéconomiques

Dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), le statut socioéconomique est mesuré par l'indice de statut économique, social et culturel (SESC). Il a été établi à partir des informations fournies par l'échantillon représentatif d'élèves âgés de 15 ans qui ont pris part au PISA relativement à la profession des parents, aux niveaux d'études des parents, et à un ensemble de biens possédés à la maison.

Avec une valeur moyenne de l'indice de 0,50 (c.-à.-d. une valeur supérieure à la moyenne de l'OCDE de la moitié d'un écart-type), les élèves âgés de 15 ans au Canada ont enregistré un résultat plus élevé[24] au titre de l'indice SESC que les élèves des pays membres de l'OCDE en général, ce qui indique que la situation des élèves au Canada est, en moyenne, relativement meilleure que celle des élèves des autres pays de l'OCDE (tableau A.4.1). Seuls les élèves de l'Islande se sont mieux classés que ceux du Canada au titre de cet indice (0,72). En fait, le Canada a obtenu des résultats supérieurs à la moyenne des pays de l'OCDE pour chaque quartile de l'indice, ce qui signifie qu'à chaque niveau de statut socioéconomique, les jeunes canadiens âgés de 15 ans se trouvent dans une meilleure position, d'un point matériel, que ceux des autres pays de l'OCDE en général.[25]

Au niveau des provinces, la valeur moyenne de l'indice SESC global allait de 0,26 pour Terre-Neuve-et-Labrador à 0,61 en Alberta (tableau A.4.1). La valeur moyenne de l'indice SESC pour Terre-Neuve-et-Labrador (0,26), le Nouveau-Brunswick (0,31), le Manitoba (0,33), l'Île-du-Prince-Édouard (0,36) et le Québec (0,39) était significativement inférieure à la valeur moyenne canadienne.

Au Canada dans son ensemble, dans toutes les provinces, et parmi les pays membres de l'OCDE en général, le rendement en lecture augmentait, en moyenne, en tandem avec l'augmentation du niveau du statut socioéconomique tel que mesuré par les quartiles de l'indice SESC (tableau A.4.1). L'examen du changement des résultats en lecture en fonction du changement par unité de l'indice SESC fournit une indication quant à la relation, moyennement parlant, qui existe entre le rendement en lecture et les antécédents socioéconomiques. Au Canada, chaque fois que l'indice augmentait d'un point, le rendement en lecture augmentait sur sa propre échelle, en moyenne, de 32 points, ce qui correspond à l'équivalent d'un peu moins d'une année scolaire sur le plan du rendement (tableau A.4.1 et graphique A.4.1).[26] On observe une relation similaire, relativement à l'importance de cette relation, dans toutes les provinces.

Par comparaison avec les pays membres de l'OCDE en général, la différence entre le rendement moyen des élèves plus avantagés et celui des élèves moins avantagés est généralement moindre au Canada, comme le met en évidence le fait qu'à l'échelle des pays membres de l'OCDE, chaque augmentation d'un point sur l'indice SESC est associée à une augmentation de 38 points du rendement en lecture (tableau A.4.1 et graphique A.4.1).

---

24. Toutes les différences mentionnées dans ce texte sont des différences significatives d'un point de vue statistique, établies par des tests de comparabilité statistique.
25. Veuillez consulter la section « Définitions, sources et méthodologie » pour plus de renseignements sur l'indice de statut économique, social et culturel.
26. L'OCDE fournit des références pour aider à interpréter les écarts relatifs aux résultats en lecture. Dans le PISA, le rendement en lecture des élèves est décrit selon sept niveaux de compétence (niveaux 1b, 1a, 2, 3, 4, 5 et 6). Une différence d'environ 73 points représente un niveau de compétence sur l'échelle de lecture du PISA. Selon l'analyse menée par l'OCDE en se basant sur 32 pays membres de l'OCDE, une année scolaire correspond en moyenne à 39 points sur l'échelle de lecture du PISA. Veuillez vous référer au document *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : l'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (Volume II)*, qui est disponible sur le site Web de l'OCDE : www.ocde.org.

Graphique A.4.1

Différence moyenne dans les résultats au niveau du rendement en lecture du PISA associée à une augmentation d'une unité de l'indice de statut économique, social et culturel, 2009

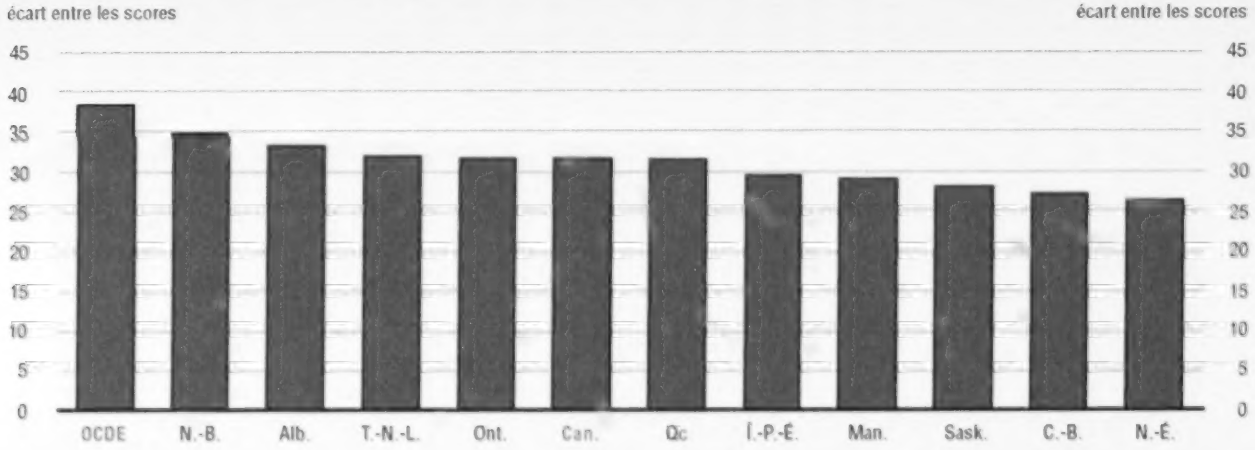

Source : Tableau A.4.1.

Le concept de la variance expliquée liée au rendement des élèves est une mesure utilisée dans le cadre de cet indicateur pour examiner une autre dimension de la relation qui existe entre le statut socioéconomique des élèves et leur rendement en lecture. Ce concept mesure la solidité de la relation entre le statut socioéconomique et les résultats en lecture. Une relation plus faible par exemple, peut être le reflet de la capacité d'un système scolaire à atténuer les désavantages auxquels font face les étudiants provenant d'un milieu socioéconomique défavorable. Ceci indique que, bien que des antécédents socioéconomiques désavantageux aient une incidence sur les rendements en lecture, ce n'est pas le seul facteur qui ait un impact.

Pour l'ensemble du Canada, seuls 8,6 % de la variance totale liée au rendement des élèves est expliquée par l'indice SESC du PISA (tableau A.4.1 et graphique A.4.2). Tout comme avec la mesure de la relation mentionnée plus haut, ceci montre qu'au Canada, la relation qui existe entre les statuts socioéconomiques et le rendement en lecture est peu marquée. Au niveau des provinces, cette relation est également faible; elle se situe dans une fourchette étroite entre 5,6 % et 5,8 % en Nouvelle-Écosse, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan à 9,5 % au Nouveau-Brunswick. La relation entre les statuts socioéconomiques et le rendement en lecture est plus prononcée dans les pays de l'OCDE en général, comme l'explique l'indice avec un pourcentage de 14,0 %.

Graphique A.4.2

Pourcentage de la variance dans le rendement en lecture des élèves selon PISA expliqué par l'indice de statut économique, social et culturel du PISA, 2009

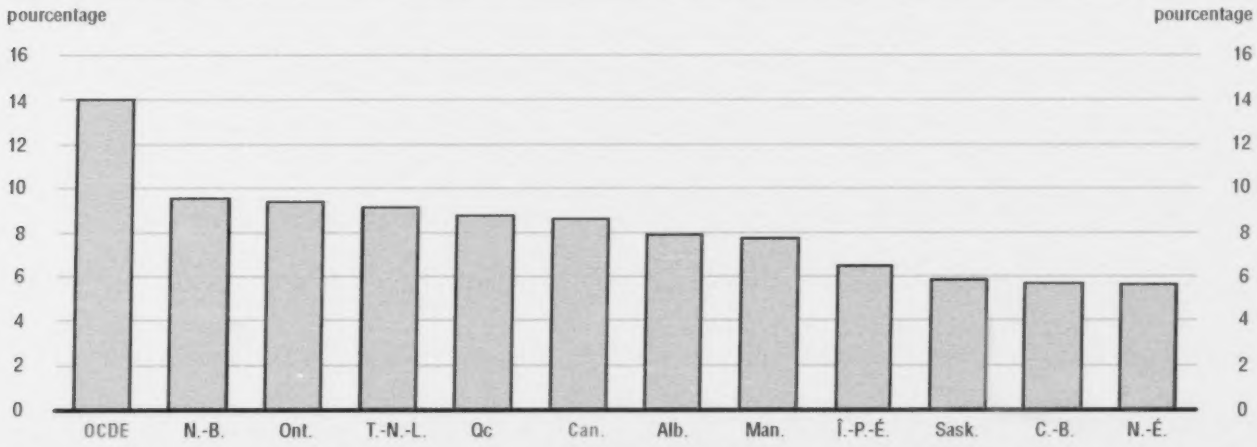

Source : Tableau A.4.1.

Statut du point de vue de l'immigration

Les élèves issus de familles d'immigrants représentaient une plus grande partie du groupe d'élèves âgés de 15 ans au Canada que dans les pays membres de l'OCDE en général. Les informations recueillies par PISA sur les caractéristiques des élèves montrent que près d'un quart (24,4 %) des élèves âgés de 15 ans au Canada étaient, en 2009, issus de familles d'immigrants : 10,7 % d'entre eux étaient nés en dehors du Canada et 13,7 % d'entre eux étaient nés au Canada de parents immigrants (tableau A.4.2). Cette proportion d'élèves issus de familles d'immigrants est relativement importante lorsque comparée à la moyenne de l'OCDE qui est de 10,7 %. Parmi les 34 pays membres de l'OCDE, quatre autres pays avaient une proportion d'élèves issus de familles d'immigrants à 20 % ou supérieure: le Luxembourg (40,2 %); l'Australie (23,2 %); la Nouvelle-Zélande (24,7 %); et la Suisse (23,5 %); la barre des 20 % était presque atteinte dans deux autres pays, Israël (19,7 %) et les États-Unis (19,5 %).

La proportion d'élèves issus de familles d'immigrants variait beaucoup d'une province à l'autre. En Colombie-Britannique (34,7 %) et en Ontario (32,7 %), près d'un tiers des élèves âgés de 15 ans étaient issus de familles d'immigrants alors que dans chacune des provinces Atlantiques, cette proportion atteignait, au plus, 5 % (tableau A.4.2).

En moyenne, il n'y avait pas de différence statistiquement significative entre le rendement en lecture des élèves canadiens issus de familles d'immigrants, qu'ils soient immigrants de première ou de deuxième génération, et celui des élèves non immigrants.[27] Similairement, il n'y avait pas de différence de rendement, en moyenne, entre les immigrants de première génération et ceux de deuxième génération. Alors que les élèves immigrants de deuxième génération sont nés au Canada et ont suivi toutes leurs études au Canada, ceux de première génération peuvent avoir suivi une partie de leurs études en dehors du Canada. En ce qui concerne les résultats en lecture dans le cadre de l'évaluation PISA, les élèves non immigrants ont obtenu une moyenne de 528 points, les immigrants de deuxième génération ont obtenu 522 points, et les immigrants de première génération ont obtenu 520 points (tableau A.4.2 et graphique A.4.3).

27. Veuillez consulter la section « Définitions, sources et méthodologie » de cet indicateur pour obtenir la définition de ces catégories d'immigrants.

Cette situation est plus favorable au Canada qu'au sein des pays membres de l'OCDE en général où les élèves non issus de familles d'immigrants ont surpassé ceux issus de familles d'immigrants. En moyenne parmi les pays de l'OCDE, les élèves non immigrants âgés de 15 ans ont obtenu des résultats supérieurs de 33 points de pourcentage à ceux des élèves immigrants de deuxième génération et de 52 points de pourcentage à ceux des élèves immigrants de première génération. Comme au Canada, ceci n'est toutefois pas le cas pour tous les pays de l'OCDE. Parmi les pays où plus de 20 % des élèves âgés de 15 ans étaient immigrants (mentionnés précédemment), les élèves immigrants de deuxième génération ont obtenu des résultats supérieurs aux élèves non immigrants en Australie alors qu'il n'y avait pas de différence entre les élèves immigrants de première génération et les élèves non immigrants en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'OCDE indique que les comparaisons des rendements des élèves immigrants et non immigrants entre les différents pays reflètent une multitude de facteurs incluant les politiques et les programmes d'intégration au niveau des gouvernements et des systèmes scolaires, les politiques relatives à l'immigration et les critères de sélection, ainsi que les différences au niveau des caractéristiques socioéconomiques, linguistiques et culturelles des immigrants.

Dans la majorité des provinces, il n'y avait pas de différence entre les compétences en lecture des élèves immigrants et celles des élèves non immigrants, telles que mesurées sur l'échelle de lecture du PISA. Au Québec, les élèves non immigrants ont obtenu des résultats bien supérieurs à ceux des élèves immigrants de première et de deuxième génération. En Alberta, les résultats des élèves immigrants de deuxième génération ont été supérieurs à ceux des élèves non immigrants.

Graphique A.4.3

Rendement moyen en lecture selon le PISA, en fonction du statut d'immigration, 2009

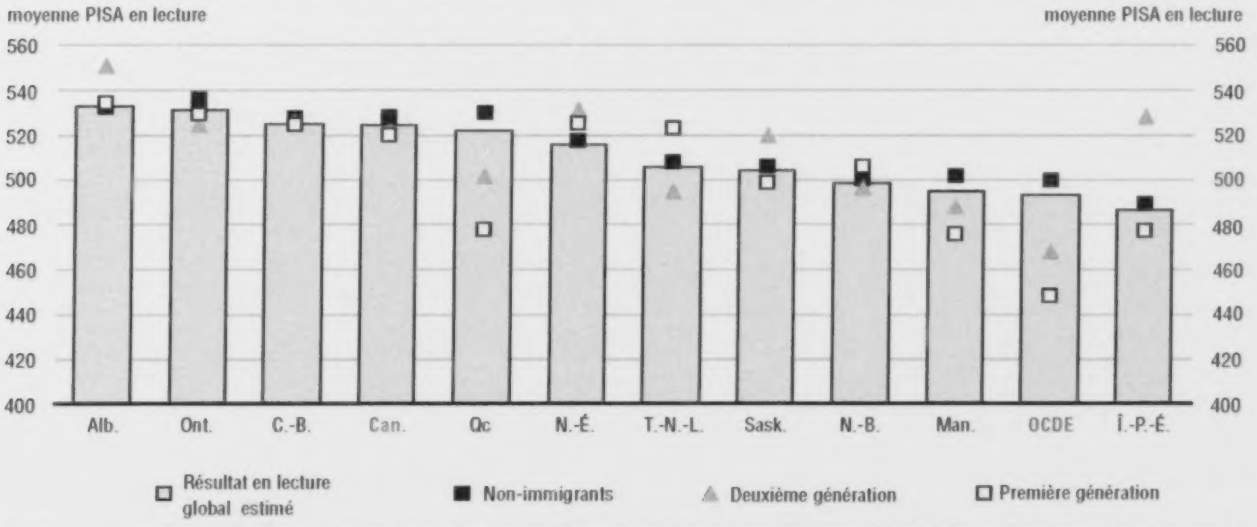

Note : Les instances sont ordonnées selon leurs notes moyennes estimées en lecture dans le cadre du PISA 2009.

Sources: Tableau A.4.2; Tableau C.4.2 (PIPCE, le 29 avril 2011) pour les notes moyennes estimées en lecture.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur examine la relation qui existe entre deux aspects des antécédents familiaux des jeunes Canadiens (leur situation socioéconomique et leur statut d'immigrant) et leurs compétences en lecture telles que mesurées par le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2009.

En 2009, le Programme international pour le suivi des acquis des élèves a été mis en œuvre dans 65 pays et économies, incluant le Canada ainsi que tous les pays membres de l'OCDE. Au Canada, près de 23 000 élèves fréquentant environ 1 000 écoles des dix provinces y ont pris part. Les renseignements sur les caractéristiques des élèves ont été recueillis à l'aide d'un questionnaire d'une durée de 30 minutes auquel ont répondu ces élèves; ce questionnaire abordait des sujets tels que les antécédents scolaires, la situation familiale et à la maison, les activités de lecture et les caractéristiques de l'école.

Dans le cadre du PISA, le statut socioéconomique est mesuré par l'indice de statut économique, social et culturel (SESC). Cet indice couvre divers aspects des antécédents liés à la famille et à la maison des élèves qui englobe des informations sur le niveau d'études des parents, la profession des parents et les biens possédés à la maison. L'indice a été dérivé des variables suivantes : l'indice socioéconomique international de la situation au niveau de la profession du père ou de la mère (celle qui est la plus élevée); le niveau d'études du père ou de la mère (celui qui est le plus élevé) converti en années d'études; et l'indice sur les biens possédés à la maison, qui a été obtenu en demandant aux élèves s'ils avaient un bureau pour étudier à la maison, leur propre chambre, un endroit calme où étudier, un ordinateur qu'ils peuvent utiliser pour leurs travaux scolaires, des logiciels éducatifs, une connexion Internet, leur propre calculatrice, des livres de littérature classique, des livres de poésie, des œuvres d'art (p. ex., des peintures), des livres pour les aider avec leur travail scolaire, un dictionnaire, un lave-vaisselle, un lecteur de DVD ainsi que trois autres objets spécifiques à chaque pays, et leur demandant combien de téléphones cellulaires, de télévisions, d'ordinateurs, de voitures et des salles de bain à la maison. La raison pour laquelle ces variables ont été retenues était la suivante : les antécédents socioéconomiques sont généralement perçus comme étant déterminés par la situation sur le plan de la profession, l'éducation et la richesse. Comme PISA ne disposait pas de mesures directes du revenu ou de la richesse des parents, ces renseignements sur l'accès à des objets de maison ont été utilisés pour les remplacer dans la mesure où les élèves savaient s'ils avaient ou non ces objets à la maison. Ces questions ont été sélectionnées pour élaborer les indices en se basant sur des considérations théoriques et des recherches antérieures. Une modélisation d'équations structurelles a été utilisée pour valider les indices.

Les plus grandes valeurs de l'indice SESC représentent des antécédents sociaux plus avantageux, alors que des valeurs plus petites représentent des antécédents sociaux moins avantageux. Une valeur négative indique que le statut socioéconomique est inférieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE. L'indice est divisé en quartiles, en se basant sur les valeurs des élèves relativement à l'indice SESC. En conséquence, les élèves se situant dans le quartile inférieur sont ceux qui se situent dans le quartile le plus bas des élèves selon l'indice SESC, et ceux se situant dans le quartile supérieur sont ceux qui se situent dans le quartile le plus haut des élèves en se basant sur l'indice SESC. Pour chacun de ces quartiles, le tableau A.4.1 présente des valeurs moyennes de l'indice SESC ainsi que des résultats moyens en lecture.

Le statut relatif à l'immigration dans le PISA est défini selon trois catégories :

Élèves non immigrants : Élèves qui sont nés dans le pays où ils sont évalués par le PISA ou qui ont au moins un parent qui est né dans le pays en question (l'OCDE utilise le terme « élèves autochtones »).

Élèves immigrants de deuxième génération : Élèves qui sont nés dans le pays où ils sont évalués, mais dont les parents sont nés à l'étranger.

Élèves immigrants de première génération : Élèves qui sont nés à l'étranger.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A5, *Le milieu des élèves affecte-t-il leur performance ?*.

A5

Résultats sur le marché du travail

Contexte

Cet indicateur montre le lien entre le niveau de scolarité et le marché du travail en examinant les taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans. La relation est analysée par sexe et présente également les tendances des taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint. Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint avec succès, selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE).[28]

L'un des principaux objectifs d'un système d'éducation consiste à préparer les citoyens à participer à une économie et à une société axée sur le savoir. Pour les individus, les perspectives et les taux d'emploi ont tendance à croître avec le niveau d'éducation.

Observations

Le diplôme de fin d'études secondaires, une exigence minimale

En 2009, le taux global d'emploi des Canadiens âgés de 25 à 64 ans était de 75 % (tableau A.5.1) contre 73 %, en moyenne, pour les pays de l'OCDE[29]. Dans les provinces, le taux global d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans s'échelonnait entre 63 % à Terre-Neuve-et-Labrador et 82 % en Saskatchewan. Tous les chiffres de 2009 pour le Canada sont fondés sur les données recueillies par l'Enquête sur la population active (EPA).

Dans les pays de l'OCDE, le diplôme de fin d'études secondaires est considéré comme l'exigence minimale nécessaire pour trouver un bon emploi et pour être concurrentiel sur le marché du travail. Ainsi, l'employabilité, évaluée en fonction du taux d'emploi (ratio du nombre de personnes occupant un emploi dans un groupe donné à la population totale de ce groupe) croît avec le niveau de scolarité atteint. Cette relation est manifeste au Canada où, en 2009, le taux d'emploi était de 55 % chez les personnes sans diplôme de fin d'études secondaires, alors qu'il s'élevait à 74 % chez les diplômés du deuxième cycle du secondaire et des études postsecondaires non tertiaires et à 82 % chez les diplômés de niveau tertiaire (tableau A.5.2). À l'échelle du pays, la variabilité du taux d'emploi pour la catégorie « inférieur au deuxième cycle du secondaire » est manifeste : les chiffres s'échelonnent entre 38 % à Terre-Neuve-et-Labrador et 67 % en Alberta.

28. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » des Notes aux lecteurs.

29. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Des ajustements définitifs ont peut-être été faits. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Taux d'emploi selon le sexe

Tant chez les hommes que chez les femmes, on observe une hausse des taux d'emploi lorsqu'on examine le niveau de scolarité selon les catégories de la CITE, mais les taux des femmes sont régulièrement inférieurs à ceux des hommes. En 2009, le taux d'emploi des Canadiennes âgées de 25 à 64 ans était de 72 %, contre 79 % pour les hommes de la même tranche d'âge (tableau A.5.1 et graphique A.5.1). En comparaison, les moyennes de l'OCDE étaient respectivement de 65 % et 81 %. Au Canada, le taux d'emploi des femmes était supérieur à la moyenne nationale au Manitoba (75 %), en Alberta (75 %) en Saskatchewan (78 %), dans les Territoires du Nord-Ouest (77 %) et au Yukon (80 %). Terre-Neuve-et-Labrador était la seule province où le taux d'emploi global des femmes (60 %) était nettement inférieur aux moyennes du Canada et de l'OCDE (65 %).

Graphique A.5.1

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau d'éducation atteint et le sexe, 2009

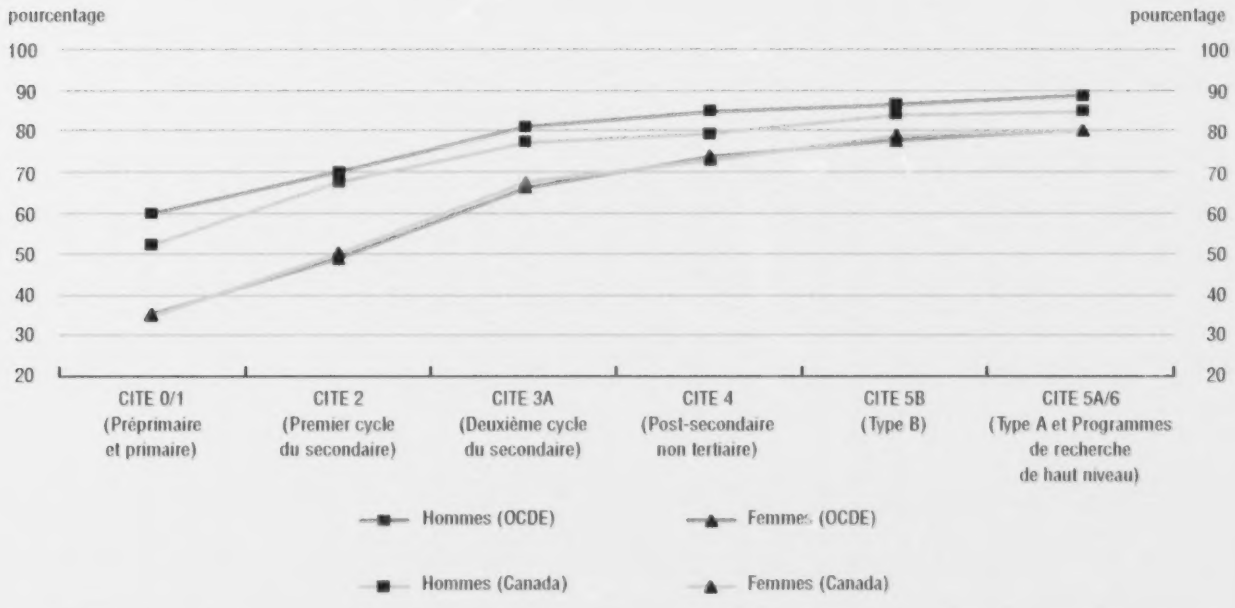

Source : Tableau A.5.1.

En 2009, dans la majorité des pays de l'OCDE, l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes était moins prononcé chez les diplômés de niveau tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau que chez ceux du deuxième cycle du secondaire (les moyennes de l'OCDE figurent dans le tableau A.5.1, colonnes 8 et 5). Au Canada, on observe un écart entre les sexes de 10 points de pourcentage chez les diplômés du deuxième cycle du secondaire (graphique A.5.1). Cet écart était deux fois moins important (5 points) chez les diplômés de niveau tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau. Il est aussi intéressant de noter que pour tous les niveaux de scolarité, les taux d'emploi des hommes au Canada étaient moins élevés que la moyenne de l'OCDE alors qu'il n'y avait pas de différence dans les taux d'emploi des femmes.

Les études postsecondaires, gage de taux d'emploi élevés

Dans l'ensemble du Canada, comme dans les autres pays de l'OCDE, les individus âgés de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires affichaient régulièrement des taux d'emploi supérieurs à ceux des personnes sans diplôme d'études secondaires. À l'échelle du Canada, en 2009, l'écart entre le taux d'emploi des diplômés de niveau tertiaire (82 %) et celui des personnes ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire (55 %) était substantiel : 27 points de pourcentage (tableau A.5.2 et graphique A.5.2). On observe un écart semblable (28 points) à l'échelle internationale, comme l'indiquent les plus récentes moyennes de l'OCDE pour ce groupe d'adultes de 25 à 64 ans. Parmi les provinces, l'écart entre les taux d'emploi pour ces deux catégories de scolarité s'échelonnait entre 18 points en Alberta et 39 points à Terre-Neuve-et-Labrador.

Graphique A.5.2

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation, 2009

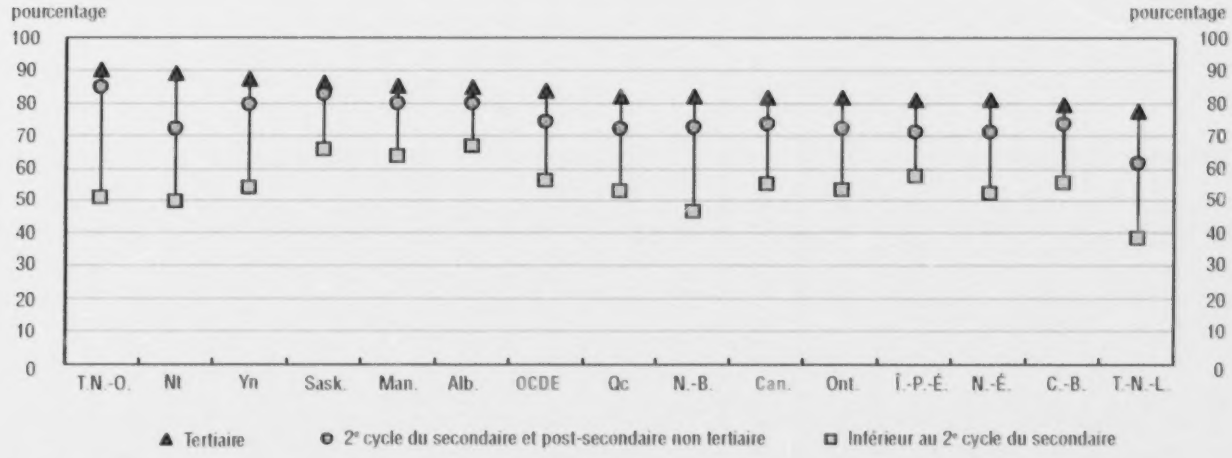

Source : Tableau A.5.2.

La relation entre le niveau de scolarité atteint et l'amélioration des perspectives d'emploi peut être explorée plus à fond en analysant les données provinciales. Lorsque l'on compare le taux d'emploi des personnes sans diplôme d'études secondaires (55 %) avec celui des individus de la catégorie « deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement postsecondaire non tertiaire » (74 %), l'écart est assez important, soit 19 points de pourcentage (tableau A.5.2). Les écarts variaient d'une province à l'autre, de 34 points de pourcentage dans les Territoires du Nord-Ouest à 13 points de pourcentage en Alberta. Au niveau du Canada, en comparant les taux d'emploi des diplômés du tertiaire (82 %) avec ceux de la catégorie « deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement postsecondaire non tertiaire » (74 %), l'écart est de 8 points de pourcentage. Les écarts variaient de nouveau d'une province à l'autre en 2009, le plus important (16 points) étant à Terre-Neuve-et-Labrador et les plus faibles se retrouvant dans les provinces de l'Ouest (entre 3 et 6 points de pourcentage). Des écarts faibles indiquent que, dans ces provinces, les personnes possédant un diplôme d'études secondaires, un certificat ou un diplôme d'une école de métiers ou une formation d'apprenti ont presqu'autant de chances d'avoir un haut taux d'emploi que les diplômés de niveau collégial ou universitaire.

Les tendances au niveau de l'emploi dans les provinces et les territoires peuvent aussi être analysées avec des données plus détaillées (tableau A.5.1). Obtenir un niveau d'éducation plus élevé ne donne pas nécessairement les mêmes gains au niveau du taux

d'emploi dans toutes les provinces. Dans l'Ouest Canadien, les augmentations de taux d'emploi observées chez les individus qui ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires non tertiaires (école de métiers ou formation d'apprenti) sont beaucoup plus perceptibles que celles résultant de l'obtention d'un diplôme tertiaire de type B (principalement un diplôme collégial). Dans les quatre provinces atlantiques, la situation est inversée et les gains qui résultent de l'obtention d'un diplôme tertiaire de type B sont plus importants en comparaison à ceux que l'on observe chez les individus qui ont un niveau de scolarité postsecondaire non tertiaire.

Tendances à long terme

Entre 1997 et 2009 au Canada, les variations des taux d'emploi des individus âgés de 25 à 64 ans selon les différents niveaux de scolarité atteints ont été relativement faibles (tableau A.5.2). Cependant, un examen attentif de ces variations fournit des indications sur la relation entre les groupes de différents niveaux de scolarité et les conditions du marché du travail. Au Canada dans son ensemble, les adultes ayant un niveau de scolarité inférieur au secondaire ont été plus affectés par des conditions moins favorables du marché du travail. Au cours des douze dernières années, les différences entre les taux d'emploi les plus élevés et les plus bas de ce groupe ont été de 5 points de pourcentage. Au cours de la même période, les écarts étaient beaucoup plus faibles (à peine plus d'un point de pourcentage) pour les adultes de niveau de scolarité tertiaire. Cette tendance générale était similaire dans toutes les provinces et territoires, cependant la variabilité était plus importante dans certaines provinces que dans d'autres. En Colombie-Britannique, en Saskatchewan, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et dans les territoires, la plus grande variabilité du taux d'emploi au fil du temps semble indiquer une plus grande sensibilité aux conditions économiques particulièrement pour les adultes ayant les niveaux de scolarité les plus faibles.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur à propos des résultats sur le marché du travail montre la relation entre le niveau de scolarité et les taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans, de façon globale et selon le sexe, et comment cette relation a évolué au fil du temps. Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupées dans la population en âge de travailler. Pour calculer le taux d'emploi d'un groupe de personnes ayant atteint un certain niveau de scolarité, on divise le nombre de personnes occupées par le nombre total de personnes ayant atteint ce même niveau de scolarité dans la population âgée de 25 à 64 ans, et l'on multiplie ce quotient par 100.

Sont considérées comme des personnes occupées celles qui, pendant la semaine de référence : 1) ont travaillé au moins une heure contre un salaire ou un avantage quelconque, ou 2) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail pour diverses raisons (maladie, accident, congé, conflit de travail, formation, congé de maternité ou parental, etc.). Quant au niveau de scolarité, il correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne.

Les données pour le Canada proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle portant sur environ 54 000 ménages. L'EPA exclut du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves ou dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les pensionnaires d'établissement. Le taux d'emploi selon l'EPA est fondé sur une moyenne mensuelle de janvier à décembre. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir des enquêtes nationales sur la population active des pays membres de l'OCDE.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A7, *Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?*.

A6

Avantages économiques liés à l'éducation

Contexte

Cet indicateur porte sur les avantages économiques liés à l'éducation. Il montre la relation entre le niveau de scolarité et les gains provenant d'un emploi. Il présente les gains relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans par groupe d'âge, selon le sexe, et dans le temps, selon le plus haut niveau de scolarité atteint. Il présente également les tendances dans les écarts entre les gains des hommes et ceux des femmes en montrant les gains annuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes. Le niveau de scolarité est fondé sur les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[30].

La comparaison des gains en fonction du niveau de scolarité donne une idée du rendement économique éventuel lié aux études supérieures. Des écarts importants dans les gains peuvent faire ressortir les avantages—ou les handicaps—liés aux divers niveaux de scolarité atteints.

Observations

Les gains provenant d'un emploi selon le niveau de scolarité

Les gains relatifs des Canadiens âgés de 25 à 64 ans indiquent clairement que les gains annuels moyens provenant d'un emploi (avant impôts) augmentent avec le niveau de scolarité. L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada, menée en 2008, révèle le désavantage économique des personnes sans diplôme d'études secondaires (appartenant à la catégorie « inférieur au deuxième cycle du secondaire »), ainsi que les avantages de celles qui avaient terminé avec succès des études postsecondaires (tableau A.6.1; graphique A.6.1). L'avantage le plus marqué au chapitre des gains revient aux diplômés universitaires appartenant aux catégories CITE 5A et 6 (enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau) (voir le tableau « Correspondance avec la CITE » des données de l'EDTR, dans la section *Notes aux lecteurs*). En 2008, ces diplômés gagnaient beaucoup plus que les personnes des autres niveaux de scolarité : leurs gains étaient de 70 % supérieurs, en moyenne, à ceux des titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires (on trouvera l'explication du groupe de référence dans la section « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur).

30. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » des Notes aux lecteurs.

Graphique A.6.1

Revenus professionnels relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada et OCDE, 2008 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

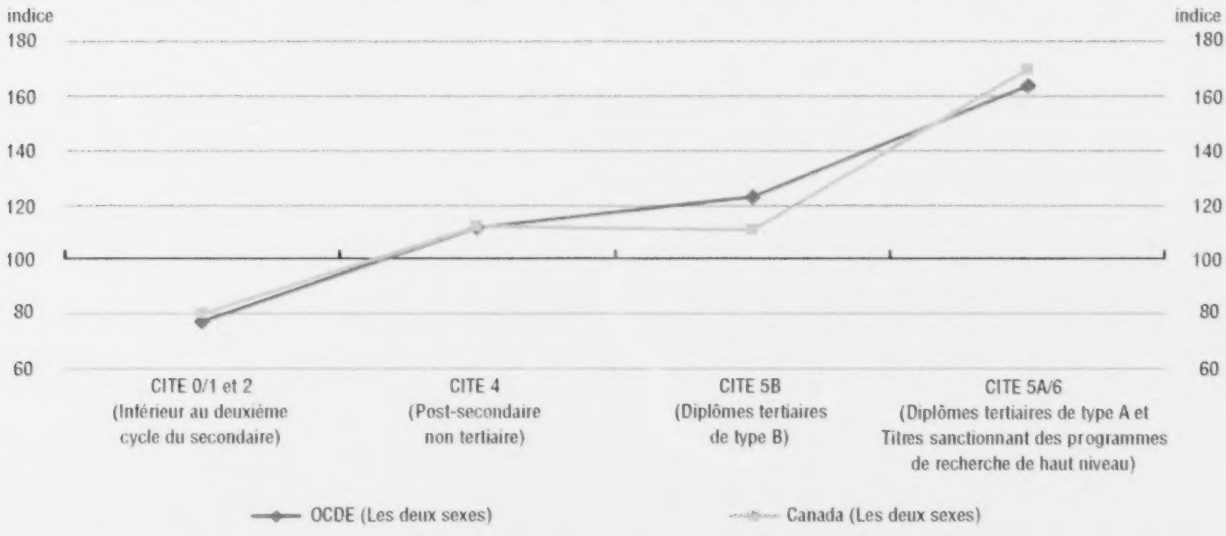

Source : Tableau A.6.1.

La tendance observée au Canada se manifeste également à l'échelle internationale, selon les estimations récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)[31]. Encore une fois, les gains relatifs de la population d'âge actif augmentent avec le niveau de scolarité et, à l'instar de leurs homologues canadiens, les titulaires d'un diplôme d'études tertiaires des autres pays de l'OCDE gagnaient en 2008 beaucoup plus que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires. Leurs gains étaient, en moyenne, de 53 % plus élevés (tableau A.6.1). Plus particulièrement, parmi ceux qui ont obtenu un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau, l'OCDE rapporte un avantage au chapitre des gains de 63 % dans l'ensemble de ses pays membres, soit un avantage plutôt élevé pour ces diplômés universitaires. Dans ce cas l'avantage au chapitre des gains observé au Canada (70 %, comme nous l'avons mentionné plus haut) est encore plus élevé. Toutefois, les avantages observés à l'étranger sont plus élevés au niveau CITE 5B (principalement des diplômes collégiaux), où les avantages au chapitre des gains dans les pays de l'OCDE sont deux fois plus élevés qu'au Canada (23 % contre 11 %) (graphique A.6.1).

En examinant l'évolution des écarts dans les gains, on constate que la tendance des gains plus élevés chez les personnes d'âge actif ayant fait des études tertiaires est demeurée assez stable au Canada. En 1998, les personnes de ce groupe âgées de 25 à 64 ans gagnaient en moyenne 40 % de plus que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires, le même avantage que celui enregistré en 2008 (tableau A.6.2).

31. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Les données provinciales

Dans les provinces, les gains relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans reflètent les tendances observées à l'échelle du pays; toutefois, comme on pouvait s'y attendre, il existe quelques variations. Les personnes dont le niveau de scolarité est « inférieur au deuxième cycle du secondaire » sont désavantagées au chapitre des gains dans toutes les provinces, quoique de façon plus importante à Terre-Neuve-et-Labrador, où elles gagnent environ 46 % moins que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires (tableau A.6.1; graphique A.6.2). Dans toutes les provinces, les personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient terminé avec succès des études universitaires (appartenant aux catégories CITE 5A et 6 : enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau), avaient des gains nettement supérieurs à ceux des titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires. Au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario, les personnes de cette catégorie gagnaient, en moyenne, entre 75 % et 84 % de plus que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires, ce qui est supérieur à la moyenne de 70 % observée pour l'ensemble du Canada. En Saskatchewan et en Alberta, les diplômés universitaires sont également avantagés au chapitre des gains, mais les écarts sont les plus bas de toutes les provinces. Les diplômés universitaires de la Saskatchewan et de l'Alberta gagnaient 43 % et 30 % de plus respectivement que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires dans ces mêmes provinces.

Graphique A.6.2

Revenus professionnels relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans, percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2008 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

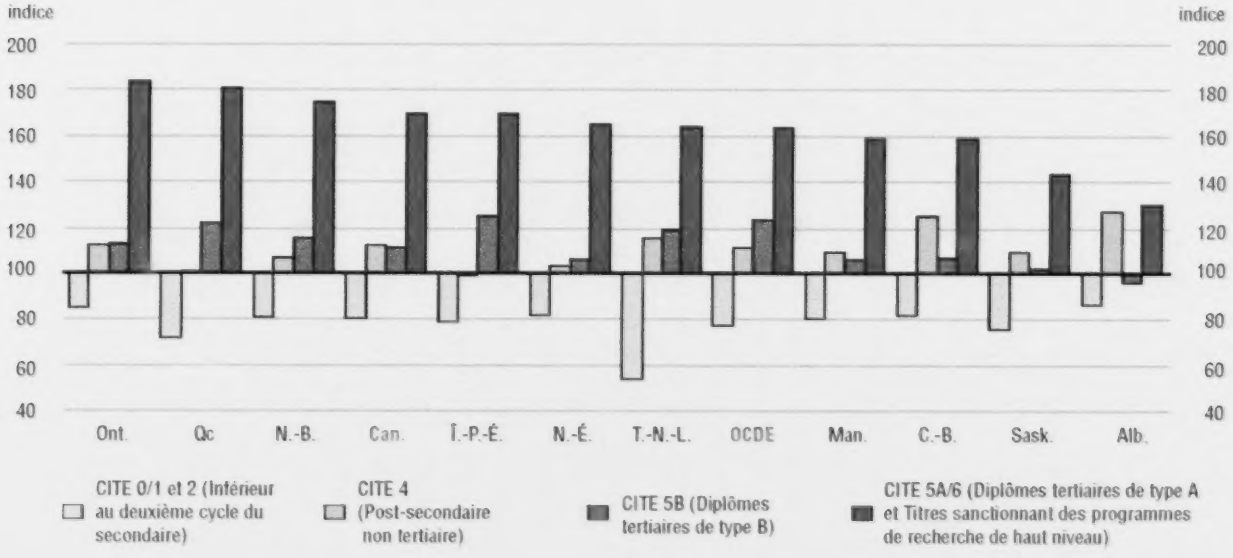

Source : Tableau A.6.1.

Les écarts entre les gains des hommes et ceux des femmes

En examinant les tendances des écarts entre les gains des hommes et ceux des femmes, on constate que les femmes, même celles ayant terminé avec succès des études tertiaires (collège ou université), tirent de l'arrière par rapport à leurs homologues masculins. Entre 1998 et 2008, les gains annuels moyens[32] des femmes en pourcentage de ceux des hommes révèlent que les femmes ont toujours gagné un revenu nettement inférieur, quel que soit leur niveau de scolarité. Au cours de cette période, les femmes dont le niveau de scolarité était « inférieur au deuxième cycle du secondaire » ont été particulièrement désavantagées : elles gagnaient, en moyenne, près de 50 % de moins que les hommes sans diplôme d'études secondaires (tableau A.6.3; graphique A.6.3). Même les femmes ayant terminé avec succès un programme d'études tertiaires gagnaient beaucoup moins que les hommes du même niveau de scolarité. En 1998, les gains annuels moyens des femmes ayant fait des études tertiaires représentaient 61 % de ceux des hommes; en 2008, les gains des femmes ne représentaient toujours que 63 % de ceux des hommes. Pourtant, même si les gains des hommes sont systématiquement plus élevés que ceux des femmes à chacun des niveaux d'éducation, l'amenuisement de l'écart à mesure que le niveau de scolarité augmente indique que les avantages économiques liés aux études supérieures sont relativement plus élevés chez les femmes.

Graphique A.6.3

Évolution des écarts de revenus professionnels entre hommes et femmes percevant des revenus du travail, chez la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, 1998 à 2008

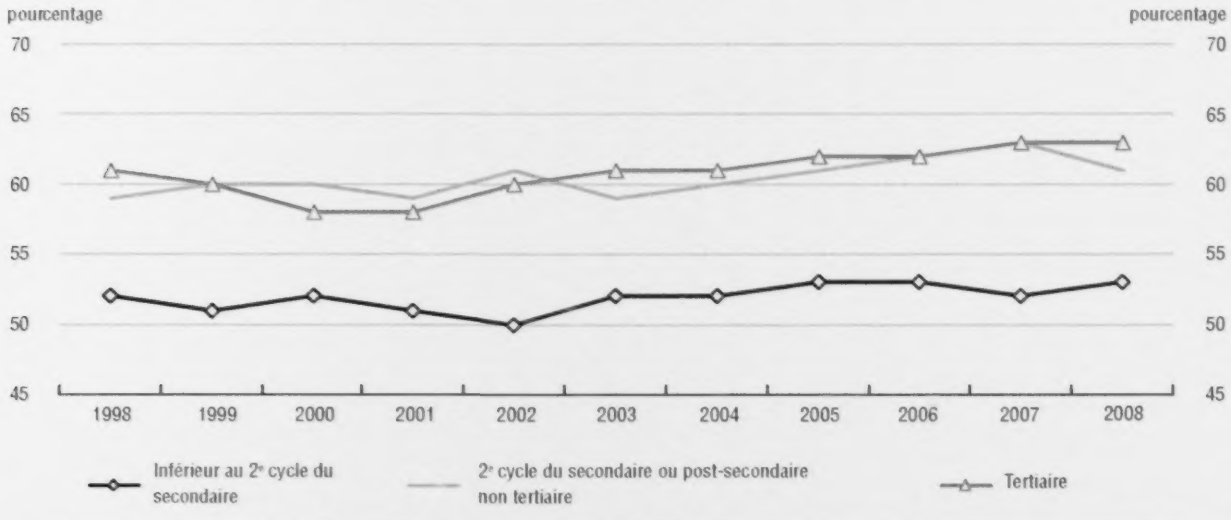

Note : Revenus professionnels annuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes.

Source : Tableau A.6.3.

Les données du paragraphe précédent comparent les gains annuels moyens des hommes et des femmes et incluent tous les individus qui ont des revenus d'emploi que ce soit pour du travail à temps plein ou à temps partiel. Lorsque l'on compare les gains des hommes et des femmes qui travaillent à temps plein et ce, toute l'année, les écarts entre les sexes au Canada existent toujours mais leur magnitude diminue pour tous les niveaux de scolarité. Cette diminution est particulièrement perceptible pour ceux dont le niveau de scolarité était « inférieur au deuxième cycle du secondaire » alors que l'écart entre les sexes de ceux qui travaillent à temps plein toute l'année est 12 points de pourcentage plus

32. Les gains annuels moyens incluent ceux de tous les individus ayant des revenus qu'ils travaillent à temps plein ou à temps partiel.

bas que lorsqu'il est calculé sur les gains moyens (données non présentées). Plus particulièrement, les gains des femmes qui ont ce niveau de scolarité représentent en moyenne 53 % de ceux des hommes (tableau A.6.3) alors que les gains de celles qui travaillent à temps plein pour l'année entière représentent 65 % de ceux des hommes (*Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableau A8.3a ; non présenté). Celles qui avaient fait des études tertiaires et qui travaillaient à temps plein toute l'année gagnaient 70 % des revenus des hommes en comparaison au 63 % mentionné précédemment[33].

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur porte sur les avantages économiques liés à l'éducation. Il montre la relation entre le niveau de scolarité et les gains relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans, selon l'âge et le sexe. Il montre également l'évolution de cette relation entre 1998 et 2008.

Les gains relatifs sont les gains annuels moyens provenant d'un emploi (avant impôts) des personnes ayant atteint un niveau de scolarité donné, divisés par les gains annuels moyens provenant d'un emploi des titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires, multipliés par 100.

Les estimations sont limitées aux personnes qui touchaient un revenu d'emploi pendant la période de référence, incluant les revenus négatifs, qui pourraient se retrouver, par exemple, chez les propriétaires d'entreprises. La moyenne pour les deux sexes n'est pas la moyenne simple des revenus des hommes et des femmes, mais une moyenne fondée sur le revenu d'emploi de la population totale. Pour cette raison, il peut arriver que la moyenne pour les deux sexes ne soit pas comprise entre les valeurs calculées respectivement pour les hommes et pour les femmes. On observe ce phénomène dans les chiffres du Canada pour l'ensemble du niveau tertiaire (tableau A.6.1). Dans ce cas en particulier, les gains relatifs des hommes âgés de 25 à 64 ans possédant un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires (catégorie de référence, non présentée) s'établissaient à 47 239 $ en 2008. La même année, les gains relatifs des hommes de la même tranche d'âge qui possédaient un diplôme d'études tertiaires s'établissaient à 67 396 $, ce qui donne un indice de 142 [(67 396 $ / 47 239 $) * 100)]. Chez les femmes, les gains relatifs étaient de 28 619 $ pour la catégorie de référence et de 42 113 $ pour les diplômées de niveau tertiaire, soit un indice de 147. Pour les deux sexes confondus, les gains relatifs étaient de 38 781 $ pour la catégorie de référence et de 54 458 $ pour les diplômés de niveau tertiaire, soit un indice de 140. Dans cet exemple, la valeur de l'indice pour les deux sexes (140) est inférieure aux valeurs obtenues pour les hommes (142) et pour les femmes (147), même si les gains moyens des deux sexes confondus, tant pour le groupe de référence (38 781 $) que pour les diplômés de niveau tertiaire (54 458 $), se situent entre les gains moyens des hommes (47 239 $ pour la catégorie de référence; 67 396 $ pour les diplômés de niveau tertiaire) et ceux des femmes (28 619 $ pour la catégorie de référence; 42 113 $ pour les diplômées de niveau tertiaire).

Les données pour le Canada proviennent de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), une enquête longitudinale auprès des ménages. L'EDTR exclut les habitants du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les pensionnaires d'établissements et les personnes qui vivent dans une réserve indienne. Dans l'ensemble, ces exclusions représentent moins de 3 % de la population.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A8, *Quel avantage financier le niveau de formation procure-t-il ?*.

33. Même si les gains des femmes qui travaillent à temps plein toute l'année sont toujours inférieurs à ceux des hommes, la différence peut provenir de plusieurs facteurs : par exemple un agencement différent d'emplois avec différents taux de rémunération, une différence plus grande entre les revenus des hommes et des femmes de groupes d'âge plus vieux en raison des possibilités d'emploi offertes aux femmes dans le passé ainsi que des interruptions de carrières des femmes reliées aux grossesses.

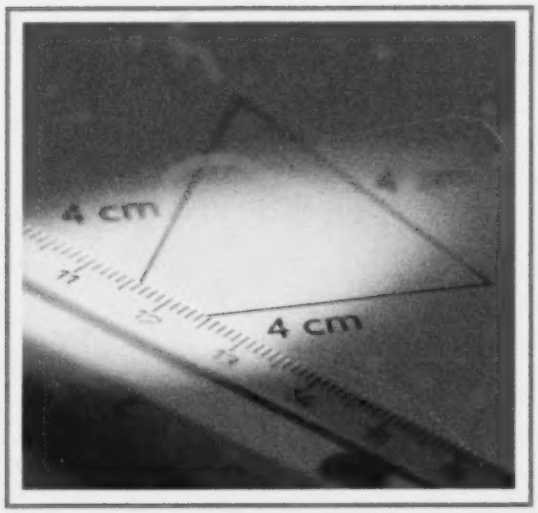
4 cm
4 cm

Chapitre B

Les ressources financières investies dans l'éducation

Dépenses par étudiant

B1

Contexte

Cet indicateur évalue l'investissement consenti par élève/étudiant, en provenance de toutes les sources, dans les établissements d'enseignement publiques et privées à plusieurs niveaux d'éducation. Les dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement dépendent en grande partie du salaire des enseignants (voir les indicateurs B3 et D2), des régimes de retraite, des temps d'enseignement et d'instruction (voir l'indicateur D1), du coût des infrastructures scolaires et du matériel pédagogique, de l'orientation (générale ou professionnelle) des filières d'enseignement et des effectifs d'élèves/étudiants. Les politiques mises en œuvre pour susciter des vocations d'enseignant, réduire la taille moyenne des classes ou modifier la dotation en personnel ont aussi contribué à la variation, dans le temps, des dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement. Les services auxiliaires et les activités de recherche et développement peuvent également influer sur le niveau de dépense au titre des établissements d'enseignement par élève/étudiant.

Pour être performants, les établissements d'enseignement doivent pouvoir compter à la fois sur du personnel qualifié et talentueux, des programmes adaptés, de bonnes installations et des élèves/étudiants motivés et disposés à apprendre. Toutefois, la demande d'enseignement de grande qualité, qui peut se traduire par des coûts unitaires plus élevés, doit être équilibrée par rapport aux autres postes de dépenses des budgets publics et à l'ensemble des charges fiscales. Bien qu'il soit difficile de déterminer le volume optimal de ressources nécessaires pour préparer chaque individu à vivre et à travailler dans les sociétés modernes, la comparaison des dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement entre les provinces et territoires et avec d'autres pays peut servir de point de référence utile.

Les décideurs doivent aussi concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études, surtout dans l'enseignement tertiaire. Enfin, les choix de répartition du budget entre les différents niveaux d'enseignement sont également très importants. Ainsi, certaines provinces et territoires choisissent d'ouvrir davantage l'accès aux niveaux supérieurs d'enseignement, alors que d'autres investissent dans la scolarisation quasi générale des jeunes enfants dès l'âge de trois ou quatre ans.

Observations

Cet indicateur présente les dépenses publiques et privées directes des établissements d'enseignement[34] en fonction des effectifs d'élèves/étudiants rapportés en équivalents temps plein. Il convient de souligner que la variation des dépenses unitaires des établissements

34. Cet indicateur (B1) présente les dépenses des établissements d'enseignement puisque les données sont rapportées selon le type d'institution. L'indicateur B2 utilise le terme "dépenses d'éducation", puisque les données financières sont rapportées selon la source des fonds, le type de transaction et le niveau d'enseignement. Comme les deux sources ne sont pas les mêmes, les totaux peuvent différer.

d'enseignement peut s'expliquer non seulement par des différences dans le volume de moyens mis à la disposition des élèves/étudiants (comme celles relevées à propos du taux d'encadrement), mais aussi par des différences dans le niveau relatif de rémunération et de prix.[35]

Dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement

Les dépenses annuelles par élève/étudiant aux niveaux de l'enseignement primaire et secondaire donnent la mesure de l'investissement financier consenti par individu à ces niveaux. Au Canada en 2007, la moyenne des dépenses unitaires pour tous les niveaux du pré-primaire au secondaire était de 10 438 $ (tableau B.1.1.1). On a trouvé des chiffres beaucoup plus élevés dans les territoires : 20 299 $ au Yukon, 18 583 $ aux Territoires du Nord-Ouest et 15 605 $ au Nunavut. Autrement, c'était au Manitoba (11 263 $) et en Alberta (11 022 $) que les coûts étaient les plus élevés. L'Île-du-Prince-Édouard (8 766 $) et le Nouveau-Brunswick (9 251 $) avaient les dépenses les moins élevées.

Les dépenses unitaires étaient en général plus élevées au niveau secondaire qu'au niveau primaire (tableau B.1.1.1). C'était le cas dans la plupart des provinces et territoires, mais non au Yukon, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Colombie-Britannique. Il y avait peu de différences au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Manitoba. En 2007 les différences les plus marquées ont été notées en Saskatchewan (les dépenses au secondaire étaient 48,1 % plus élevées qu'au primaire), à Terre-Neuve-et-Labrador (29,8 %), au Nunavut (37,3 %), en Alberta (30,8 %) et en Nouvelle-Écosse (25,3 %).

Dans l'ensemble de l'OCDE, les dépenses au titre des services d'éducation proprement dits représentaient en moyenne 93 % des dépenses unitaires de l'enseignement primaire à l'enseignement post-secondaire non tertiaire. Au Canada, pour le niveau primaire et secondaire, la part des dépenses par élève allant aux services éducatifs (9 899 $) représentait 95 % des dépenses unitaires en 2007, tandis que les services auxiliaires représentaient 539 $ par élève ou environ 5 % du total (tableau B.1.2.1 et graphique B.1.1). Ces montants ne variaient pas beaucoup entre les provinces. Les dépenses unitaires pour les services auxiliaires atteignaient 675 $ au Québec (6,6 %), 635 $ à Terre-Neuve-et-Labrador (6,1 %), et 331 $ en Colombie-Britannique (3,3 %). Dans les territoires par contre, la part qui revenait aux services auxiliaires était beaucoup plus faible : 223 $ au Nunavut (1,4 %) et moins de 1 % ailleurs : 138 $ aux Territoires du Nord-Ouest et 166 $ au Yukon.

35. Les chiffres de l'OCDE publiés dans *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE* ont été ajustés à l'aide de parités de pouvoirs d'achat (PPA) pour tenir compte des différences du coût de la vie entre les pays. Dans ce rapport complémentaire canadien, deux ensembles de chiffres sont publiés pour le Canada : un en dollars canadiens; l'autre en dollars US après conversion du dollar canadien au moyen des PPA. Nous ne sommes pas en mesure de faire un tel ajustement pour les différences du coût de la vie entre provinces et territoires.

Graphique B.1.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant en éducation primaire et secondaire, selon le type de service, Canada, provinces et territoires, 2007

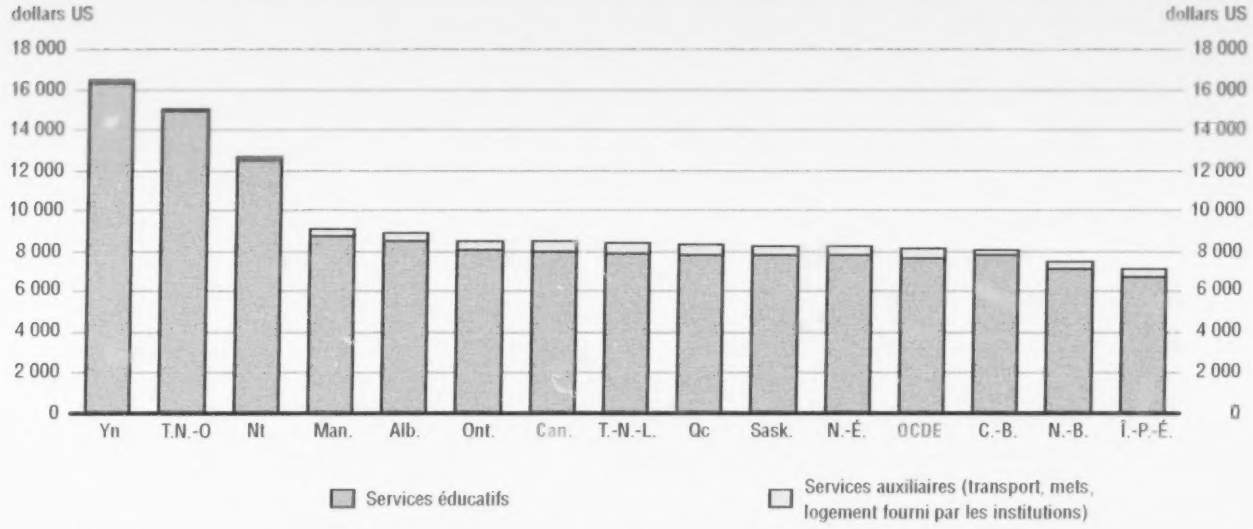

Notes : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA). Les chiffres de l'OCDE incluent les niveaux primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : Tableau B.1.2.2.

Pour comparer le Canada aux pays de l'OCDE[36], il a fallu convertir les dépenses en monnaie comparable sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) (tableau B.1.1.2 et graphique B.1.2). Les pays de l'OCDE (données de 2008) dépensaient par an et par élève/étudiant 7 153 $ (dollars US) en moyenne, dans l'enseignement primaire (CITE 1). Au Canada, la moyenne était de 8 114 $ (pour CITE 0-2). Les chiffres étaient plus élevés que la moyenne de l'OCDE dans toutes les provinces et territoires, la Saskatchewan (7 226 $) et le Nouveau-Brunswick (7 393 $) ayant les chiffres les plus bas, alors que la Colombie-Britannique (8 847 $), le Manitoba (8 993 $) et les territoires – de 11 522 $ au Nunavut à 19 449 $ au Yukon – avaient les chiffres les plus élevés.

Pour l'OCDE, les dépenses moyennes au secondaire étaient de 9 396 $ par élève (tableau B.1.1.2, graphique B.1.2), environ 31 % de plus qu'au primaire. Au Canada (9 005 $ par élève), les dépenses au secondaire n'étaient que de 11 % supérieures à celles du primaire. Ces dépenses par élève étaient plus faibles que la moyenne de l'OCDE dans cinq provinces (l'Île-du-Prince-Édouard, la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, le Québec et le Manitoba).

36. Les données indiquées pour le Canada dans *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE* comprennent les dépenses du Canada au titre de l'éducation à l'étranger (p. ex., des écoles du ministère de la Défense nationale) et les dépenses non réparties du gouvernement fédéral. Elles seront donc un peu plus élevées que celles que vous trouverez aux tableaux de ce chapitre, car celles-ci ne font que la somme des dépenses dans toutes les provinces.

Graphique B.1.2

Dépenses annuelles des institutions par élève/étudiant, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, Canada, provinces et territoires, 2007

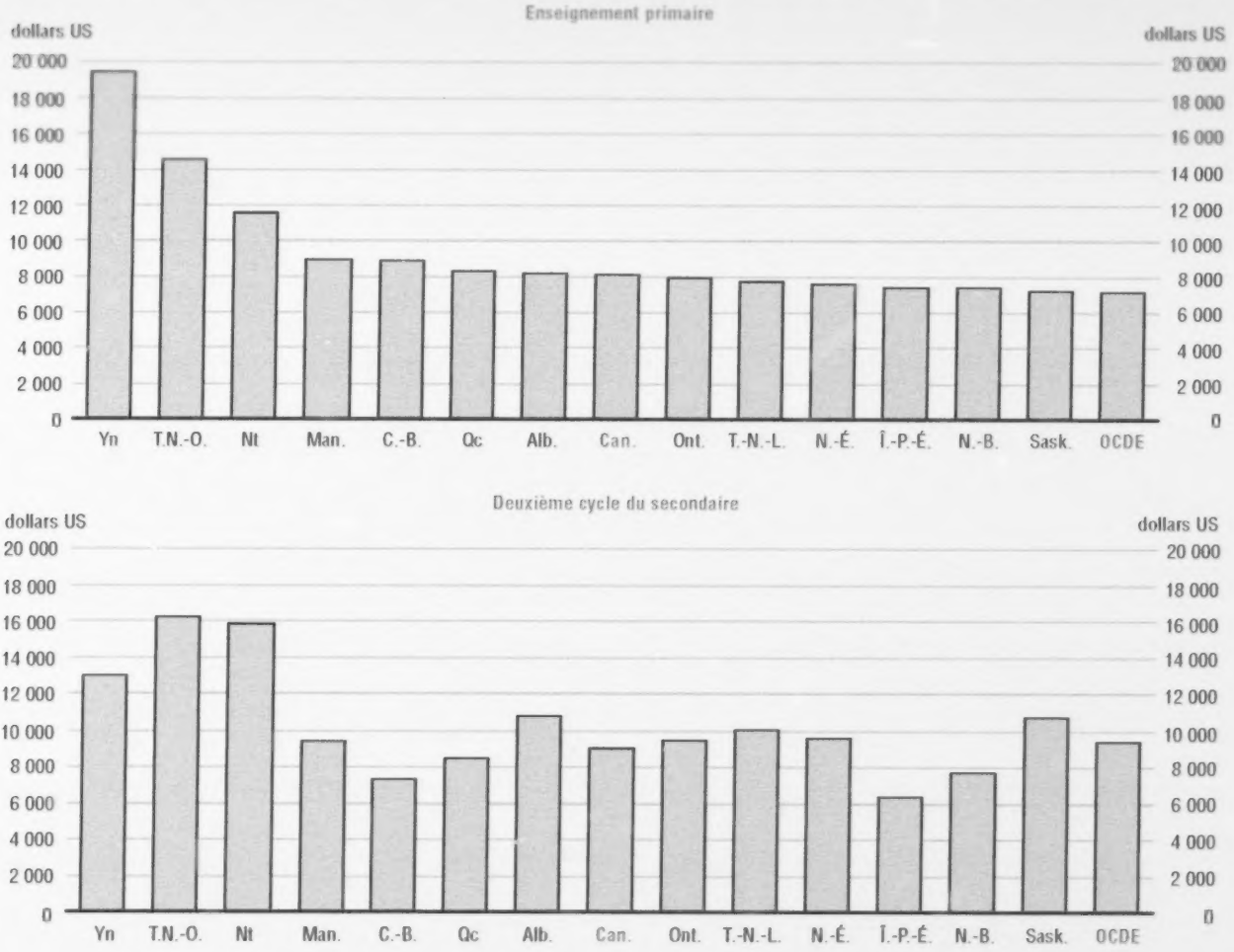

Notes : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) et sont calculées sur la base du nombre d'étudiants en équivalents temps plein.

Source : Tableau B.1.1.2.

Graphique B.1.2 (fin)

Dépenses annuelles des institutions par élève/étudiant, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, Canada, provinces et territoires, 2007

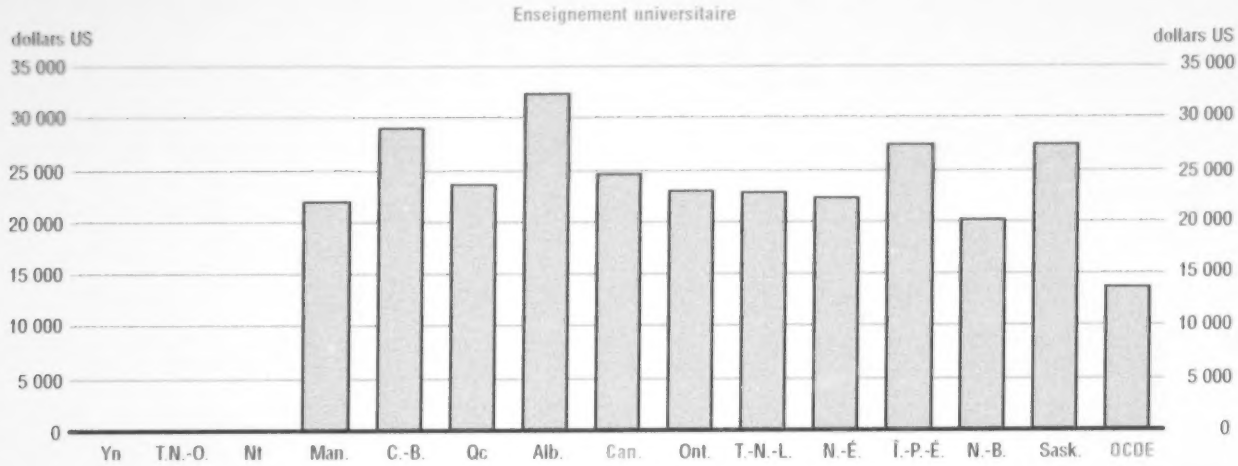

Notes : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) et sont calculées sur la base du nombre d'étudiants en équivalents temps plein.

La moyenne de l'OCDE inclut le secteur tertiaire au complet (ISCED 5a, 5b et 6).

Les chiffres des provinces et territoires et la moyenne canadienne sont pour le niveau universitaire (ISCED 5a/6).

Source : Tableau B.1.1.2.

À l'université les dépenses par étudiant incluant la recherche et développement étaient en moyenne de 30 317 $ (dollars canadiens) au Canada en 2007 (tableau B.1.1.1). Elles étaient le plus élevées par rapport à la moyenne canadienne en Alberta (32 % de plus), en Colombie-Britannique (18 %), à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan (12 %).

Lorsqu'on soustrait les dépenses au chapitre de la recherche et développement, la moyenne canadienne était de 19 362 $ en 2007; les chiffres correspondant en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique étaient supérieurs de plus de 30 % à cette moyenne canadienne. Les dépenses en recherche et développement (tableau B.1.2.1) variaient en effet de 6 911 $ par étudiant au Nouveau-Brunswick et 8 365 $ en Saskatchewan à 12 619 $ au Québec et 13 315 $ en Alberta. Au Québec, elles représentaient 43 % des dépenses totales par étudiant au niveau universitaire, tandis qu'à l'opposé, en Saskatchewan, elles ne représentaient que 25 % des dépenses totales. Les services auxiliaires quant à eux, étaient les moins coûteux au Québec (781 $) et au Manitoba (1 133 $) et les plus coûteux en Nouvelle-Écosse (2 310 $) et en Colombie-Britannique (2 796 $).

Nous n'avons pas pu comparer les dépenses au niveau universitaire avec la moyenne de l'OCDE puisque l'OCDE offre un total pour l'éducation tertiaire, sans donner, cette année le détail au niveau universitaire.

La comparaison des dépenses par élève/étudiant entre les niveaux d'enseignement montre le degré de priorité qui est accordé à chacun de ces niveaux par les différentes provinces et territoires et le coût unitaire relatif de l'enseignement à ces niveaux. Les dépenses unitaires d'éducation augmentaient avec le niveau d'enseignement dans pratiquement toutes les provinces, mais les écarts relatifs entre niveaux variaient d'une

province à l'autre (tableau B.1.1.1). En moyenne, au Canada, les dépenses par étudiant au niveau universitaire étaient 3,03 fois celles au niveau primaire (calculé à partir des données du tableau B.1.1.1). Ce ratio se trouvait entre 2,72 et 2,94 en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Ontario. Il était plus faible au Manitoba (2,45) et plus élevé à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique (entre 3,28 et 3,93).

Graphique B.1.3

Dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant aux divers niveaux d'enseignement, tous services confondus, par rapport à l'enseignement primaire, Canada, provinces et territoires, 2007

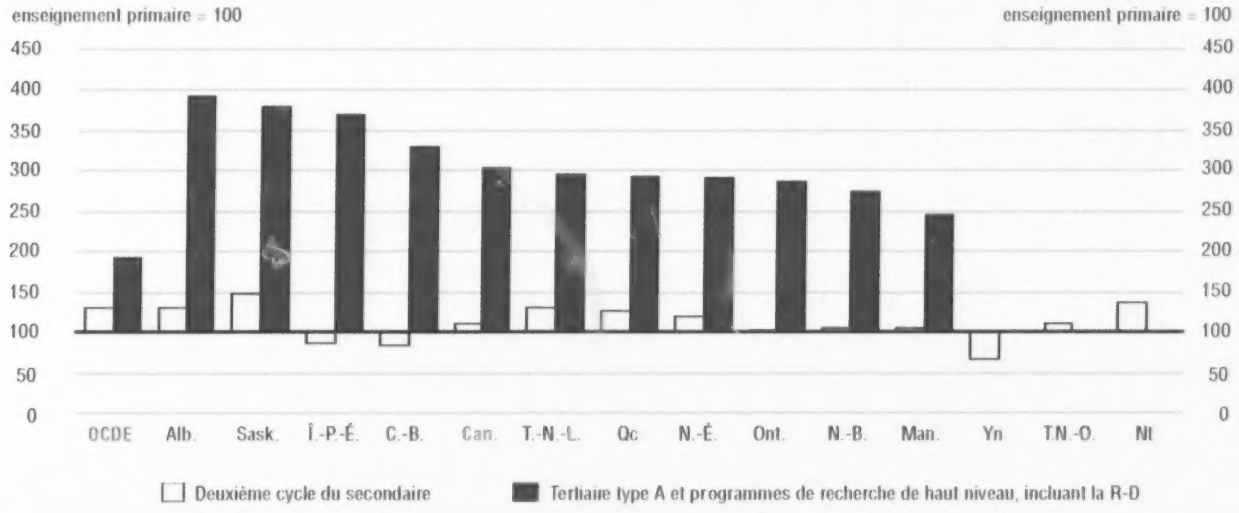

Notes : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) et sont calculées sur la base du nombre d'étudiants en équivalents temps-plein.

La moyenne de l'OCDE inclut le secteur tertiaire au complet (ISCED 5a, 5b et 6).

Les chiffres des provinces et territoires et la moyenne canadienne sont pour le niveau universitaire (ISCED 5a/6).

Source : Tableau B.1.1.2.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2007-2008 (avril 2007 à mars 2008) et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2011).

Les dépenses unitaires d'un niveau d'enseignement donné sont obtenues par division des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants en équivalents temps plein. Ne sont pris en compte que les établissements d'enseignement et les programmes de cours pour lesquels des données sont disponibles à la fois concernant les effectifs et les dépenses et excluent, conformément à la définition de l'OCDE présentée dans le manuel de collecte de données, les dépenses afférentes au service de la dette.

En ce qui concerne le Canada, les données financières pour le primaire et secondaire sont tirées de cinq enquêtes de Statistique Canada : l'enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, le Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (maintenant l'EEPS, l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire), l'enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation, l'enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et

secondaires, et celle sur les dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction. Les deux dernières enquêtes n'ont plus lieu, mais les chiffres sont estimés à partir des données d'années antérieures.

Les données financières obtenues au niveau primaire et secondaire ne sont pas séparées par niveau. Puisque les salaires sont le poste le plus important des finances, les dépenses par niveau ont été réparties selon un estimé de la masse salariale destiné à chaque niveau. Le Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (PSEPS) ne fournit pas le détail des enseignants par niveau. Le Recensement de 2006 a été retenu pour déterminer, dans chaque province et territoire, le nombre d'enseignants qui déclaraient enseigner au primaire et au secondaire ainsi que les salaires moyens qu'ils ont déclaré. La masse salariale a été obtenue en multipliant le nombre d'enseignants par le salaire moyen.

La pondération des effectifs entre primaire et secondaire est implicite dans la définition que nous avons donnée de l'école secondaire, qui varie de la 7e à la 11e (Québec), 8e à 12e (Colombie-Britannique), 9e à 12e année (Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba) jusqu'à la 10e à 12e (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Saskatchewan, Alberta, Territoires-du-Nord-Ouest, Yukon et Nunavut), comme les enseignants déclarent eux-mêmes s'ils enseignent au primaire ou au secondaire, et comme la définition du secondaire varie selon la province. Une pondération différente a été utilisée dans le calcul des chiffres pour le Canada qui apparaissent dans *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*. Dans cette publication, les effectifs du secondaire ont été définis comme étant ceux de la 9e à la 12e année pour l'ensemble du Canada. Les facteurs de pondération ont été calculés à partir des effectifs des écoles publiques (PSEPS) de l'année scolaire 2007-2008, puis appliqué aux effectifs pondérés totaux correspondant à l'année financière 2007-2008.

Au niveau universitaire, les données financières proviennent de l'enquête de l'Association canadienne des professionnels administratifs universitaires (ACPAU) et de l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation. Les effectifs, quant à eux, proviennent du système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Les effectifs des années scolaires 2006-2007 et 2007-2008 ont été utilisés. Premièrement, les effectifs ont été convertis en équivalent à temps plein en divisant le nombre d'étudiants à temps partiel par 3,5. Puis, les deux années scolaires ont été pondérées afin qu'elles correspondent à l'année financière 2007-2008 (d'avril 2007 à mars 2008) en mettant 5/12e de la première et 7/12e de la deuxième.

Pour fins de comparaison avec l'OCDE, les dépenses exprimées en dollars canadiens ont été divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le produit intérieur brut (PIB) pour obtenir leur équivalent en dollars américains (USD). L'indice PPA a été utilisé parce que le taux de change du marché subit l'influence de nombreux facteurs (taux d'intérêt, politiques commerciales, prévisions de croissance économique, etc.) sans grand rapport avec le pouvoir d'achat relatif du moment dans les différents pays de l'OCDE. Les données sur les dépenses ne sont pas ajustées pour la différence entre le coût de la vie dans les provinces et territoires.

Les services éducatifs sont la partie des dépenses qui se concentrent sur la mission proprement dite des établissements d'enseignement, celle d'offrir de l'enseignement. Il y a aussi des dépenses sur les services auxiliaires, dont les deux principales composantes sont des services pour le bien-être des étudiants (transport, logement, repas) et des services pour le public en général (musées, radio, programmes culturels).

La recherche et développement inclut les subventions reçues par l'institution pour les projets de recherche ainsi qu'un estimé de la proportion d'autres postes des dépenses courantes affectés à la recherche et développement. Il est important de noter que la dépense pour la recherche et développement est estimée.[37] Par ailleurs, les écarts importants observés entre les provinces dans la ventilation de la dépense globale entre les services éducatifs, la recherche et développement et les services auxiliaires peuvent s'expliquer en partie par les différences dans la façon de comptabiliser les dépenses entre les fonds.

La moyenne de l'OCDE correspond à la moyenne simple calculée compte tenu de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B1, *Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?*.

37. La méthodologie utilisée pour estimer la recherche et développement est expliquée sommairement dans le document suivant : *Statistique des sciences: Estimations des dépenses au titre de la recherche et du développement dans le secteur de l'enseignement supérieur, 2008–2009*, édition de septembre 2010, N° 88-001-X au catalogue.

Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

B2

Contexte

Cet indicateur permet de mesurer la proportion de la richesse nationale consacrée aux établissements d'enseignement en mettant les dépenses publiques et privées en relation avec le produit intérieur brut (PIB).

Les dépenses en éducation constituent un investissement qui contribue à promouvoir la croissance économique et à accroître la productivité. L'éducation favorise aussi l'épanouissement personnel et le développement social tout en réduisant les inégalités sociales. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les pouvoirs publics, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. Elle dépend aussi, en partie, de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative du pays.

Observations

Part du PIB affectée aux établissements d'enseignement

Ayant affecté 6,0 % de son PIB aux établissements d'enseignement en 2007, le Canada consacrait un peu plus que la moyenne estimée de 5,9 % de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (en fonction des pays membres pour lesquels on disposait de données comparables) (tableau B.2.1). L'Islande, la Corée, la Norvège, Israël, les États-Unis, le Danemark, le Chili, la Nouvelle-Zélande, la Belgique et la Suède consacraient aux établissements d'enseignement une part plus importante de leur PIB que ne le fait le Canada. Les parts estimées consacrées par plusieurs autres pays de l'OCDE, dont, la France (6,0 %), la Finlande (5,9 %), l'Estonie (5,8 %), et le Mexique (5,8 %) correspondaient à peu près à celles du Canada[38].

L'effort financier consacré aux établissements d'enseignement variait également d'une province ou d'un territoire à l'autre (graphique B.2.1). En 2007, alors que l'Alberta investissait 3,7 % de son PIB dans les établissements d'enseignement, plus du triple était investi par le Nunavut (13,0 %) et l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon (7,9 %) et la Nouvelle-Écosse (7,7 %) investissaient plus du double de cette proportion. Non seulement la proportion du PIB provincial investie en éducation dans ces trois provinces/territoire dépassait la moyenne canadienne, mais elle était légèrement supérieure à la moyenne globale de l'OCDE, ainsi qu'à la part estimée investie par les États-Unis (7,2 %) Les

38. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

estimations concernant plusieurs autres provinces et territoires—le Manitoba, le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario étaient également supérieures à la moyenne canadienne (6,0 %) alors que celles de la Colombie-Britannique (5,9 %) et de la Saskatchewan (5,8 %) y étaient presque égales, et celle des Territoires du Nord-Ouest était inférieure (5,4 %). À Terre-Neuve-et-Labrador (4,4 %), comme en Alberta (3,7 %), la proportion du PIB affectée à l'éducation était inférieure à la moyenne nationale. Il faut cependant noter que dans le cas de l'Alberta, la proportion relativement faible du PIB consacrée à l'éducation n'est pas attribuable aux faibles montants affectés aux établissements d'enseignement, mais plutôt à la richesse relativement élevée de la province. Le PIB de l'Alberta par habitant correspond à près du double de celui du Québec, mais les montants investis dans l'éducation dépendent davantage du nombre d'élèves et d'étudiants aux études que de la richesse relative de la province. Par habitant, le Québec et l'Alberta investissent à peu près le même montant en éducation.

Graphique B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2007

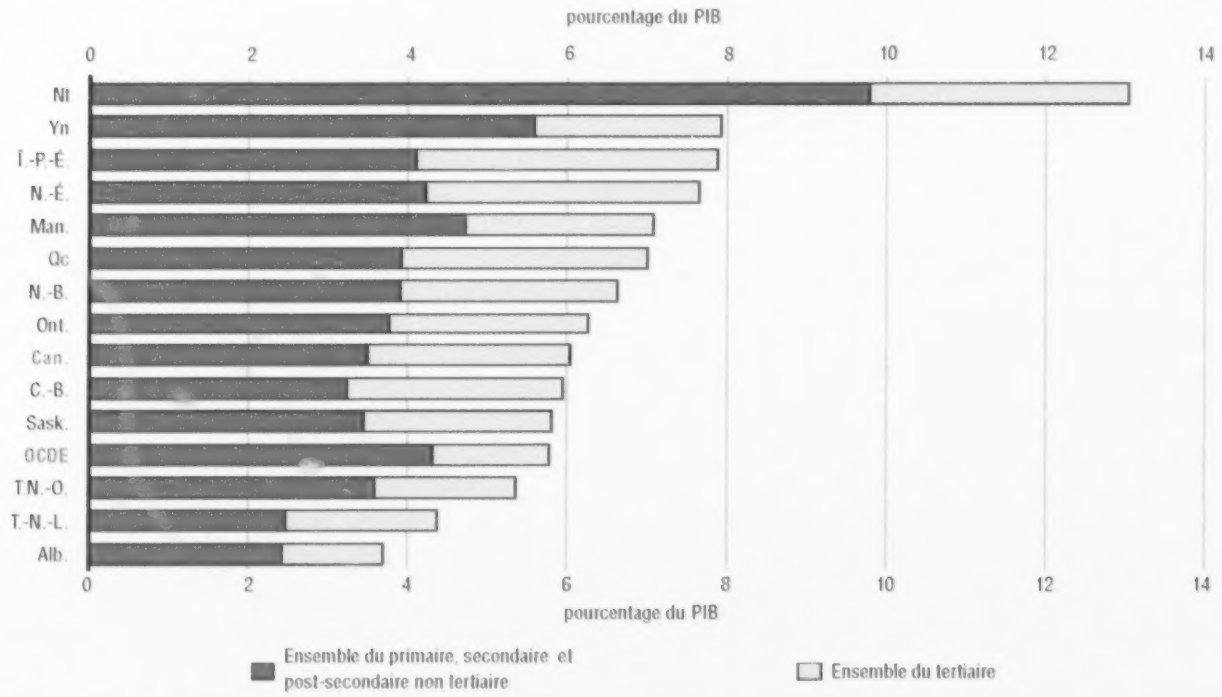

Source : Tableau B.2.1.

Enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, près des deux tiers des dépenses consacrées aux établissements d'enseignement sont investis dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire (tableau B.2.1), ce qui est normal puisque l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire sont obligatoires et que les effectifs du deuxième cycle du secondaire sont généralement élevés. Au Canada, 57,8 % (soit 3,5 % de 6,0 %) de

la richesse nationale investie en éducation en 2007 étaient consacrés à ces niveaux d'enseignement, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de 63,6 % (soit 3,8 % de 5,9 %) pour l'ensemble des pays de l'OCDE[39].

En 2007, dans l'ensemble des provinces et des territoires, plus de la moitié de l'argent investi en éducation a été dirigé vers le secteur de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire (tableau B.2.1, colonne 2 en pourcentage de la colonne 9). Dans la moitié des provinces, dont le Manitoba, l'Alberta, l'Ontario, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et les Territoires du Nord-Ouest, la proportion dépassait la moyenne canadienne de 57,8 %. Dans le cas des autres provinces, les calculs révèlent des proportions inférieures à la moyenne canadienne, allant de 51,9 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 56,5 % à Terre-Neuve-et-Labrador. Plus de 70 % des dépenses en éducation étaient consacrées à l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire au Yukon et au Nunavut.

Part consacrée à l'enseignement tertiaire

En 2007, 42,2 % (soit 2,5 % de 6,0 %) de la part du PIB canadien investie en éducation ont été affectés au secteur tertiaire (tableau B.2.1, colonne 6 en pourcentage de la colonne 9). Parmi les pays de l'OCDE, le Canada, ainsi que les États-Unis (37,5 %), consacraient donc la plus forte proportion des dépenses en éducation à l'enseignement tertiaire.

À l'Île-du-Prince-Édouard, 48,1 % (soit 3,8 % de 7,9 %) de l'argent investi en éducation a été dirigé vers l'enseignement tertiaire (tableau B.2.1; graphique B.2.1). Les chiffres pour Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec, la Nouvelle-Écosse, et la Colombie-Britannique sont aussi supérieurs à la moyenne canadienne de 42,2 %. Au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan les estimations correspondantes se rapprochaient de la moyenne canadienne, alors qu'en Ontario, en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Manitoba, les proportions estimées pour 2007 étaient inférieures à la moyenne canadienne. Avec peu d'institutions au niveau tertiaire, les proportions investies au Yukon et au Nunavut étaient comme prévu, nettement inférieures à la moyenne canadienne, soit moins de 30 %.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente les dépenses (publiques et privées) à l'égard des établissements d'enseignement en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), par niveau d'enseignement et pour tous les niveaux d'enseignement confondus.

Les dépenses au titre des établissements d'enseignement comprennent les dépenses à l'égard des établissements à vocation pédagogique et les dépenses à l'égard des organismes sans vocation pédagogique à proprement parler. On entend par *établissements à vocation pédagogique* les entités qui dispensent directement des cours dans un cadre collectif organisé ou qui offrent une forme d'enseignement à distance[40]. Quant aux *organismes sans vocation pédagogique*, il s'agit plutôt d'entités qui offrent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement, sans se livrer directement à des activités d'enseignement.

39. Au Canada, la classification des dépenses par niveau d'enseignement diffère légèrement de celle qu'effectuent la plupart des autres pays : les dépenses en éducation pré-primaire sont intégrées aux dépenses consacrées aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses de l'enseignement tertiaire de type B. Toutefois, cette particularité ne devrait pas affecter la comparabilité, tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominent.

40. Les entreprises commerciales et autres établissements qui offrent de courtes sessions de formation sur une base individuelle sont exclus.

Les données financières pour le Canada sont tirées de sept enquêtes de Statistique Canada[41] et excluent les dépenses afférentes au service de la dette. Les données sur le PIB ont été fournies par la Direction du Système de comptabilité nationale. Toutes les données pour le Canada, les provinces et les territoires se rapportent à l'exercice 2007. Les moyennes de l'OCDE (pour l'exercice 2008) proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation, mené conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisé par l'OCDE en 2010.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B2, *Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?*.

41. Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

Répartition des dépenses en éducation

B3

Contexte

Cet indicateur présente les dépenses au titre des services et des ressources en éducation ainsi que la proportion des budgets attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital. Il présente également la ventilation des dépenses de fonctionnement (rémunération des enseignants, rémunération du personnel non enseignant et autres dépenses).

La répartition des dépenses peut être influencée par un certain nombre de facteurs, dont la rémunération des enseignants, la générosité des régimes de retraite, l'importance du personnel non enseignant et les différents besoins en matière d'infrastructure. L'enveloppe budgétaire peut avoir une incidence sur la qualité des services, l'état du matériel et la capacité du système d'éducation de s'adapter à l'évolution des effectifs. Les décisions budgétaires et structurelles prises à l'échelle du système ont des répercussions jusque dans les salles de classe : elles influencent la nature de l'enseignement et les conditions dans lesquelles il est dispensé.

Observations

Dépenses de fonctionnement

En 2007 (année des plus récentes données disponibles[42]), la proportion des dépenses en éducation affectée aux dépenses de fonctionnement était relativement élevée au Canada : 93 % au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, et 90 % au niveau de l'enseignement tertiaire (tableau B.3.1; graphiques B.3.1.1 et B.3.1.2). Ces chiffres sont relativement semblables aux proportions moyennes enregistrées par les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), soit, respectivement, 92 % et 91 %[43,44]. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités.

42. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada peuvent être différents de ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

43. Au Canada, toutefois, les dépenses au titre de l'enseignement postsecondaire non tertiaire sont agrégées avec celles de l'enseignement tertiaire de type B (CITE 5B). Cette pratique ne devrait pourtant pas influencer sensiblement les ratios ni la comparabilité des données, compte tenu du poids relatif minime de ces dépenses.

44. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Graphique B.3.1.1

Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, 2007

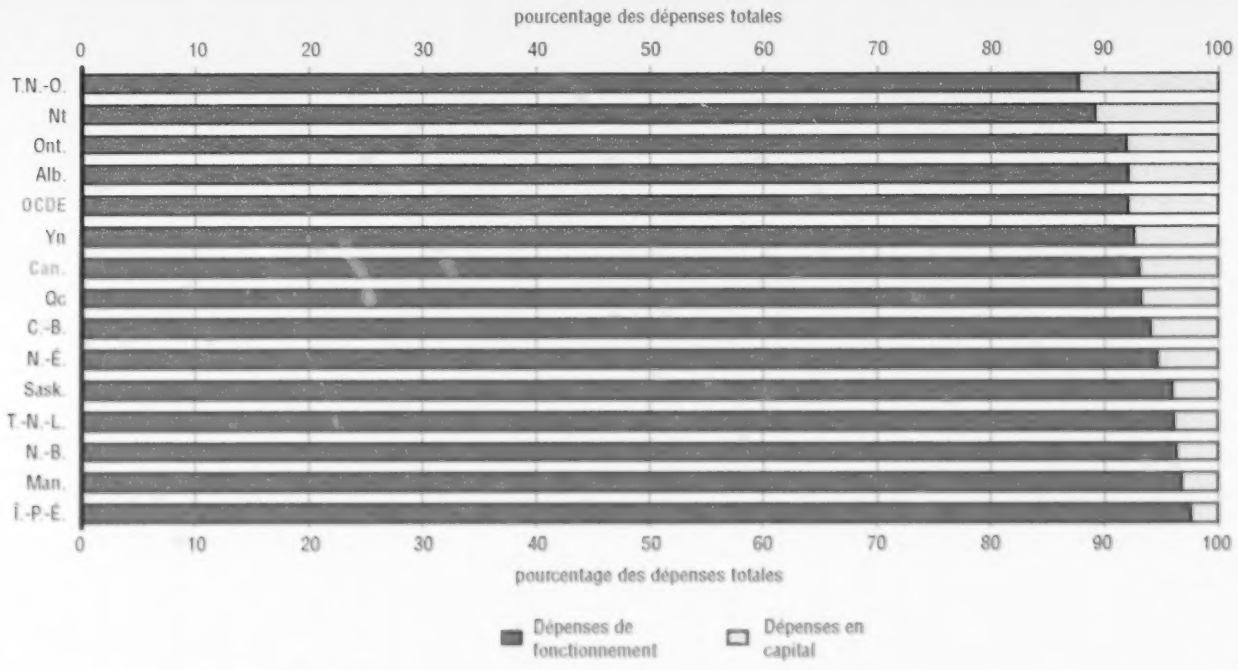

Source : Tableau B.3.1.

La part élevée attribuée aux dépenses de fonctionnement se retrouve dans les provinces et territoires. La proportion des dépenses en éducation attribuée aux dépenses de fonctionnement était près de ou plus élevée que 90 % autant dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire que dans l'enseignement tertiaire dans presque toutes les provinces et territoires (tableau B.3.1; graphiques B.3.1.1 et B.3.1.2).

Selon les données récentes de l'OCDE, la part relative des dépenses de fonctionnement variait considérablement d'un pays à l'autre : de 82 % au Luxembourg à 98 % en Autriche, au Chili et au Portugal au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, et de 79 % en Espagne à 95 % ou plus en Belgique, en Suède, en Finlande, au Danemark, et au Chili au niveau de l'enseignement tertiaire.

Graphique B.3.1.2

Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire, 2007

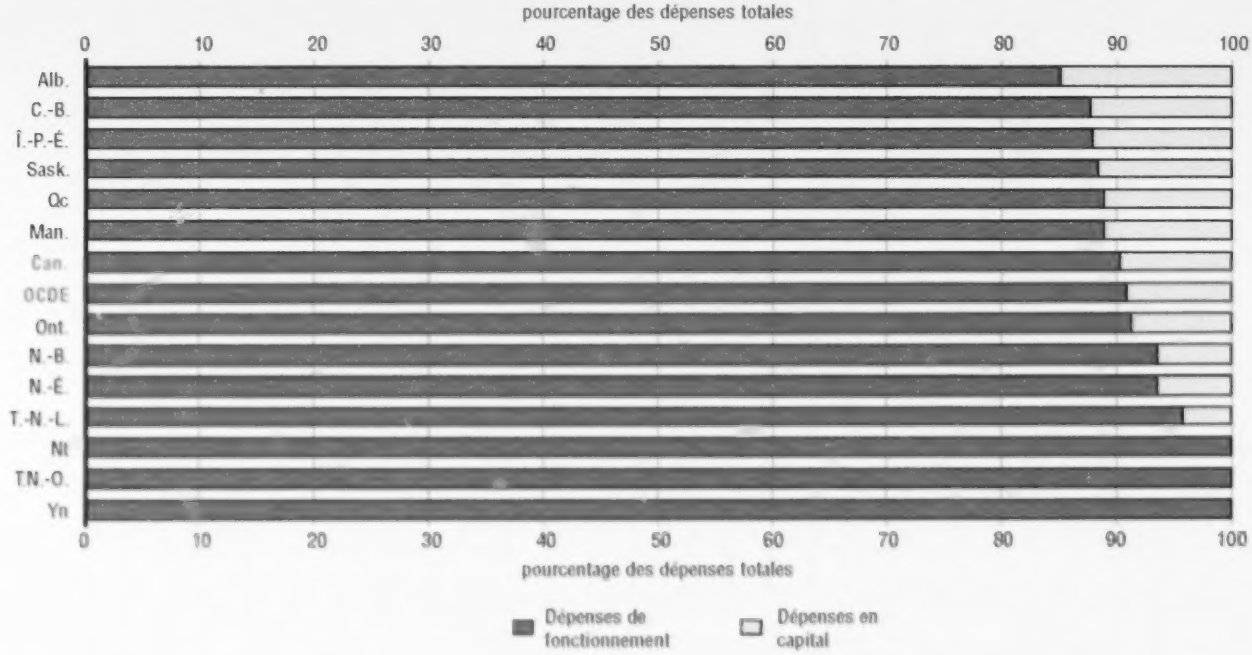

Source : Tableau B.3.1.

Rémunération du personnel

Les dépenses de fonctionnement sont réparties en trois grandes catégories : la rémunération des enseignants, la rémunération du personnel non enseignant et les autres dépenses de fonctionnement (matériel et fournitures pédagogiques, entretien et nettoyage des locaux, cantine et location d'installations scolaires). En 2007, au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la rémunération du personnel (78 %)—surtout celle des enseignants (62 %)—constituait le poste le plus important des dépenses de fonctionnement au Canada, une situation que l'on retrouve dans les pays de l'OCDE en général (tableau B.3.1; graphique B.3.2.1). Au niveau de l'enseignement tertiaire au Canada, 63 % des dépenses de fonctionnement étaient consacrées à la rémunération de l'ensemble du personnel et 37 %, à la rémunération des enseignants (graphique B.3.2.2).

À l'instar de la situation observée au Canada, la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération du personnel du secteur de l'éducation était plus importante au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire qu'à celui de l'enseignement tertiaire dans l'ensemble des provinces et des territoires, (tableau B.3.1; graphiques B.3.2.1 et B.3.2.2). Au niveau primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la proportion variait entre 70 % au Yukon et 85 % au Nunavut, alors qu'au niveau tertiaire, les chiffres s'échelonnaient de 55 % dans les Territoires du Nord-Ouest à 67 % au Québec.

Graphique B.3.2.1

Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, 2007

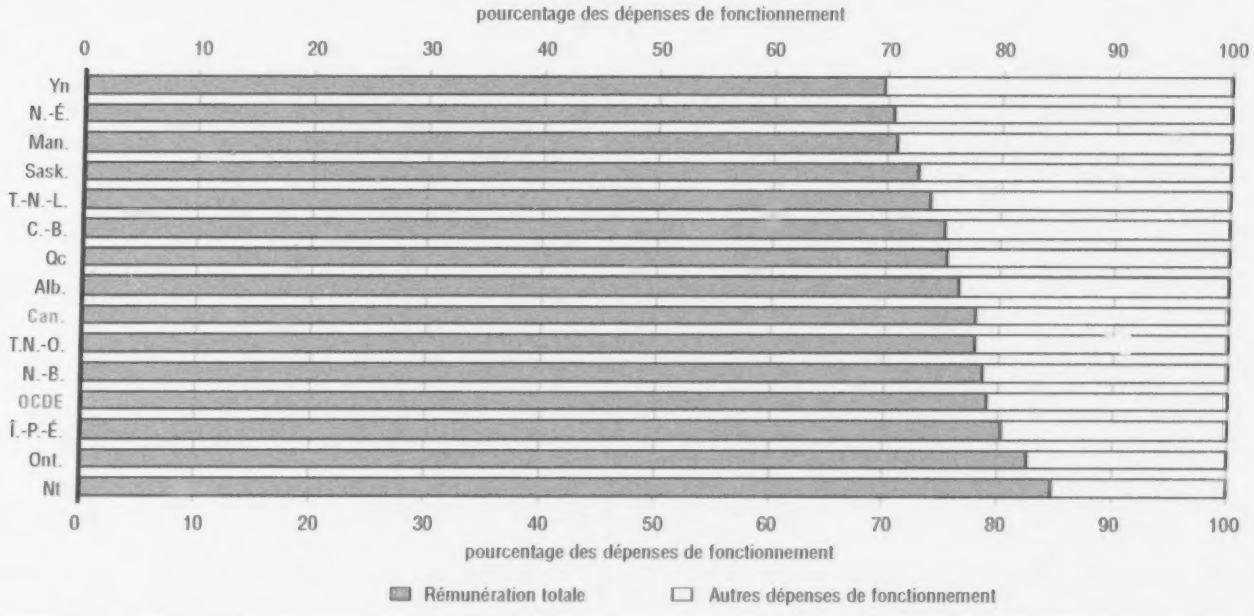

Source : Tableau B.3.1.

Graphique B.3.2.2

Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement tertiaire, 2007

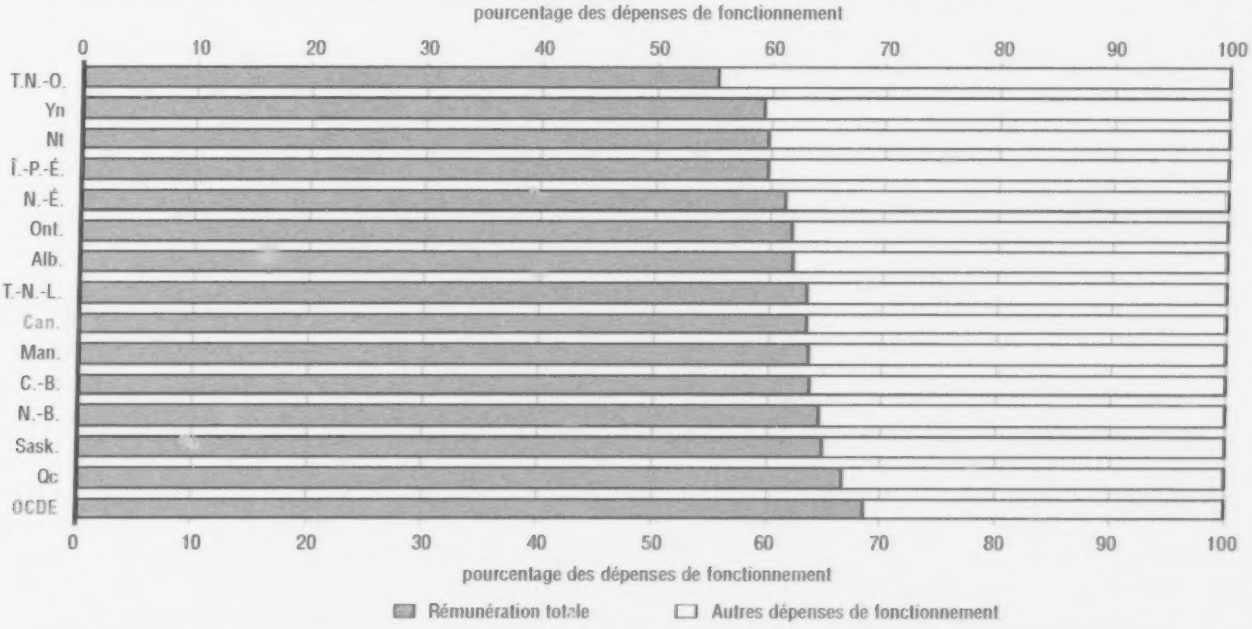

Source : Tableau B.3.1.

Dépenses en capital

En 2007, au Canada, 10 % des dépenses en éducation au titre de l'enseignement tertiaire étaient affectées aux dépenses en capital; la moyenne était de 9 % pour les pays de l'OCDE. Plus de la moitié des provinces ont affecté une proportion plus élevée de leur dépenses en capital à l'enseignement tertiaire que ne l'a fait le Canada ou l'ensemble des pays de l'OCDE : le Manitoba et le Québec (11 %), la Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard et la Colombie-Britannique (12 %) et l'Alberta (15 %). Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes.

Au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la proportion des dépenses en éducation attribuée aux dépenses en capital étaient plus faibles que celle attribuée au niveau de l'enseignement tertiaire autant au Canada (7 %) que dans les pays de l'OCDE (8 %) (tableau B.3.1; graphiques B.3.1.1 et B.3.1.2). C'était également le cas dans la plupart des provinces sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et en Ontario où les proportions des dépenses en éducation attribuées aux dépenses en capital étaient similaires pour les deux niveaux d'éducation. Dans les trois territoires, les dépenses en capital attribuées au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire représentaient entre 8 % et 12 % des dépenses totales en éducation, mais elles étaient négligeables au niveau tertiaire.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur montre la proportion des budgets qui est attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital à différents niveaux de scolarité. Les dépenses sont fondées sur la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse (ou par fonds), selon les sources de données utilisées par les provinces et les territoires. L'indicateur montre également la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération des enseignants et du personnel non enseignant, ainsi que les autres dépenses de fonctionnement.

La distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital est celle qui est en usage en comptabilité nationale. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants ainsi qu'à la construction de locaux ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Les données pour le Canada sont celles de l'exercice 2007 et les chiffres sont tirés de sept enquêtes de Statistique Canada : le Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (maintenant l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, l'Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, l'Enquête sur l'information financière des universités et collèges, l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation, Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle. Les données sur les pays membres de l'OCDE et les moyennes de l'OCDE sont celles de l'exercice 2008; elles sont fondées sur la collecte de données sur les systèmes d'éducation menée conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisée par l'OCDE.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B6, *À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?*.

Chapitre C

Accès à l'éducation, participation et progression

Étudiants internationaux

C1

Contexte

Cet indicateur présente les proportions d'étudiants internationaux et étrangers inscrits aux programmes d'enseignement tertiaire selon les trois catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[45], qui représentent les effectifs au niveau collégial et universitaire.[46] L'indicateur présente également l'évolution du nombre d'étudiants internationaux et étrangers.[47]

Il existe de nombreuses raisons de poursuivre ses études à l'étranger. Certains étudiants peuvent choisir cette voie pour découvrir des cultures, des sociétés et des langues différentes, tout en améliorant leurs perspectives d'emploi. D'autres, notamment ceux des pays en développement, doivent parfois quitter leur pays d'origine pour entreprendre des études de niveau tertiaire. La reconnaissance croissante de l'importance de ce niveau d'études comme facteur déterminant pour le revenu et l'employabilité a entraîné une hausse de la demande, que les établissements d'enseignement de certains pays peinent à satisfaire. Parallèlement, la mondialisation des marchés a accru la demande de travailleurs possédant des connaissances et des compétences plus vastes, et les équipes de travail comptent de plus en plus de personnes provenant de diverses régions et de divers pays.

Les étudiants internationaux sont généralement bien reçus par les établissements qu'ils fréquentent, car ils représentent pour eux une source de revenu supplémentaire. Ils peuvent aussi contribuer à la viabilité des programmes lorsque les effectifs nationaux sont quelque peu limités. Au Canada, tout comme dans d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de nombreux établissements et administrations publiques font activement la promotion de leurs programmes d'enseignement pour attirer ce type d'étudiants. En plus des bénéfices économiques qu'ils peuvent procurer, les étudiants internationaux et étrangers contribuent aussi à l'enrichissement social et culturel des communautés dans lesquelles ils étudient. Ils pourraient devenir des citoyens du pays, ou en devenir des ambassadeurs au moment de retourner dans leur pays d'origine.

45. Veuillez consulter la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les *Notes aux lecteurs* de ce rapport pour une brève description des catégories de la CITE.
46. Au Canada, les universités sont situées dans les dix provinces; il n'y a pas d'universités dans les territoires.
47. En relation avec cette discussion, veuillez consulter l'indicateur A3, *Obtention d'un diplôme d'études tertiaires*, qui présente de l'information sur l'impact qu'ont les étudiants internationaux sur les taux d'obtention de diplôme de l'OCDE, du Canada, des provinces et des territoires.

Observations

Proportion d'étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire

Au Canada, en 2008, les étudiants internationaux représentaient 6,4 % des effectifs de l'enseignement tertiaire; cette proportion est assez semblable à la moyenne des pays de l'OCDE (6,7 %) (tableau C.1.1).[48] Au Canada, le concept d'« étudiants internationaux » comprend les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens ni des résidents permanents du Canada (voir la définition détaillée dans la section « Définitions, sources et méthodologie » de cet indicateur).

À l'échelle provinciale, on observe peu de variation dans la proportion d'étudiants internationaux inscrits aux programmes d'enseignement tertiaire; cette proportion étant à l'intérieur d'une marge d'un point et demi de pourcentage de la moyenne canadienne dans sept provinces. À l'Île-du-Prince-Édouard (11,8 %), au Nouveau-Brunswick (9,7 %), en Colombie-Britannique (8,2 %), en Nouvelle-Écosse (7,6 %) et au Manitoba (7,2 %) les étudiants internationaux représentaient une part plus importante de l'effectif total au niveau tertiaire qu'au Canada et dans les pays de l'OCDE en général. Les chiffres pour le Canada sont tirés du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) (pour plus de renseignements, voir la section « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur, ainsi que « Les catégories de la CITE et leur description » par rapport au SIEP, dans la section **Notes aux lecteurs**).

Étudiants internationaux et type d'enseignement tertiaire

Au Canada, les étudiants internationaux représentaient un cinquième (20,2 %) des effectifs des programmes CITE 6 (programmes de recherche de haut niveau), une proportion plus forte des effectifs que dans les programmes CITE 5A (enseignement tertiaire de type A) (6,9 %) et CITE 5B (enseignement tertiaire de type B) (3,8 %).[49] On observe cette tendance dans presque toutes les provinces (tableau C.1.1; graphique C.1.1). Parallèlement, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les étudiants internationaux comptaient pour 17,5 % des effectifs dans les programmes de recherche avancée, pour 6,8 % des effectifs dans les programmes de tertiaire de type A et pour 3,6 % des effectifs dans les programmes de tertiaire de type B. Si les tendances varient d'un pays de l'OCDE à l'autre, certains pays, dont l'Australie (concurrent important du Canada sur le marché des étudiants internationaux), comptent une proportion élevée d'étudiants internationaux inscrits à la fois aux programmes d'enseignement tertiaire de type A (21,7 %) et aux programmes de recherche de haut niveau (26,3 %).

48. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

49. Même si les étudiants internationaux représentent une part importante des étudiants au niveau de la CITE 6 (études doctorales), un article récent de Statistique Canada indique qu'entre les années 1990 et 2008, il y a eu un changement dans le niveau d'études entrepris par les étudiants internationaux venant au Canada. Le pourcentage d'étudiants internationaux inscrits au niveau du baccalauréat a augmenté entre 1992 et 2008 alors qu'il est resté stable au niveau de la maîtrise et qu'il a diminué au niveau du doctorat. Ce changement vers une plus grande proportion d'étudiants internationaux inscrits dans des programmes de premier cycle est masqué par le nombre grandissant d'étudiants au premier cycle. Pour consulter l'article complet, "Les étudiants internationaux dans les universités canadiennes – Un effectif en transformation" veuillez consulter *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada*, (Statistique Canada, N° 81-604-X au catalogue; Volume 7, numéro 6).

Tout comme le Canada, toutes les provinces sauf la Nouvelle-Écosse ont enregistré une proportion plus élevée d'étudiants internationaux dans les programmes de recherche de haut niveau (CITE 6) que dans les pays de l'OCDE en général (17,5 %). Lorsque l'on compare avec les différents pays de l'OCDE, l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador se retrouvent parmi les juridictions qui présentent les proportions les plus élevées d'étudiants internationaux dans les programmes de recherche de haut niveau avec la Suisse (47,0 %), le Royaume-Uni (42,5 %) et la Nouvelle-Zélande (34,5 %). Il faut dire que, bien qu'elles enregistrent de plus faibles proportions d'étudiants internationaux, les autres provinces canadiennes ont en fait de plus grands nombres d'étudiants internationaux que les provinces susmentionnées. Par exemple, la grande majorité des étudiants internationaux au Canada (presque 70 %) sont inscrits dans des institutions soit en Ontario ou au Québec.

En général, la proportion d'étudiants internationaux inscrits aux programmes CITE 5A et 5B variait moins d'une province à l'autre. Dans toutes les provinces, ces étudiants représentaient entre 4,9 % et 11,8 % des effectifs de niveau tertiaire de type A, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse présentant les proportions les plus élevées. Au niveau tertiaire de type B, les étudiants internationaux représentaient moins de 5,4 % des effectifs. L'Île-du-Prince-Édouard fait exception : dans cette province, en 2008, 21,0 % des étudiants de niveau tertiaire de type B provenaient de l'étranger (tableau C.1.1; graphique C.1.1).

Graphique C.1.1

Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, 2008

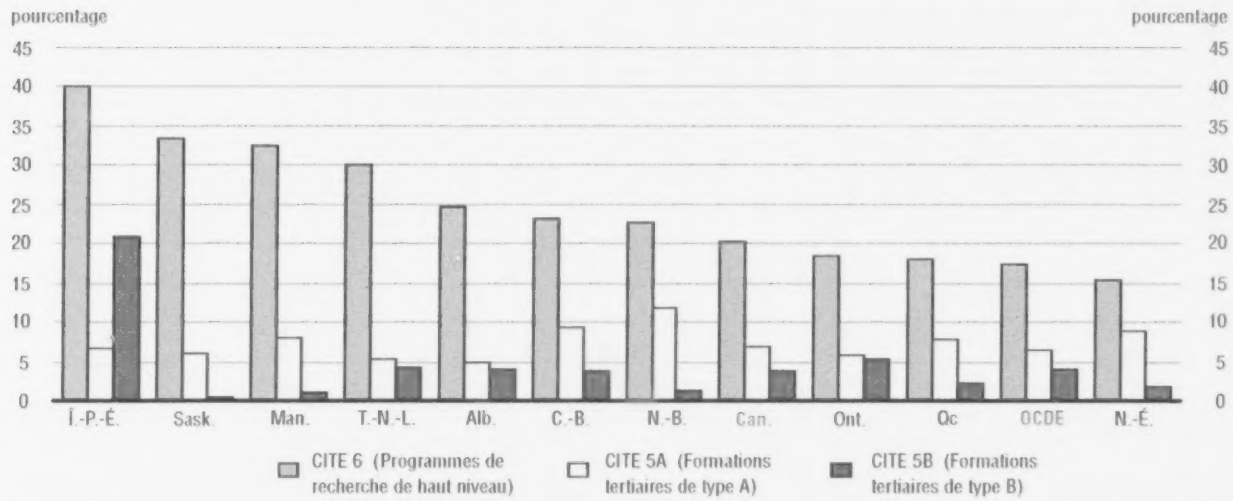

Source : Tableau C.1.1.

Variation du nombre d'étudiants internationaux

Entre 2001 et 2008, le nombre d'étudiants internationaux[50] qui poursuivaient au pays des études de niveau tertiaire a augmenté en moyenne de 8,8 % par année (tableau C.1.1) alors que quatre provinces présentaient des taux de croissance annuels plus élevés que

50. La variation du nombre d'étudiants internationaux est une statistique plus intéressante du point de vue canadien. Cependant une série chronologique n'est pas encore disponible, l'OCDE n'ayant commencé que récemment (en 2005) à recueillir des données en ce sens.

ceux du Canada. Pendant cette période, le nombre d'étudiants internationaux a augmenté à un taux annuel moyen de 25,6 % à l'Île-du-Prince-Édouard, de 18,1 % au Manitoba, de 17,7 % à Terre-Neuve-et-Labrador et de 12,7 % en Ontario, alors que la proportion des effectifs de toutes les autres provinces ont connu des variations allant de 0,0 % à 8,2 %.

Origine des étudiants internationaux au Canada

En 2008, le groupe le plus important d'étudiants internationaux au Canada provenait d'Asie et représentait près de la moitié (47,2 %) des étudiants internationaux au niveau tertiaire. Les étudiants de la Chine représentaient le groupe le plus important d'étudiants internationaux au Canada, soit 21,4 %, suivi des étudiants des États-Unis (9,1 %), de la France (6,4 %), et de l'Inde (3,7 %).[51]

Taux de rétention des étudiants internationaux au Canada

La capacité d'un pays à retenir les étudiants internationaux est un concept pertinent pour les politiques dans plusieurs pays, incluant le Canada. *Regards sur l'éducation 2011* parle du concept de « taux de rétention », qui représente la proportion des étudiants internationaux qui changent leur statut d'étudiant à un autre statut de résident soit au cours de leurs études ou au moment de leur graduation. Tel que rapporté, le taux de rétention au Canada est élevé en comparaison avec plusieurs autres pays de l'OCDE. En 2008, le taux de rétention a atteint 33 %.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente la proportion d'étudiants internationaux et étrangers à différents niveaux d'enseignement tertiaire, ainsi que leur variation entre 2001 et 2008.

Les *étudiants internationaux* sont ceux qui se rendent dans un pays autre que leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure dans le but spécifique d'étudier. On peut les définir soit d'après le pays dont ils étaient des résidents permanents, soit d'après le pays où ils étaient scolarisés auparavant (quelle que soit leur nationalité). Au Canada, ce concept comprend les étudiants qui ne sont pas citoyens canadiens et qui n'ont pas de permis de résidence permanente au Canada. Les *étudiants étrangers* sont ceux qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. Au Canada, tout comme dans d'autres pays, il s'agit de tous les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens (ce qui inclut par conséquent les résidents permanents). Les étudiants internationaux sont donc un sous-ensemble des étudiants étrangers.

La proportion des étudiants internationaux à un certain niveau de scolarité s'obtient en divisant le nombre d'étudiants non ressortissants canadiens et non résidents permanents du Canada par les effectifs totaux et en multipliant le quotient par 100. Quant à la proportion d'étudiants étrangers à un certain niveau de scolarité, on l'obtient en divisant le nombre d'étudiants non ressortissants canadiens par les effectifs totaux et en multipliant le quotient par 100. Les effectifs totaux comprennent toutes les personnes qui poursuivent des études au pays, qu'il s'agisse de ressortissants nationaux ou étrangers, mais excluent tous les ressortissants canadiens qui poursuivent des études à l'étranger.

51. Veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C3.2. Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2009). Pour plus de détails à ce sujet, incluant l'évolution dans le temps de la tendance dans les régions d'origine, veuillez consulter « Les étudiants internationaux dans les universités canadiennes – Un effectif en transformation » dans *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada*, (Statistique Canada, N° 81-604-X au catalogue; Volume 7, Numéro 6).

Les données canadiennes proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada, qui couvre uniquement les établissements d'enseignement postsecondaire publics. Étant donné que toutes les institutions ne rapportent pas au SIEP, les résultats pour certaines provinces ou certains territoires sont en partie obtenus par le biais d'estimés soumis aux institutions pour validation. Les données sur les étudiants étrangers et les étudiants internationaux se rapportent à l'année académique 2008-2009 (2007-2008 pour le Canada) et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2010 par l'OCDE. Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les étudiants autochtones et les étudiants en mobilité internationale sont recensés à une date ou pendant une période précise de l'année (e.g. les effectifs du SIEP représentent le nombre d'étudiants inscrits à des cours au 31 octobre 2007 pour l'année académique 2007-2008). Cette procédure ne représente peut-être pas le nombre total d'étudiants internationaux car de nombreux étudiants ne restent pas à l'étranger pendant toute l'année (e.g. ceux qui commencent à l'hiver ou au printemps).

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C3, *Qui étudie à l'étranger et où ?*.

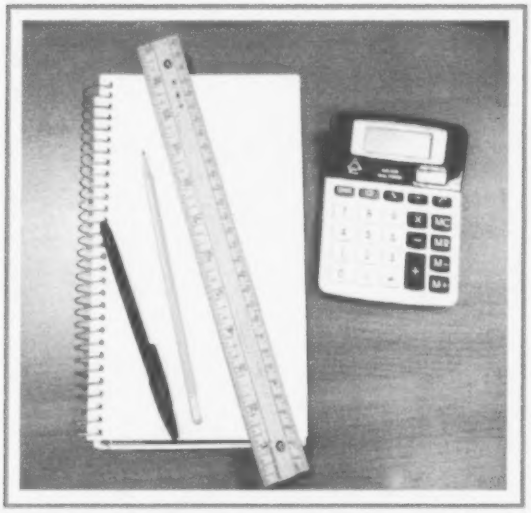

Transitions au marché du travail

C2

Contexte

Cet indicateur porte sur le passage des études au monde du travail. Il présente les pourcentages de personnes âgées de 15 à 29 ans qui sont considérées « en formation » ou « hors formation », ainsi que leurs situations d'emploi respectives. Ces renseignements permettent de comprendre comment les jeunes adultes peuvent combiner les études et le travail, ainsi que certaines transitions entre les deux.

Dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le Canada, la politique en matière d'éducation vise à encourager les jeunes à terminer au moins leurs études secondaires. En outre, on reconnaît de plus en plus l'importance des études postsecondaires pour la réussite économique et sociale sur les plans individuel et collectif. Toutefois, les décisions que prennent les jeunes au sujet de leurs études peuvent être influencées par la conjoncture économique. Par exemple, ils peuvent décider de quitter l'école pour entrer dans la population active lorsque le marché du travail est dynamique, puis de poursuivre leurs études lorsqu'il est morose. Comme de nombreux emplois exigent maintenant des connaissances plus spécialisées que jamais, les personnes possédant un niveau de scolarité faible sont souvent désavantagées comparativement aux autres.

Observations

En formation, hors formation

En 2009, selon les données de l'Enquête sur la population active (EPA), la majorité des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans (80 %) étaient encore aux études (tableau C.2.1). Il en découle que les 20 % restants, soit un jeune sur cinq, ne suivaient plus de formation scolaire (graphique C.2.1) ou étaient considérés à ce moment comme étant « hors formation ». Ce chiffre peut sembler quelque peu élevé au premier abord, puisque la fréquentation scolaire est obligatoire au moins jusqu'à l'âge de 16 ans dans la plupart des provinces et des territoires et jusqu'à l'âge de 18 ans en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Cependant, cette proportion de jeunes « hors formation » ne devrait pas être considérée comme un taux de décrochage car plusieurs de ces jeunes de 15 à 19 ans peuvent déjà avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires sans poursuivre d'études supplémentaires.

Dans les pays de l'OCDE, une moyenne de 16 % des jeunes de 15 à 19 ans n'étaient pas aux études. Cette moyenne est semblable à celle observée aux États-Unis[52] (15 %). En comparaison avec le Canada (20 %), toutefois, peu d'autres pays de l'OCDE comptaient

52. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

des proportions semblables ou plus élevées de jeunes « hors formation ».[53] La Norvège et l'Espagne avec des proportions de 19 % et 20 % respectivement présentaient en 2009 une situation semblable à celle du Canada tout comme l'Australie et le Royaume-Uni (22 %). Seuls Israël (31 %), la Nouvelle-Zélande (27 %), le Mexique (39 %) et la Turquie (44 %) comptaient des proportions plus élevées.

La proportion de jeunes Canadiens de 15 à 19 ans « en formation » est restée plutôt stable entre 1999 et 2009, à environ 80 % (tableau C.2.2). Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la proportion correspondante est passée de 80 % en 1999 à 84 % en 2009, laissant sous-entendre une reconnaissance croissante, chez les jeunes, que le fait de rester à l'école est important pour leur avenir.

La proportion de jeunes de 15 à 19 ans qui étaient « hors formation » en 2009 a varié d'une province à l'autre, allant de 15 % en Ontario à 26 % en Alberta (tableau C.2.1 et graphique C.2.1). Les différences dans l'état des marchés du travail provinciaux (incluant les taux de chômage) expliqueraient certains des écarts interprovinciaux dans les taux de participation des jeunes à l'éducation. Les estimations correspondantes pour les territoires étaient également élevées, entre 23 % et 33 %.

Graphique C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans hors formation (actifs occupés, chômeurs et inactifs), 2009

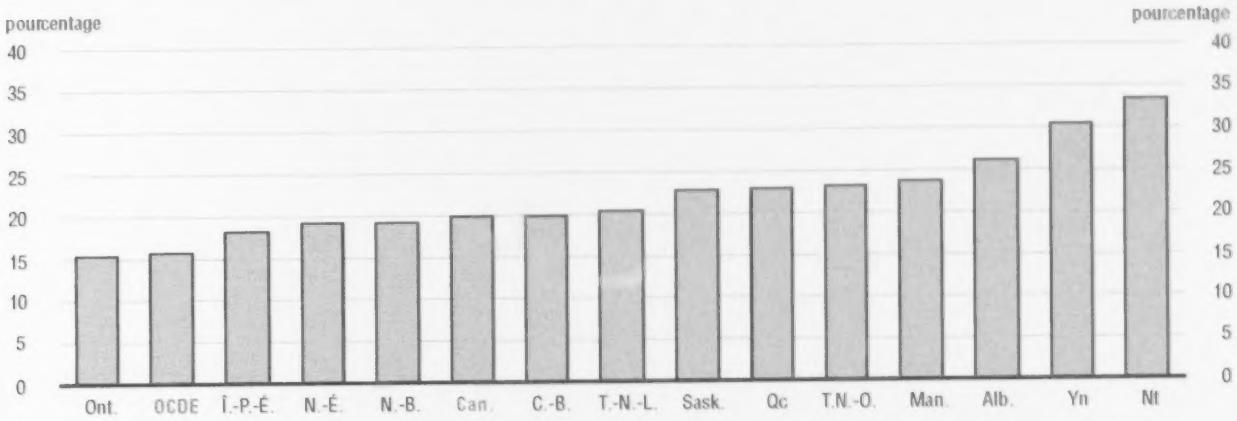

Source : Tableau C.2.1.

53. Les données présentées dans l'indicateur A1 montrent que le niveau de scolarité atteint par l'ensemble de la population canadienne est élevé par rapport à la moyenne de l'OCDE. Une étude canadienne récente a aussi démontré l'importance des programmes « de seconde chance » pour combler les besoins des 20 % de jeunes qui ont interrompu leurs études entre les âges de 15 et 19 ans. Une partie de ces jeunes auront terminé leurs études secondaires à l'âge de 19 ans, mais d'autres auront abandonné plus tôt, sans diplôme d'études secondaires. Pour plus de détails sur ce sujet d'après les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), voir *Abandonner l'école et y retourner*, feuillet d'information du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) (diffusé le 29 avril 2010, (n° 81-582-X au catalogue de Statistique Canada, disponible sans frais sur le site web de Statistique Canada, www.statcan.gc.ca).

Incidence sur l'employabilité

En raison de leur jeunesse, les adolescents de 15 à 19 ans ont souvent un niveau de scolarité et une expérience de travail inférieurs à ceux des jeunes adultes dans la vingtaine. Parmi ces jeunes, ceux qui ne sont pas aux études sont proportionnellement plus nombreux à être en chômage ou inactifs (sans emploi et pas à la recherche d'un emploi). Ces caractéristiques – le fait d'être ni en emploi, ni aux études, ni en formation – identifient une population qui présente des inquiétudes significatives devant être prises en compte dans l'élaboration des politiques dans les pays de l'OCDE. En 2009, environ 3 % des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans étaient en chômage et hors formation (tableau C.2.1) et près de 5 % étaient « inactifs », c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas d'emploi et n'en cherchaient pas un. Pris ensemble et considéré en proportion des jeunes de 15 à 19 ans qui étaient « hors formation », ce groupe « hors emploi » (les chômeurs et les inactifs) en représentait 41 % (graphique C.2.2; calculé en utilisant les données du Tableau C.2.1), contre 19 % chez les jeunes de 25 à 29 ans, une différence considérable. Cet écart important de près de 23 points de pourcentage témoigne de la difficulté relative du plus jeune groupe, qui possède un faible niveau de scolarité, à trouver ou à conserver un emploi.

Tout jeune adulte qui interrompt ses études peut faire face à certains problèmes d'employabilité, mais il semble que les jeunes Canadiens de 15 à 19 ans arrivent un peu mieux que leurs homologues des autres pays de l'OCDE à accéder au marché du travail. Selon les plus récentes moyennes de l'OCDE, les pourcentages d'individus « hors emploi » (c'est-à-dire ceux qui ne travaillent pas et ne sont pas dans la population active) pour les 15 à 19 ans et les 25 à 29 ans étaient de 53 % et 23 % révélant un écart de 30 points de pourcentage, ce qui est nettement plus élevé que l'écart d'environ 23 points observé au Canada (graphique C.2.2). Il en ressort que la situation des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans qui ne sont pas aux études est relativement meilleure que celle de leurs homologues de certains autres pays par rapport aux jeunes de 25 à 29 ans, qui possèdent vraisemblablement un niveau de scolarité plus élevé. Même si le Canada compte plus de jeunes hors formation que les autres pays de l'OCDE, ces jeunes Canadiens de 15 à 19 ans semblent donc mieux s'intégrer au marché du travail.

De telles estimations indiquent également des différences interprovinciales dans la position qu'occupent ces jeunes adultes dans cette catégorie de « hors emploi », « hors formation ». Par exemple, lorsque l'on compare les jeunes de 15 à 19 ans à ceux de 25 à 29 ans, les jeunes des provinces de l'ouest sont en bien meilleure position que ceux du même groupe d'âge dans l'est du pays (graphique C.2.2). En 2009, les écarts entre les deux groupes d'âge variaient de 14 à 18 points de pourcentage dans les quatre provinces de l'ouest alors qu'ils variaient de 27 à 34 points de pourcentage dans les autres provinces. Ceci, combiné aux taux d'emploi relativement élevés des jeunes de 15 à 19 ans hors formation que l'on observe dans l'ouest (graphique C.2.3), semble indiquer un niveau d'employabilité potentiellement plus élevé pour ce groupe d'âge dans les marchés de l'emploi des provinces qui attirent plus de jeunes travailleurs.

Graphique C.2.2

Individus hors formation sans-emploi, âgés de 15 à 19 et 25 à 29 ans, en proportion de ceux hors formation, 2009

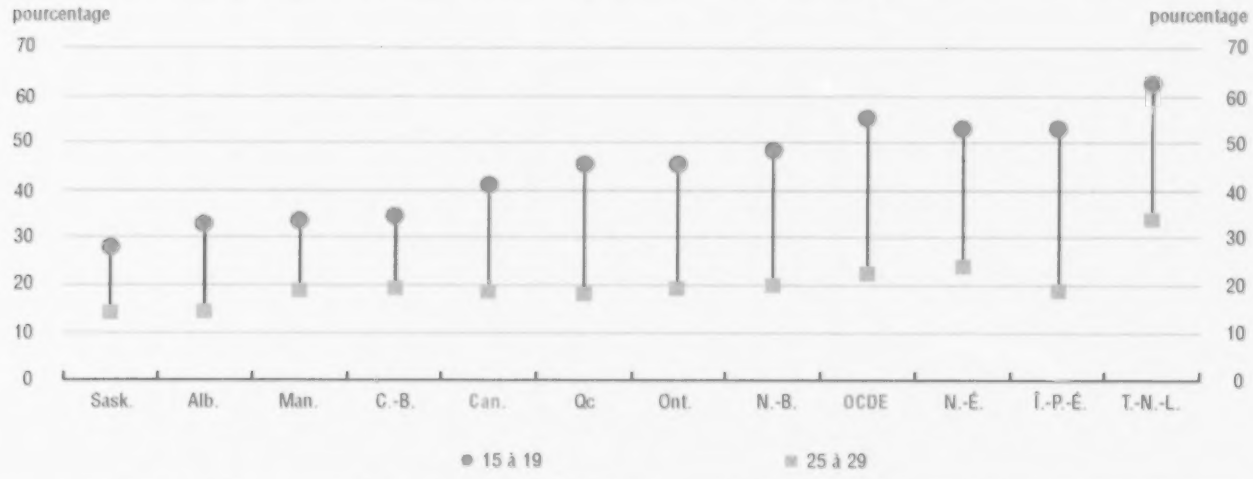

Note : Ces chiffres ont été calculés en additionnant, pour chaque groupe d'âge, les pourcentages des individus de la catégorie "hors formation" qui étaient sans emploi à ceux qui étaient inactifs (pour obtenir le total des sans-emploi hors formation), et diviser par le pourcentage total d'individus "hors formation" dans chaque groupe d'âge, pour ensuite multiplier par 100.

Source : Tableau C.2.1.

Taux d'emploi

Un examen des taux d'emploi des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans « hors formation » révèle, encore une fois, que le pays se compare favorablement aux autres pays membres de l'OCDE. En considérant le pourcentage de jeunes Canadiens de 15 à 19 ans qui sont occupés (12 %) en proportion du total de ceux qui avaient interrompu leurs études (20 %), on observe en 2009 un taux d'emploi de 58 % (graphique C.2.3, calculé avec les données du tableau C.2.1). Le plus récent taux d'emploi comparable de l'OCDE pour ce groupe de jeunes de 15 à 19 ans, (47 %), est fondé sur les données des pays membres pour lesquels on dispose de données comparables. Aux États-Unis, le taux était plus bas à 42 %, alors que les taux pour le Royaume-Uni (56 %) et l'Autriche (59 %) étaient similaires à celui du Canada. Avec son taux d'emploi de 62 % chez les 15 à 19 ans hors formation, l'Australie réussit encore mieux.

À l'instar des pays de l'OCDE, certaines provinces canadiennes semblent mieux réussir que d'autres à intégrer à la population active les jeunes adultes possédant un niveau de scolarité relativement faible. Dans les provinces de l'Ouest, le lien entre un taux d'emploi relativement élevé (s'approchant de ou aux environs de 70 %) et une proportion relativement élevée de jeunes gens hors formation indique que les marchés du travail qui manquent de main-d'œuvre peuvent attirer et employer des jeunes sans égard à leur niveau de scolarité (graphique C.2.3). Dans les autres provinces, la situation semble refléter davantage les difficultés qu'éprouvent habituellement les jeunes qui interrompent leurs études, alors que dans les trois territoires, les tendances sont quelque peu différentes, comme on peut s'y attendre dans le Nord.

Graphique C.2.3

Pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans hors formation et leur taux d'emploi, 2009

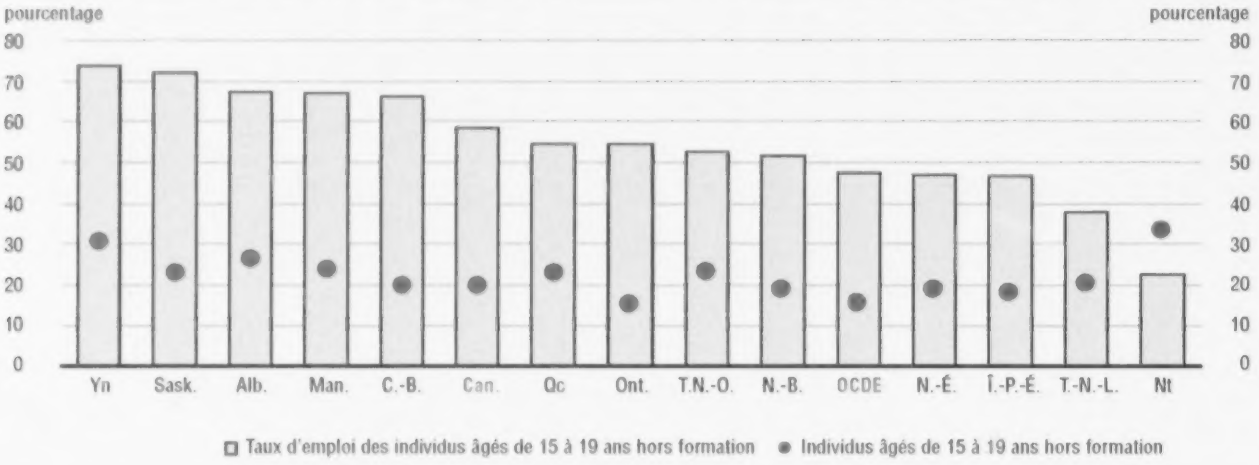

Note : Le taux d'emploi a été calculé en divisant le pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans en emploi et hors formation par le pourcentage total des individus âgés de 15 à 19 ans hors formation, et en multipliant par 100.

Source : Tableau C.2.1.

Définitions, sources et méthodologie

L'indicateur est calculé à l'aide de totalisations croisées des variables suivantes : âge, fréquentation scolaire et situation d'activité. Les personnes sont réparties selon leur situation à l'égard de l'éducation (en formation ou hors formation) et de l'activité (actifs occupés, chômeurs ou inactifs). Les répartitions sont présentées pour trois groupes distincts de jeunes adultes : de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans). L'indicateur présente également certaines données historiques.

Le groupe « en formation » comprend les étudiants à temps plein et à temps partiel, alors que le groupe « hors formation » représente ceux qui ont interrompu leur formation scolaire. La situation au regard de l'emploi est définie selon les lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les *actifs occupés* sont les personnes qui, durant la semaine de référence : *i)* ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés), ou *ii)* avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé d'études ou de formation, de congé de maternité ou parental, etc.). Par *chômeurs*, on entend les personnes qui, durant la semaine de référence de l'enquête, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler et recherchaient activement un emploi. La catégorie *inactifs* inclut les personnes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit celles qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada; elles portent sur le premier trimestre ou sur la moyenne des trois premiers mois de l'année civile, ce qui exclut l'emploi d'été. L'EPA ne recueille pas de données sur les programmes officiels emploi-études auxquels les étudiants pourraient participer; au Canada, il s'agirait plutôt d'études selon la formule coopérative ou de stages.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C4, *La transition entre les études et la vie active : où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?*.

Chapitre D

Environnement pédagogique et organisation scolaire

Temps d'instruction

Contexte

Cet indicateur évalue le temps, tel qu'il est fixé par la réglementation publique, que les élèves canadiens âgés de 7 à 15 ans doivent passer en classe. De façon un peu plus précise, cet indicateur indique le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours des élèves de 7 à 8, 9 à 11, 12 à 14 et de 15 ans dans les établissements publics canadiens en 2009 (année scolaire 2008-2009). Les données sont présentées pour le Canada, les provinces et les territoires[54].

Le temps d'instruction en classe représente une grande partie de l'investissement public consacré à l'apprentissage des élèves dans le cadre institutionnel. C'est aussi l'une des composantes majeures d'une scolarité efficace. Le temps d'instruction (ou temps d'exposition à l'enseignement) est le temps que les élèves passent en classe, ce qui détermine les possibilités d'apprentissage. C'est un facteur qui est au cœur de la politique de l'éducation. Adapter les ressources aux besoins des élèves et optimiser l'utilisation du temps constitue un défi majeur pour la politique de l'éducation. Le déploiement et l'utilisation du corps enseignant, l'entretien des infrastructures scolaires et le coût des autres ressources requises sont les principaux postes de dépenses de l'éducation. Le temps pendant lequel ces ressources sont mises à la disposition des élèves (dont cet indicateur traite en partie) est donc un facteur important qui influence le budget de l'éducation.

De pair avec l'information sur les salaires présentée dans l'indicateur D2, cet indicateur sur le temps d'instruction contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte pour la qualité de l'instruction et la compréhension de certains aspects des processus d'éducation.

D1

Observations

Le temps total d'instruction obligatoire est une estimation du nombre d'heures de cours correspondant à la partie obligatoire du programme de base et aux matières dites « à option », elles aussi obligatoires.

Au Canada en 2009, le temps total d'instruction obligatoire en salle de classe dans le cadre institutionnel s'élevait à 7 377 heures en moyenne entre l'âge de 7 et 14 ans, ce qui couvre généralement cinq des six années d'études primaires et trois ans du premier cycle d'études secondaires, soit 1 837 heures entre l'âge de 7 et 8 ans, 2 768 heures entre l'âge de 9 et 11 ans, et 2 771 heures entre l'âge de 12 et 14 ans. À titre de comparaison, le temps total d'instruction obligatoire pour les pays de l'OCDE dont les données étaient

54. Les données pour la Saskatchewan et le Nunavut ne sont pas disponibles pour l'année scolaire de 2008-2009.

disponibles s'établissait à 6 497, soit près de 900 heures de moins que le temps total d'instruction obligatoire en moyenne dans l'ensemble des établissements publics au Canada durant l'année scolaire 2008-2009 (graphique D.1.1).

Graphique D.1.1

Nombre cumulatif d'heures d'instruction obligatoire dans les établissements publics entre l'âge de 7 et 14 ans, 2009

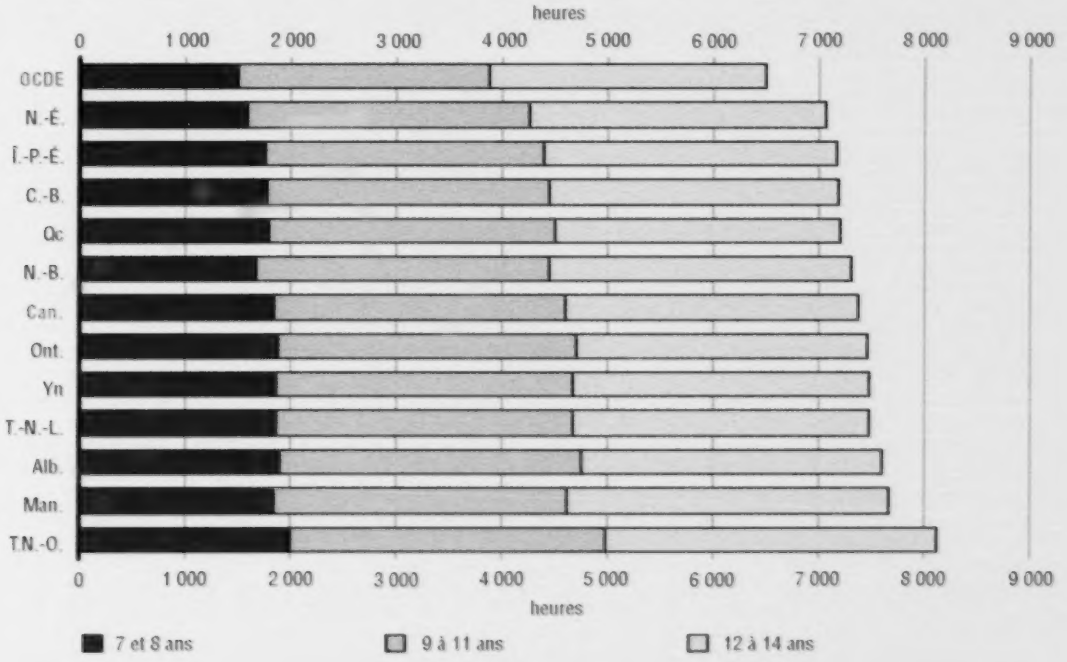

Note : Les données pour la Saskatchewan et le Nunavut ne sont pas disponibles.

Source : Tableau D.1.1.

Au Canada, le temps total d'instruction fait appel aux champs de compétences provinciales et territoriales. Les choix relatifs au nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours reflètent ainsi les priorités de ces juridictions concernant l'instruction des élèves en fonction de leur âge. Le temps total d'instruction obligatoire pour les élèves de 7 à 14 ans varie selon les provinces et les territoires (graphique D.1.1). En 2009, il s'établissait en-deçà de la moyenne canadienne de 7 377 heures à l'Île-du-Prince-Édouard (7 169 heures), en Nouvelle-Écosse (7 061 heures), au Nouveau-Brunswick (7 313 heures), au Québec (7 200 heures) et en Colombie-Britannique (7 184 heures) mais dépassait celle-ci à Terre-Neuve-et-Labrador (7 480 heures), en Ontario (7 458 heures), au Manitoba (7 678 heures), en Alberta (7 600 heures), au Yukon (7 479 heures) et aux Territoires du Nord-Ouest (8 120 heures).

Dans le cas des élèves âgés de 15 ans et inscrits dans des programmes type pour ce groupe d'âge (correspondant en général à la première année du deuxième cycle du secondaire), le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires se situait, quant à lui, à 921 heures au Canada, ce qui représente environ 19 heures en moyenne de plus que le temps total d'instruction obligatoire dans l'ensemble des pays de l'OCDE en 2009. Le temps total d'instruction obligatoire s'établissait en-deçà de la moyenne canadienne de 921 heures pour trois provinces seulement, soit à 880 heures pour l'Île-du-Prince-

Édouard, à 900 heures pour le Québec et à 880 heures pour l'Ontario. Le temps total d'instruction obligatoire dépassait la moyenne canadienne pour l'ensemble des autres provinces et territoires au Canada (tableau D.1.1).

Le temps d'instruction prévu est un indicateur important des possibilités d'apprentissage offertes aux élèves et de l'investissement public dans l'éducation. Cet indicateur porte sur le temps d'instruction prévu, tel qu'il est fixé par la réglementation publique, soit le temps d'exposition des élèves à l'enseignement en classe dans le cadre institutionnel, qui comprend le temps d'instruction obligatoire et le temps d'instruction non-obligatoire, s'il existe. Il ne permet toutefois pas de déterminer le nombre d'heures de cours que les élèves suivent effectivement, ni d'évaluer le temps qu'ils consacrent à l'apprentissage en dehors du cadre scolaire.

Il n'existait aucune différence entre le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires et prévues en ce qui a trait aux programmes de cours des élèves âgés de 7 à 14 ans et à ceux des élèves âgés de 15 ans au Canada en 2009 (tableau D.1.1). Ceci semble indiquer qu'au Canada, et ce, pour l'ensemble des provinces et territoires, il n'y a pas de cours optionnels qui ne soient couverts par le temps d'instruction obligatoire. Les choix de cours, s'il y en a dans les cycles des âges concernés, se font ainsi à l'intérieur de l'enveloppe de temps d'instruction obligatoire. De telles particularités sont également observées dans d'autres pays, tels l'Australie, la République tchèque, le Danemark, l'Angleterre, l'Estonie, l'Allemagne, la Grèce, l'Islande, le Japon, la Corée, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, la Norvège, la Slovénie, l'Espagne et la Suède.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur le temps d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2008-2009 et proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2010 sur les enseignants et les programmes. Le temps d'instruction des élèves âgés de 7 à 15 ans correspond au nombre officiel d'heures de cours (de 60 minutes) dispensé par les établissements pendant l'année scolaire 2008-2009. Les heures perdues lors de la fermeture des établissements lors des jours fériés ne sont pas prises en compte.

Par temps d'instruction obligatoire, on entend le temps d'instruction minimal qui est appliqué dans la quasi-totalité des établissements publics et pour la quasi-totalité des élèves qui y sont scolarisés. Le temps d'instruction obligatoire total comprend la partie obligatoire du programme et les matières « à option » obligatoires.

Par temps d'instruction prévu, on entend le nombre annuel d'heures de cours, parties obligatoires et facultatives du programme confondues. Le temps d'instruction prévu ne comprend pas les cours non obligatoires organisés en dehors de la journée de classe, ni le temps consacré aux devoirs, aux leçons et aux cours particuliers avant ou après la journée de classe.

La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires par la population des enfants dans les groupes d'âges respectifs (7 à 8, 9 à 11, 12 à 14 et 15 ans) dans chaque juridiction. Toutes les juridictions sauf la Saskatchewan et le Nunavut sont prises en compte dans la moyenne canadienne.

Dans le tableau D.1.1, le temps d'instruction des élèves de 15 ans est estimé sur la base du programme de cours suivi par la majorité d'entre eux. Si la filière professionnelle est incluse dans le calcul du temps d'instruction, seule la partie de la formation dispensée en milieu scolaire est en principe prise en considération.

Tableau 1

Calcul du temps d'instruction par les provinces/territoires

Province ou territoire	Source/Remarques sur le calcul du temps d'instruction
Terre-Neuve-et-Labrador	La *Schools Act* (loi sur l'éducation) fixe le nombre minimal d'heures d'instruction par jour (soit deux heures et demie à la maternelle, quatre heures de la 1re à la 3e année et cinq heures de la 4e à la 12e année). La convention collective conclue entre la province et l'association des enseignantes et enseignants permet aux écoles d'offrir au maximum cinq heures d'instruction par jour de la 1re à la 3e année. Le temps d'instruction obligatoire et prévu totalise cinq heures par jour, multipliées par le nombre de jours d'instruction (187) dans une année.
Île-du-Prince-Édouard	Le temps d'instruction pour les élèves de sept à 14 ans équivaut au total de minutes par jour consacrées à une matière, multiplié par 185 (jours d'instruction par année). Le nombre de minutes par jour pour chaque matière est fixé dans les documents provinciaux *A Flexible Integrated Model* (un modèle intégré souple) et *Minister's Directive No. MD 9905: Intermediate School Subject Time Allotments* (directive ministérielle MD 9905 : affectation du temps aux diverses matières de l'école intermédiaire). Le temps d'instruction pour les élèves de 15 ans équivaut à huit crédits de 110 heures chacun, conformément au document *Minister's Directive No. MD 99-01: Senior High School Graduation Requirements* (directive ministérielle MD 9901 : exigences du diplôme d'études secondaires de deuxième cycle).
Nouvelle-Écosse	Le document *Ministerial Education Act Regulations* (règlements de la loi ministérielle sur l'éducation) établit le minimum quotidien du temps d'instruction à quatre heures en 1re et 2e année et à cinq heures de la 3e à la 12e année. De la 1re à la 6e année, le temps d'instruction comprend le temps consacré à la récréation. Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé sur la base du temps minimum d'instruction par jour (moins 15 minutes par jour pour la récréation aux âges de 7 à 11 ans) multiplié par le nombre de jours d'instruction (187) par année.
Nouveau-Brunswick	Le nombre minimal d'heures d'instruction par jour est fixé dans le *Règlement du Nouveau-Brunswick 97150 pris en vertu de la Loi sur l'éducation* (soit quatre heures par jour de la maternelle à la 2e année, cinq heures par jour de la 3e à la 8e année et cinq heures et demie par jour de la 9e à la 12e année). Le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut au nombre minimal d'heures d'instruction par jour, multiplié par le nombre de jours d'instruction (185) par année.
Québec	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du nombre d'heures prévu à titre indicatif dans le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* pour les matières obligatoires au primaire et au secondaire.
Ontario	Le *Règlement de l'Ontario 298* stipule que la « durée du programme d'enseignement des élèves ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire ne doit pas être inférieure à cinq heures par jour de classe, sans compter les périodes d'interruption ou de repos ». Pour les élèves de sept à 13 ans, le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut à cinq heures d'instruction par jour, multipliées par 188 jours d'instruction par année. Pour les élèves de 14 et 15 ans, le temps d'instruction est calculé en fonction de huit crédits de 110 heures chacun.
Manitoba	Le *Règlement 101/95 du Manitoba* énonce que la journée d'instruction dans une école ne doit pas être moins de cinq heures et demie, récréations comprises, sauf la pause du midi. De la 1re à la 6e année, la journée d'instruction est de cinq heures. De la 7e à la 12e année, la journée d'instruction est de cinq heures et demie. Le total du temps obligatoire et prévu sont les heures d'instruction multipliées par le nombre moyen de 185 jours d'instruction dans une année scolaire.
Alberta	Conformément à la section 39(1)(c) du *School Act* (loi sur l'éducation), le document *Guide to Education* (guide de l'éducation) stipule que les écoles doivent garantir aux élèves de la 1re à la 9e année accès à un minimum de 950 heures d'instruction par année à chaque année. Les écoles doivent aussi garantir aux élèves de la 10e à la 12e année accès à un minimum de 1 000 heures d'instruction par année scolaire.
Colombie-Britannique	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du *School Act Regulation* (règlement de la loi sur l'éducation), qui fixe le nombre total d'heures d'instruction par année.
Yukon	Au Yukon, le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut aux 935 heures imposées par la loi.
Territoires du Nord-Ouest	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction de la *Loi sur l'éducation* des Territoires du Nord-Ouest, qui stipule que l'année scolaire doit totaliser 997 heures au minimum pour les élèves de la 1re à la 6e année et 1 045 heures au minimum pour les élèves de la 7e à la 12e année.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D1, *Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?*.

Salaires des enseignants

Contexte

Ce nouvel indicateur présente les salaires annuels de base des enseignants au début de leur carrière, après 10 et 15 ans d'ancienneté, et une fois qu'ils atteignent le sommet de l'échelle salariale. Ces catégories représentent les salaires des enseignants qui ont le niveau de formation minimum requis pour être habilités à enseigner dans les établissements publics d'enseignement primaire et secondaire. Toutes les données sur les salaires sont présentées pour les enseignants compris dans les trois catégories suivantes de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : enseignement primaire (CITE 1); premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2); et enseignement secondaire (deuxième cycle) (CITE 3).[55]

Les salaires des enseignants représentent la plus importante dépense en éducation (voir l'indicateur B3 dans le présent rapport). Une comparaison des salaires à différents moments fournit donc des renseignements utiles sur les structures salariales de base et les points de progression salariale dans la carrière des enseignants. Les salaires et les conditions de travail connexes contribuent à la formation, au recrutement et au maintien en poste d'enseignants qualifiés. Par conséquent, les problèmes de rémunération devraient représenter une considération de premier plan pour les décideurs ou d'autres intervenants du domaine de l'éducation qui souhaitent et doivent maintenir la qualité de l'enseignement, tout en équilibrant les budgets consacrés à l'éducation.

D2

De pair avec l'information sur le temps d'instruction présenté dans l'indicateur D1, cet indicateur sur les salaires des enseignants contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte pour la qualité de l'instruction et la compréhension de certains aspects des processus d'éducation.

Observations

Salaires en début de carrière au Canada

Au Canada, le salaire de départ des enseignants des écoles publiques primaires et secondaires était de près de 43 000 $CAN en 2008-2009 (tableau D.2.1). De façon plus particulière, les « salaires en début de carrière » pour les catégories 1 et 2 de la CITE, qui représentent l'enseignement primaire et « le premier cycle de l'enseignement secondaire », étaient de 42 979 $ (graphique D.2.1.1). Le salaire de départ au niveau du Canada dans les établissements « d'enseignement secondaire de deuxième cycle », soit le niveau 3 de la CITE, était légèrement plus élevé, soit 43 078 $, principalement dû au fait que les salaires

55. Voir la section « Classifications et descriptions de la CITE » dans les Notes aux lecteurs du présent rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

de départ des enseignants du secondaire de deuxième cycle en Ontario sont un peu plus élevés – dans toutes les autres provinces et territoires, le salaire de départ est indépendant du niveau d'enseignement des enseignants (graphique D.2.1.2). Parmi les onze provinces/territoires déclarant des données sur les salaires, le salaire de départ était plus faible que le salaire global dans cinq d'entre elles, peu importe le niveau, allant de 38 641 $ au Québec à 41 204 $ en Ontario. Parmi les provinces, l'Alberta avait les salaires de départ les plus élevés. Comme il fallait s'y attendre dans les territoires, les salaires étaient les plus élevés au pays, à la fois par niveau et dans les diverses catégories d'ancienneté. En général, les chiffres nationaux et provinciaux/territoriaux sur les salaires rendent compte du salaire annuel brut d'un enseignant à temps plein ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment qualifié au début de sa carrière dans l'enseignement (voir « Définitions, sources et méthodologie » de cet indicateur pour plus de détails).

Graphique D.2.1.1

Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au niveaux primaire et premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, Canada, 2008-2009

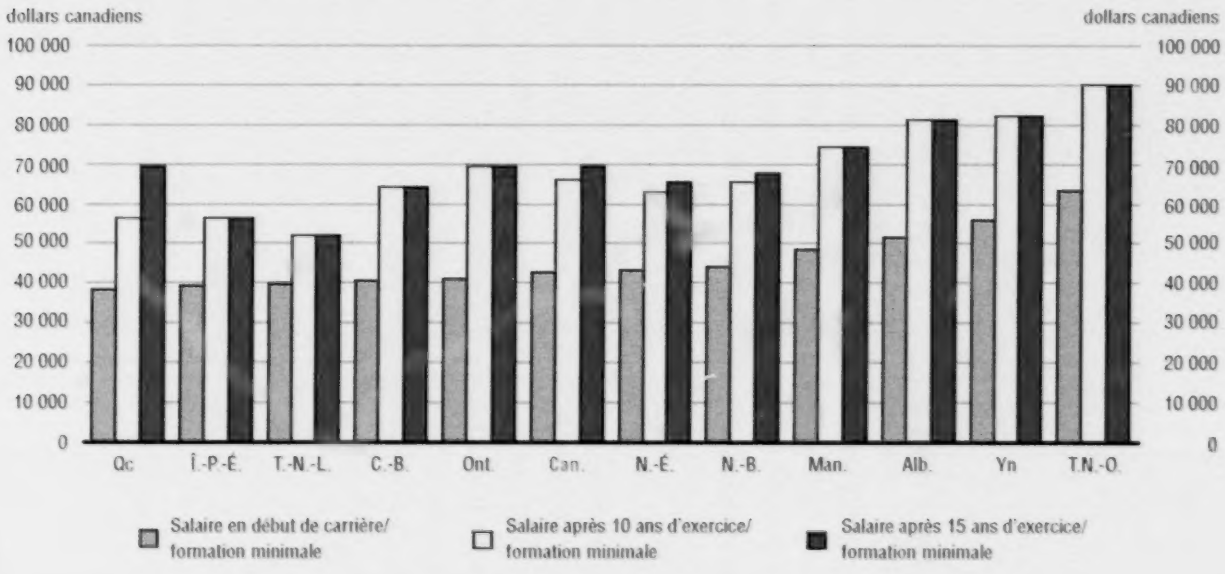

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques aux niveaux CITE 1 et 2 (primaire et premier cycle du secondaire), pour l'année scolaire 2008-2009.

Les données pour la Saskatchewan et le Nunavut ne sont pas disponibles.

Source : Tableau D.2.1.

Salaires selon les années d'expérience

Après 10 ans d'ancienneté, les enseignants au niveau primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire au Canada avaient un salaire annuel de 66 041 $ en 2008-2009 (tableau D.2.1; graphique D.2.1.1), ce qui est légèrement inférieur à celui de 66 192 $ de leurs homologues des établissements d'enseignement secondaire de deuxième cycle (graphique D.2.1.2). Dans la plupart des provinces et territoires déclarant des salaires, les enseignants des trois groupes avaient atteint le sommet de leur échelle salariale après 10 ans d'exercice, et gagnaient plus de 1,5 fois leur salaire en début de carrière (tableau D.2.1). Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse faisaient exception, les salaires

dans ces deux provinces en 2008-2009 augmentant de plus de 2 000 $ entre 10 ans et 15 ans d'ancienneté et au sommet de l'échelle. Cependant, l'écart le plus appréciable a été noté au Québec où le salaire des enseignants, après 15 ans d'ancienneté/au sommet de l'échelle, était supérieur de 13 000 $ à celui des enseignants ayant atteint 10 ans d'ancienneté sur l'échelle salariale. De plus, le salaire au sommet de l'échelle était 1,8 fois plus élevé que celui en début de carrière.

Graphique D.2.1.2

Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au niveau du deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, Canada, 2008-2009

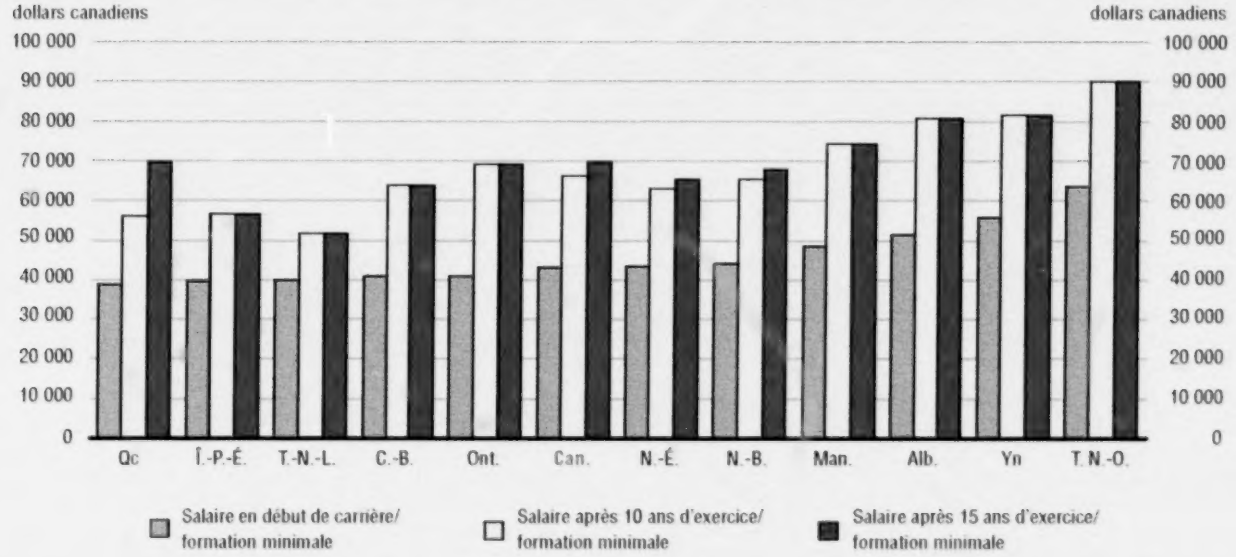

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques au niveau CITE 3 (deuxième cycle du secondaire), pour l'année scolaire 2008-2009.

Les données pour la Saskatchewan et le Nunavut ne sont pas disponibles.

Source : Tableau D.2.1.

Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum

Au Canada, les salaires annuels de base des enseignants à temps plein des écoles publiques primaires et secondaires étaient relativement uniformes pour tous les niveaux d'enseignement en 2008-2009, particulièrement après l'accumulation de plusieurs années d'ancienneté. Par contre, dans la majorité des pays ayant récemment fourni des données à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les salaires des enseignants avaient tendance à augmenter avec le niveau d'enseignement[56].

Même si les moyennes de l'OCDE révèlent des différences semblables entre les salaires de départ et ceux au sommet de l'échelle (ratio de 1,6 pour l'OCDE et au Canada), les enseignants au Canada atteignent le sommet de leur échelle salariale beaucoup

56. Les données internationales comprises dans le présent rapport rendent compte des chiffres disponibles à l'OCDE au moment de la rédaction; toutefois, il se peut que l'OCDE ait apporté d'autres corrections. Pour des renseignements plus détaillés sur les statistiques internationales les plus récentes, voir *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, disponible dans le site Web de l'OCDE : www.ocde.org.

plus rapidement que leurs homologues de l'OCDE. Par exemple, la moyenne de l'OCDE pour les « années entre le salaire de départ et le sommet de l'échelle salariale » pour les enseignants des établissements de premier cycle d'enseignement secondaire représentait le double de celle du Canada en 2008-2009 : 24 ans comparativement à 12 (tableau D.2.2). Le temps requis pour atteindre le sommet de l'échelle salariale était le plus faible en Écosse (6 ans) où, comme au Canada, les salaires des enseignants après 10 ou 15 années d'expérience étaient les mêmes indépendamment du niveau de la CITE auquel les enseignants enseignaient. Cette tendance a aussi été notée en Australie et en Angleterre, même si les salaires de départ et les salaires au sommet de l'échelle dans ces trois pays de l'OCDE étaient inférieurs à ceux du Canada. Les enseignants de plusieurs autres pays atteignaient aussi leur maximum salarial relativement rapidement (Estonie, 7; Danemark, 8; Australie, 9; Angleterre, 10; Pologne, 10; Slovénie, 13).

L'estimation pour le Canada de 12 « années entre le salaire de départ et le sommet de l'échelle salariale » pour les enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire rend compte des chiffres provinciaux/territoriaux pour 2008-2009, qui allaient de 9 ans à Terre-Neuve-et-Labrador à 15 ans au Québec (tableaux D.2.1 et D.2.2). Même si l'OCDE présente une moyenne de 24 ans pour les pays qui produisent des données, certaines différences importantes d'un pays à l'autre compliquent dans une certaine mesure les comparaisons provinciales/territoriales/internationales pour cette statistique particulière. Un examen des salaires selon l'ancienneté montre toutefois que les enseignants à temps plein dans les établissements publics au Canada reçoivent des salaires plus élevés globalement que leurs homologues des pays de l'OCDE. En outre, sauf pour quelques exceptions, ils ont tendance à atteindre leur salaire maximal après 10 ans d'ancienneté, beaucoup plus tôt que leurs homologues des autres pays de l'OCDE (graphique D.2.2).

Graphique D.2.2

Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, Canada et OCDE, 2008-2009

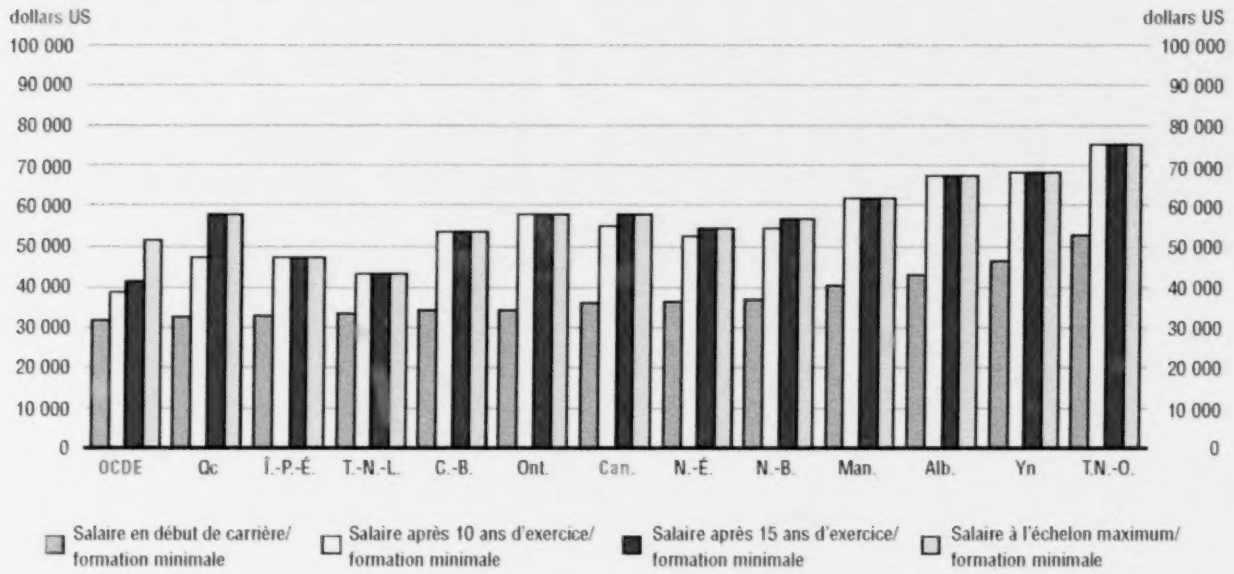

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques au niveau CITE 2 (premier cycle du secondaire), en dollars US, convertis en utilisant les parités de pouvoir d'achat, pour l'année scolaire 2008-2009.
Les données pour la Saskatchewan et le Nunavut ne sont pas disponibles.

Source : Tableau D.2.2.

Comparaisons entre les salaires en début de carrière

À tous les niveaux, les salaires de départ au Canada et dans les provinces et territoires étaient uniformément plus élevés que les moyennes de l'OCDE pour les pays fournissant des données. Dans l'ensemble, au Canada, les salaires de départ pour chaque catégorie de la CITE se situaient à environ 36 000 $ (dollars US) (tableau D.2.2). En comparaison, les chiffres de l'OCDE commençaient à 29 767 $ pour l'enseignement primaire, et augmentaient de près de 2 000 $, pour des salaires de départ de 31 687 $ dans les établissements de premier cycle de l'enseignement secondaire, puis augmentaient à nouveau d'environ 1 400 $, amenant le salaire de départ dans l'enseignement secondaire de deuxième cycle à 33 044 $.

Au Canada comme dans plusieurs autres pays de l'OCDE, il y a une tendance vers des salaires semblables en début de carrière. L'Australie, le Portugal, l'Angleterre et l'Écosse, par exemple rapportent tous les mêmes salaires en début de carrière pour tous les enseignants de l'école élémentaire et secondaire, et ces salaires sont entre 32 000 $ et 34 000 $. D'autres pays ont aussi indiqué des salaires identiques en début de carrière, peu importe le niveau d'éducation dans lequel on enseigne, mais les salaires étaient beaucoup plus faibles (12 139 $ en République slovaque et 14 881 $ en Estonie). Le Japon et la Grèce, ainsi que la Slovénie, avec des salaires en début de carrière d'approximativement 29 000 $ et 28 000 $, respectivement, se retrouvaient entre les deux.

Les salaires de départ aux États-Unis étaient légèrement supérieurs à ceux de près de 36 000 $ enregistrés pour le Canada : légèrement sous les 37 000 $ dans les écoles publiques primaires et secondaires aux États-Unis.[57] Une différence plus marquée a été notée entre les niveaux salariaux maximaux dans ces deux pays de l'Amérique du Nord en 2008-2009. Même si les salaires au sommet de l'échelle au Canada étaient tous autour de 58 000 $, les maximums pour les enseignants au premier cycle de l'enseignement secondaire et au deuxième cycle de l'enseignement secondaire étaient inférieurs d'environ 3 000 $ aux États-Unis (54 725 $ et 54 666 $ respectivement). La différence était encore plus importante au niveau des salaires des enseignants des écoles primaires, où les salaires au sommet de l'échelle aux États-Unis (51 633 $) étaient inférieurs d'environ 6 500 $ à ceux du Canada.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur les salaires annuels de base des enseignants ont été tirées de l'enquête INES de l'OCDE de 2010 sur les enseignants et les programmes et portent sur l'année scolaire 2008-2009. Toutes les données ont été déclarées en conformité avec les politiques officielles s'appliquant aux établissements publics d'enseignement. La contribution du Canada à cet indicateur de longue date de *Regards sur l'éducation* de l'OCDE a commencé en 2010, au moment où un groupe de travail constitué de représentants de chaque province et territoire a mené l'enquête en question au Canada.

Par « salaires statutaires » on entend les salaires versés selon les échelles et barèmes officiels de rémunération. À Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest, les salaires statutaires annuels sont basés sur les échelles salariales de 2008-2009, celles-ci provenant des conventions collectives négociées entre les syndicats des enseignants de chacune des provinces et territoires et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

57. Les chiffres salariaux pour le Canada et les autres pays de l'OCDE peuvent être comparés au moyen des chiffres en dollars américains qui ont été convertis sur la base des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA), qui tiennent compte des différences dans le coût de la vie entre les divers pays. Toutefois, lorsque l'on examine les différences entre les chiffres salariaux en dollars US pour les provinces et les territoires du Canada et pour les autres pays, ou encore pour l'ensemble de l'OCDE, il est important de se rappeler que ce rajustement n'a pas pu être apporté aux chiffres salariaux pour les provinces et les territoires du Canada (voir « Définitions, sources et méthodologie »).

Dans certaines provinces cependant, à savoir l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta, ces échelles de rémunération sont établies au niveau du conseil scolaire, étant donné qu'il n'y a pas de négociations collectives à l'échelle de la province[58]. Les salaires déclarés sont bruts (somme totale versée par l'employeur), moins la contribution de l'employeur à la sécurité sociale et au régime de pension (selon les échelles salariales en place). Les salaires sont « avant impôts » (avant retenues). Les salaires bruts des enseignants sont présentés en dollars canadiens courants, afin de pouvoir être comparés aux moyennes pour le Canada, qui ont été calculées à partir des valeurs provinciales (tableau D.2.1). Le salaire moyen pour le Canada a été calculé comme la moyenne pondérée de toutes les provinces. Les poids utilisés dépendent du salaire calculé. Dans le cas des enseignants au début de leur carrière (salaires de départ), on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de moins de 30 ans. Dans le cas des enseignants ayant 10 ans d'ancienneté, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 35 à 44 ans. Par ailleurs, dans le cas des enseignants ayant 15 ans d'ancienneté, ainsi que de ceux au sommet de l'échelle salariale, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 45 ans et plus. Les salaires ont aussi été convertis en dollars US au moyen des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le Canada[59] tirés de la base de données des comptes nationaux de l'OCDE; cela permet des comparaisons internationales, et la même pondération s'applique (tableau D.2.2).

Par « salaires de départ », on entend le salaire brut par année prévu dans le barème d'un enseignant à temps plein ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment qualifié en début de carrière. Les salaires après 10 ans et 15 ans d'ancienneté ont trait aux salaires annuels de base des enseignants en classe à temps plein ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment qualifiés et 10 ou 15 ans d'ancienneté. Les salaires déclarés « au sommet de l'échelle » représentent les salaires annuels maximaux des enseignants en classe à temps plein ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment habilités à exercer leur profession.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D3, *Quel est le niveau de salaire des enseignants ?*.

58. En Ontario, les estimations se situent au milieu de la fourchette qui est financée par la province. Au Manitoba et en Alberta, les estimations correspondent aux moyennes pour tous les conseils scolaires.

59. Le taux de PPA pour 2008-2009 est de 1,197250332 $US/$CAN, qui tient compte des différences dans le coût de la vie entre les pays. On n'a pas effectué de rajustement similaire permettant des comparaisons entre les provinces et les territoires pour le moment.

Tableaux

Chapitre A

Tableau A.1.1

Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans selon le niveau de formation le plus élevé atteint sur la base de la classification internationale, Canada, provinces et territoires, 2009 111

Tableau A.1.2

Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2009 112

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, Canada, provinces et territoires, selon le groupe d'âge, 2009 113

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1997 à 2009 114

Tableau A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon la finalité, l'orientation des programmes et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2008 116

Tableau A.2.2

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2008 117

Tableau A.3.1

Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire, selon le programme, le sexe et l'âge des diplômés, Canada, provinces et territoires, 2008 118

Tableau A.4.1

Indice de statut économique, social et culturel du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), et sa relation avec le rendement des élèves sur l'échelle cumulée de lecture du PISA, Canada et provinces, 2009 120

Tableau A.4.2

Pourcentage des élèves selon leur statut d'immigration et rendement sur l'échelle cumulée de lecture du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), Canada et provinces, 2009 121

Tableau A.5.1

Taux d'emploi, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2009 122

Tableau A.5.2

Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1997 à 2009 124

Tableau A.6.1

Revenus professionnels relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, le groupe d'âge et le sexe, Canada et provinces, 2008 126

Tableau A.6.2

Évolution des revenus professionels relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada et provinces, 1998 à 2008 129

Tableau A.6.3

Évolution des écarts de revenus professionnels entre hommes et femmes de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada et provinces, de 1998 à 2008 130

Chapitre B

Tableau B.1.1.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève / étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2007 132

Tableau B.1.1.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève / étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2007 133

Tableaux

Chapitre B

Tableau B.1.2.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève / étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la recherche et développement, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2007 134

Tableau B.1.2.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève / étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la recherche et développement, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2007 135

Tableau B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2007 136

Tableau B.3.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2007 137

Chapitre C

Tableau C.1.1

Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, et taux de croissance annuel moyen des étudiants internationaux et étrangers, Canada, provinces et territoires, 2008 138

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2009 139

Tableau C.2.2

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009 144

Chapitre D

Tableau D.1.1

Temps d'instruction obligatoire et d'instruction prévu dans les institutions publiques entre l'âge de 7 et 15 ans, Canada, 2009 144

Tableau D.2.1

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2008-2009 145

Tableau D.2.2

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2008-2009 147

Tableau A.1.1

Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans selon le niveau de formation le plus élevé atteint sur la base de la classification internationale, Canada, provinces et territoires, 2009

	Classification des niveaux d'enseignement selon la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97)									
				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire			
	CITE 0 / 1 (Pré-primaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C (court)	CITE 3C (long) et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	CITE 5B (Type B)	CITE 5A (Type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage		pourcentage	pourcentage			pourcentage
Canada[1]	4	9	...	[5]	26	12	24	25	[8]	100
Terre-Neuve-et-Labrador	8	13	...	[5]	22	21	21	16	[8]	100
Île-du-Prince-Édouard	5	13	...	[5]	26	10	28	19	[8]	100
Nouvelle-Écosse	4	12	...	[5]	24	15	24	22	[8]	100
Nouveau-Brunswick	6	10	...	[5]	28	10	27	19	[8]	100
Québec	5	10	...	[5]	22	16	23	23	[8]	100
Ontario	3	8	...	[5]	26	7	27	28	[8]	100
Manitoba	4	11	...	[5]	31	11	22	22	[8]	100
Saskatchewan	2	10	...	[5]	32	19	17	20	[8]	100
Alberta	2	9	...	[5]	28	16	21	24	[8]	100
Colombie-Britannique	2	7	...	[5]	31	12	20	27	[8]	100
Yukon	2	16	...	[5]	19	14	25	24	[8]	100
Territoires du Nord-Ouest	8	18	...	[5]	19	11	20	24	[8]	100
Nunavut	21	24	...	[5]	18	10	16	12	[8]	100

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA).

Tableau A.1.2

Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2009

	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE[1]	73	81	77	71	61
Canada[2]	88	92	91	87	80
Terre-Neuve-et-Labrador	80	93	85	77	66
Île-du-Prince-Édouard	83	90	87	80	75
Nouvelle-Écosse	84	91	88	83	76
Nouveau-Brunswick	84	93	89	82	73
Québec	84	90	89	83	75
Ontario	89	93	92	89	82
Manitoba	85	89	89	84	77
Saskatchewan	88	93	91	86	81
Alberta	89	91	91	88	86
Colombie-Britannique	91	94	93	90	87
Yukon[3]	82	81	81	81	85
Territoires du Nord-Ouest[3]	74	73	74	76	74
Nunavut[3]	55	55	53	57	59

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.2a, Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2009), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, Canada, provinces et territoires, selon le groupe d'âge, 2009

	Classification des niveaux d'enseignement selon la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97)									
	CITE 5B (Diplômes tertiaires de type B)					CITE 5A / 6 (Diplômes tertiaires de type A et Titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau)				
	Groupe d'âge					Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage					pourcentage				
Moyenne de l'OCDE[1]	10	11	11	10	8	21	28	23	19	16
Canada[2]	24	26	27	24	20	25	30	29	21	21
Terre-Neuve-et-Labrador	21	27	24	20	14	16	25	19	11	11
Île-du-Prince-Édouard	28	30	34	28	21	19	23	20	17	17
Nouvelle-Écosse	24	27	27	22	19	22	29	24	18	19
Nouveau-Brunswick	27	33	29	27	21	19	24	22	15	15
Québec	23	27	27	23	17	23	28	27	18	18
Ontario	27	30	30	27	22	28	33	32	25	24
Manitoba	22	21	23	23	20	22	25	24	18	21
Saskatchewan	17	16	18	17	17	20	24	23	14	17
Alberta	21	20	24	21	19	24	28	28	20	22
Colombie-Britannique	20	20	21	21	19	27	32	30	23	24
Yukon[3]	25	22	30	23	24	24	24	23	22	27
Territoires du Nord-Ouest[3]	20	18	22	22	17	24	28	24	21	24
Nunavut[3]	16	16	15	15	18	12	11	11	13	13

	Classification des niveaux d'enseignement selon la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97)				
	Tous diplômes d'études tertiaires confondus				
	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	Colonne 11	Colonne 12	Colonne 13	Colonne 14	Colonne 15
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE[1]	30	37	32	27	22
Canada[2]	50	56	56	45	41
Terre-Neuve-et-Labrador	37	52	43	31	24
Île-du-Prince-Édouard	47	53	54	44	39
Nouvelle-Écosse	46	56	51	41	38
Nouveau-Brunswick	46	57	51	41	36
Québec	46	55	54	41	35
Ontario	56	63	62	52	46
Manitoba	44	46	47	41	41
Saskatchewan	37	41	41	32	34
Alberta	46	48	52	41	40
Colombie-Britannique	47	52	51	44	42
Yukon[3]	49	46	53	45	51
Territoires du Nord-Ouest[3]	44	47	46	43	41
Nunavut[3]	28	28	26	28	32

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.3a, Proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population (2009), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1997 à 2009

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009-1999
	pourcentage													taux de croissance annuel moyen
Moyenne de l'OCDE[1]														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	36	37	37	36	35	33	32	30	30	29	29	28	27	-3,4
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	43	42	42	43	43	45	45	44	44	44	44	44	44	0,9
Tertiaire	21	21	21	22	23	24	25	26	27	27	28	29	30	3,6
Canada[2]														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	22	21	20	19	18	17	16	16	15	14	13	13	12	-4,9
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	40	40	40	41	40	40	40	40	39	39	38	38	38	-0,5
Tertiaire	37	38	39	40	42	43	44	45	46	47	48	49	50	2,3
Terre-Neuve-et-Labrador														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	33	33	32	30	29	26	24	25	24	22	21	21	20	-4,6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	43	43	45	44	44	46	47	47	45	46	44	43	43	-0,5
Tertiaire	24	25	24	26	28	28	29	28	31	32	34	36	37	4,4
Île-du-Prince-Édouard														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	31	30	30	27	25	22	22	21	20	19	19	19	17	-5,5
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	37	36	35	37	36	36	34	33	35	37	37	36	35	0,0
Tertiaire	32	34	36	36	39	42	44	46	45	44	45	45	47	2,7
Nouvelle-Écosse														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	27	25	24	23	21	21	19	18	18	18	16	17	16	-4,0
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	41	41	40	40	40	40	39	40	40	39	39	40	38	-0,5
Tertiaire	32	34	36	37	39	39	41	42	42	43	45	44	46	2,5
Nouveau-Brunswick														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	28	26	26	25	24	23	21	20	19	19	19	17	16	-4,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	40	40	38	38	38	39	41	40	40	39	37	37	38	0,0
Tertiaire	32	34	36	37	38	39	39	40	40	42	44	46	46	2,5
Québec														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	27	27	26	25	24	23	21	21	19	18	17	16	16	-4,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	37	37	37	37	37	36	37	37	37	37	38	38	38	0,3
Tertiaire	36	37	38	38	40	41	41	42	44	44	45	45	46	1,9
Ontario														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	20	20	18	17	16	15	14	13	13	12	11	11	11	-4,8
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	37	38	38	38	37	37	36	36	36	35	34	34	33	-1,4
Tertiaire	42	42	44	45	47	48	50	51	51	53	55	55	56	2,4
Manitoba														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	25	24	24	21	20	19	19	18	17	17	17	16	15	-4,6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	40	41	40	42	42	41	41	42	42	41	41	41	41	0,2
Tertiaire	35	36	37	37	38	39	41	40	42	42	42	44	44	1,7
Saskatchewan														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	24	22	22	21	19	18	17	16	15	16	15	14	12	-5,9
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	48	49	48	50	50	50	50	51	50	48	51	51	51	0,6
Tertiaire	28	29	30	30	30	31	33	34	35	36	35	35	37	2,1
Alberta														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	18	16	16	15	14	14	14	13	12	12	11	11	11	-3,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	46	47	47	48	46	46	47	47	45	44	44	43	44	-0,7
Tertiaire	36	37	37	37	40	40	40	40	43	43	44	45	46	2,2

Tableau A.1.4 (fin)

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1997 à 2009

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009-1999
	pourcentage													taux de croissance annuel moyen
Colombie-Britannique														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	16	16	15	14	13	13	12	11	11	12	11	10	9	-5,0
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	49	47	47	48	47	47	46	46	45	44	44	44	44	-0,7
Tertiaire	35	37	37	38	39	40	42	43	44	45	45	46	47	2,4
Yukon														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	18	16	16	17	14	12	15	13	13	16	17	17	18	1,2
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	41	39	41	39	42	46	42	43	46	45	41	36	33	-2,1
Tertiaire	41	44	43	43	44	41	43	43	41	39	42	48	49	1,3
Territoires du Nord-Ouest														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	..	..	..	21	25	25	24	25	22	21	24 r	26	...
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	..	..	..	..	36	36	35	35	33	31	33	32	30	...
Tertiaire	..	..	..	..	43	39	39	41	42	47	46	44 r	44	...
Nunavut														
Inférieur au 2e cycle du secondaire	...	...	..	..	..	..	..	48	50	45	38	43 r	45	...
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	...	...	..	..	..	..	..	24	23	24	25	27 r	27	...
Tertiaire	...	...	..	..	..	..	..	28	26	31	37	31 r	28	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

r révisé

1. Ces moyennes pour 1997 à 2009 et le taux de croissance annuel moyen proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.4, Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans (1997-2009), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires[1], selon la finalité, l'orientation des programmes et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2008

	Total (sans double comptage)				Filière générale				Filière préprofessionnelle ou professionnelle			
	Les deux sexes tous les âges[2]	Les deux sexes moins de 25 ans[3]	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes	Les deux sexes tous les âges[2]	Les deux sexes moins de 25 ans[3]	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes	Les deux sexes tous les âges[2]	Les deux sexes moins de 25 ans[3]	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes
	pourcentage				pourcentage				pourcentage			
Moyenne de l'OCDE[4,5]	82	..	79	86	49	..	43	55	45	..	47	44
Canada[5]	79	75	75	83	76	74	72	81	3	1	4	2
Terre-Neuve-et-Labrador	80	78	76	83	80	78	76	83	0	0	0	0
Île-du-Prince-Édouard	85	85	84	86	85	85	84	86	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	84	84	82	87	84	84	81	86	1	1	1	0
Nouveau-Brunswick	82	82	78	86	82	82	78	86	0	0	0	0
Québec	87	77	81	93	76	73	68	84	13	5	15	11
Ontario	77	75	73	80	77	75	73	80	0	0	0	0
Manitoba[6]	71	70	68	75	71	70	68	75	0	0	0	0
Saskatchewan	81	77	78	85	81	77	78	85	0	0	0	0
Alberta	68	68	65	71	68	68	65	71	0	0	0	0
Colombie-Britannique	78	76	74	82	78	76	74	82	0	0	0	0
Yukon	75	74	71	78	75	74	71	78	0	0	0	0
Territoires du Nord-Ouest	61	55	57	67	61	55	57	67	0	0	0	0
Nunavut	33	31	29	38	33	31	29	38	0	0	0	0

.. indisponible pour une période de référence précise

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. L'ensemble des taux d'obtention d'un diplôme pour ce tableau sont calculés selon la méthodologie des taux « nets » (voir la section « Définitions, sources et méthodologie » pour l'indicateur A2 pour plus de renseignements).
2. Somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique.
3. Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge jusqu'à l'âge de 24 ans.
4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.2.1, Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2009), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
5. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2008, ce qui correspond à l'année scolaire 2007-2008. Ces données ont été soumises à l'OCDE et seront incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2009.
6. Au Manitoba, les diplômés des centres de formation pour adultes de la province ne sont pas inclus dans le calcul du taux d'obtention du diplôme.

Note : La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.2.2

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans[1], selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2008

	Les deux sexes	Femmes	Hommes
		pourcentage	
Moyenne des pays[2]	68,1	72,6	63,4
Canada	70,2	74,2	66,4
Terre-Neuve-et-Labrador	74,0	77,7	70,5
Île-du-Prince-Édouard	77,7	80,4	75,1
Nouvelle-Écosse	80,3	82,5	78,1
Nouveau-Brunswick	78,8	82,4	75,3
Québec	64,9	71,8	58,3
Ontario	72,2	76,1	68,6
Manitoba	71,2	73,4	69,0
Saskatchewan	67,4	70,1	64,9
Alberta	66,2	68,2	64,2
Colombie-Britannique	73,5	76,9	70,3
Yukon	64,4	54,2	77,2
Territoires du Nord-Ouest	27,9	30,9	25,1
Nunavut	13,2	15,0	11,4

1. Population âgée de 15 à 18 ans au Québec.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A2.4, Taux de réussite d'un programme de deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation du programme et le sexe, qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Dix-sept pays ont fourni des données pour cet indicateur; l'OCDE fournit une moyenne des pays et non pas une moyenne de l'OCDE comme à l'habitude. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

Notes : La réussite pour une cohorte synthétique est calculée par Statistique Canada en divisant le nombre de diplômés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2007-2008 par le nombre d'inscrits en grade 10 (Secondaire 3 au Québec) trois ans auparavant, soit en 2005-2006. La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.1

Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire[1], selon le programme, le sexe et l'âge des diplômés, provinces et territoires, 2008

	CITE 5B (Programmes tertiaires de type B, sanctionnés par un premier diplôme)						CITE 5A (Programmes tertiaires de type A, sanctionnés par un premier diplôme)								
					Rajustés pour les étudiants internationaux[2]						Âge			Rajustés pour les étudiants internationaux[2]	
	Total	Hommes	Femmes	Moins de 30 ans	Total	Moins de 30 ans	Total	Hommes	Femmes	Moins de 30 ans	dans le 20e centile[3]	dans le 50e centile[3]	dans le 80e centile[3]	Total	Moins de 30 ans
	pourcentage						pourcentage								
Moyenne de l'OCDE[4]	10,4	9,1	11,9	6,9	..	..	38,6	31,0	46,5	31,5	..	..	..	..	..
Canada[5,6]	28,8	23,5	34,4	22,2	27,5	21,0	36,9	28,3	45,8	33,4	21,4	22,8	25,4	34,6	31,2
Terre-Neuve-et-Labrador	25,2	24,1	26,3	21,0	24,7	20,5	40,3	29,3	51,2	37,3	21,8	22,5	24,9	38,0	35,2
Île-du-Prince-Édouard	43,4	51,6	35,5	37,0	42,9	36,6	34,4	22,5	46,2	31,8	20,8	22,2	25,2	32,3	29,8
Nouvelle-Écosse	32,4	33,0	31,8	25,8	31,9	25,6	54,5	45,3	63,5	50,7	20,9	22,2	24,6	48,9	45,4
Nouveau-Brunswick	23,9	23,6	24,1	18,7	23,5	18,3	44,4	34,0	55,4	40,5	21,4	22,7	25,1	38,9	35,4
Québec	33,4	25,6	41,6	22,5	32,3	21,6	33,2	26,0	40,7	28,8	22,3	23,8	26,8	30,5	26,4
Ontario	30,8	26,2	35,5	26,2	28,7	24,5	42,9	33,3	53,0	40,2	21,2	22,3	24,2	41,0	38,3
Manitoba	14,9	11,2	18,7	10,4	14,7	10,2	33,4	25,5	41,8	29,0	21,4	23,0	26,5	30,6	26,3
Saskatchewan[7]	24,4	22,9	26,0	18,0	24,3	17,9	29,8	22,4	37,3	25,3	22,2	23,7	27,3	28,4	24,0
Alberta	26,2	20,1	32,9	20,4	25,1	19,5	26,4	19,3	34,2	23,3	21,2	22,7	25,9	25,4	22,4
Colombie-Britannique	23,3	16,2	30,4	15,4	22,1	14,4	33,0	24,7	41,6	28,7	21,5	23,2	26,7	30,1	26,0
Yukon	3,5	2,6	4,4	2,7	3,5	2,6	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest	13,9	2,4	27,1	10,1	13,9	10,0	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Nunavut	13,3	2,6	24,2	9,8	13,3	9,8	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Tableau A.3.1 (fin)

Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire[1], selon le programme, le sexe et l'âge des diplômés, Canada, provinces et territoires, 2008

	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)	
	Total	Rajustés pour les étudiants internationaux[2]
	pourcentage	
Moyenne de l'OCDE[4]	1,5	..
Canada[5,6]	1,2	1,0
Terre-Neuve-et-Labrador	0,7	0,6
Île-du-Prince-Édouard	0,4	0,4
Nouvelle-Écosse	0,8	0,7
Nouveau-Brunswick	0,5	0,5
Québec	1,6	1,4
Ontario	1,2	1,1
Manitoba	0,7	0,5
Saskatchewan[7]	0,9	0,7
Alberta	1,2	1,0
Colombie-Britannique	1,1	0,9
Yukon	...	...
Territoires du Nord-Ouest	...	...
Nunavut	...	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les taux d'obtention d'un diplôme représentent la somme des taux d'obtention d'un diplôme pour une année. Les taux d'obtention d'un diplôme rajustés sont également présentés et ne comprennent pas les étudiants internationaux. Veuillez consulter la section « Définitions, sources et méthodologies » de l'indicateur pour obtenir de plus amples renseignements.
2. Les taux d'obtention d'un diplôme rajustés correspondent aux taux d'obtention d'un diplôme lorsque les étudiants internationaux sont exclus.
3. Respectivement 20 %, 50 % et 80 % des titulaires d'un premier diplôme n'ont pas atteint l'âge indiqué.
4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A3.1, Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire et pyramide des âges des nouveaux diplômés du niveau tertiaire de type A (2009) et Tableau A3.3, Taux d'obtention d'un diplôme aux différents niveaux de l'enseignement tertiaire, impact des étudiants étrangers/en mobilité internationale (2009), qui présentent les données les plus récentes pour les pays membres de l'OCDE pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
5. Les données les plus récentes pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2008. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.
6. Diplômés d'établissements publics uniquement.
7. L'Université de Régina (Saskatchewan) ne fait plus état de ses diplômés au Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) depuis 2005-2006. Le calcul du taux de graduation pour la Saskatchewan a été fait en incluant le nombre de diplômés de 2004 de l'Université de Régina.

Note : La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.4.1

Indice de statut économique, social et culturel du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), et sa relation avec le rendement des élèves sur l'échelle cumulée de lecture du PISA, Canada et provinces, 2009

	Indice de statut économique, social et culturel[1]									
	Tous les élèves		Quartile inférieur		Deuxième quartile		Troisième quartile		Quartile supérieur	
	indice moyen	écart-type	indice moyen	écart-type	indice moyen	écart-type	indice moyen	écart-type	indice moyen	écart-type
Moyenne pour l'OCDE[2]	0,00	(0,00)	-1,14	(0,00)	-0,32	(0,00)	0,30	(0,00)	1,17	(0,00)
Canada	0,50	(0,02)	-0,59	(0,01)	0,25	(0,00)	0,83	(0,00)	1,52	(0,01)
Terre-Neuve-et-Labrador	0,26	(0,03)	-0,79	(0,03)	-0,03	(0,01)	0,55	(0,01)	1,33	(0,02)
Île-du-Prince-Édouard	0,36	(0,02)	-0,69	(0,02)	0,10	(0,01)	0,64	(0,01)	1,39	(0,02)
Nouvelle-Écosse	0,42	(0,03)	-0,61	(0,02)	0,17	(0,01)	0,71	(0,01)	1,40	(0,02)
Nouveau-Brunswick	0,31	(0,02)	-0,74	(0,03)	0,08	(0,01)	0,58	(0,01)	1,32	(0,02)
Québec	0,39	(0,02)	-0,68	(0,02)	0,13	(0,01)	0,72	(0,01)	1,39	(0,01)
Ontario	0,56	(0,03)	-0,54	(0,03)	0,32	(0,01)	0,89	(0,01)	1,58	(0,01)
Manitoba	0,33	(0,03)	-0,83	(0,04)	0,06	(0,01)	0,67	(0,01)	1,42	(0,03)
Saskatchewan	0,43	(0,02)	-0,55	(0,02)	0,14	(0,01)	0,70	(0,01)	1,46	(0,02)
Alberta	0,61	(0,03)	-0,45	(0,03)	0,36	(0,01)	0,92	(0,01)	1,59	(0,02)
Colombie-Britannique	0,59	(0,04)	-0,47	(0,03)	0,36	(0,01)	0,88	(0,01)	1,57	(0,02)

	Rendements sur l'échelle de lecture, selon les quarts de cet indice, Canada et provinces								Variation des résultats en lecture pour chaque changement d'unité de cet indice[3]		Variance expliquée liée aux résultats des élèves (R^2 X 100)[4]	
	Quartile inférieur		Deuxième quartile		Troisième quartile		Quartile supérieur					
	score moyen	écart-type	score moyen	écart-type	score moyen	écart-type	score moyen	écart-type	effet	écart-type	pourcentage	écart-type
Moyenne pour l'OCDE[2]	451	(0,7)	483	(0,6)	506	(0,6)	540	(0,6)	38	(0,3)	14,0	(0,2)
Canada	495	(2,3)	514	(1,7)	533	(2,1)	562	(2,4)	32	(1,4)	8,6	(0,7)
Terre-Neuve-et-Labrador	479	(5,7)	498	(6,6)	509	(6,8)	547	(6,5)	32	(3,4)	9,1	(1,9)
Île-du-Prince-Édouard	458	(4,8)	482	(5,3)	493	(4,8)	525	(5,1)	30	(3,1)	6,5	(1,4)
Nouvelle-Écosse	489	(5,3)	512	(4,9)	521	(4,7)	547	(5,1)	26	(3,2)	5,6	(1,3)
Nouveau-Brunswick	464	(4,0)	493	(5,5)	502	(4,7)	538	(5,3)	35	(2,8)	9,5	(1,5)
Québec	490	(6,1)	515	(3,7)	531	(4,1)	557	(4,0)	32	(3,2)	8,7	(1,6)
Ontario	500	(4,2)	520	(3,7)	540	(3,9)	569	(4,3)	32	(2,7)	9,4	(1,4)
Manitoba	461	(6,0)	492	(5,3)	506	(5,2)	531	(5,3)	29	(3,2)	7,8	(1,7)
Saskatchewan	481	(5,7)	493	(6,2)	513	(4,5)	536	(4,2)	28	(3,3)	5,8	(1,3)
Alberta	503	(6,0)	519	(5,5)	542	(5,8)	572	(6,7)	33	(3,2)	7,9	(1,4)
Colombie-Britannique	503	(5,5)	511	(5,1)	532	(5,1)	558	(5,7)	27	(3,2)	5,7	(1,3)

1. L'indice de statut économique, social et culturel du PISA a été conçu pour fournir une mesure du statut socio-économique des jeunes âgés de 15 ans. Il a été élaboré à partir des indices suivants : l'indice socio-économique international de la situation au niveau de la profession du père ou de la mère; le niveau d'études du père ou de la mère (celui qui est le plus élevé) converti en années d'études; et trois indices représentatifs des biens possédés à la maison-les biens culturels (p. ex. œuvres d'art, livres de poésie), les biens relatifs à la maison et les ressources éducatives à la maison. À leur tour, ces indices ont été élaborés à partir des réponses fournies par les élèves à un questionnaire d'une durée de 30 minutes qui leur a été soumis en même temps que l'évaluation PISA. L'accès à des objets à la maison a été utilisé pour remplacer la mesure de la richesse. Les répondants ont été divisés en quatre groupes égaux, ou quartiles, en fonction de leurs valeurs sur l'indice. Pour plus de renseignements, veuillez consulter *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : l'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage* (Volume II), à www.ocde.org.
2. Ces moyennes sont tirées de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableau A5.1, Milieu socio-économique et performance en compréhension de l'écrit, qui présente les données les plus récentes pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles. Veuillez visiter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Ceci indique dans quelle proportion le rendement des élèves varie en moyenne, lorsqu'il y a un changement d'une unité au niveau de l'indice sur le statut socio-économique. Plus la variation est importante au niveau des résultats en lecture, plus le statut économique, social et culturel des élèves a de l'importance, ce qui suggère une plus grande inégalité.
4. Ceci mesure la proportion de la variation du rendement des élèves qui peut être attribuée aux antécédents socio-économiques. En d'autres termes, elle mesure la force de l'effet des antécédents socio-économiques sur le rendement en lecture. Exprimée en pourcentage, elle va de 0 à 100. Si ce chiffre est faible, c'est une partie relativement faible de la variation dans le rendement des élèves qui est associée aux antécédents socio-économiques des élèves. Cela ne veut pas forcément dire que les antécédents socio-économiques n'influencent pas grandement les résultats en lecture, mais seulement qu'il y a d'autres facteurs en jeu qui ont également une incidence sur les résultats en lecture. Si ce chiffre est élevé, une grande partie de la variation dans le rendement des élèves peut être attribuable aux antécédents socio-économiques.

Notes : Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) produit un rapport sur la lecture, les mathématiques et les sciences une fois tous les trois ans, et présente des résultats détaillés au sujet de chacun de ces domaines l'année où celui-ci constitue le principal domaine à l'étude : la lecture en 2000 et 2009, les mathématiques en 2003 et les sciences en 2006.

Les territoires ne prennent pas part au PISA.

Sources : Statistique Canada, Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.4.2

Pourcentage des élèves selon leur statut d'immigration et rendement sur l'échelle cumulée de lecture du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), Canada et provinces, 2009

	Pourcentage des élèves selon leur statut d'immigration						Rendement sur l'échelle de lecture					
	Élèves non-immigrants[1]		Élèves immigrants de deuxième génération[2]		Élèves immigrants de première génération[3]		Élèves non-immigrants[1]		Élèves immigrants de deuxième génération[2]		Élèves immigrants de première génération[3]	
	pourcentage	écart-type	pourcentage	écart-type	pourcentage	écart-type	score moyen	écart-type	score moyen	écart-type	score moyen	écart-type
Moyenne pour l'OCDE[4]	89,6	(0,1)	6,0	(0,1)	4,6	(0,1)	499	(0,5)	467	(1,7)	448	(2,0)
Canada	75,6	(1,3)	13,7	(0,8)	10,7	(0,7)	528	(1,5)	522	(3,6)	520	(4,6)
Terre-Neuve-et-Labrador	99,3	(0,3)	0,2	(0,1)	0,6	(0,3)	508	(3,7)	495	(36,0)	523	(40,4)
Île-du-Prince-Édouard	96,2	(0,5)	1,2	(0,3)	2,6	(0,4)	489	(2,5)	528	(22,0)	477	(14,6)
Nouvelle-Écosse	95,3	(0,7)	1,9	(0,4)	2,7	(0,5)	517	(2,8)	531	(22,5)	525	(18,8)
Nouveau-Brunswick	96,3	(0,6)	1,2	(0,3)	2,6	(0,6)	500	(2,5)	496	(24,7)	506	(28,3)
Québec	85,1	(2,0)	8,7	(1,2)	6,2	(0,9)	530	(2,9)	502	(9,7)	478	(12,1)
Ontario	67,3	(2,7)	19,1	(1,7)	13,6	(1,5)	536	(3,2)	524	(5,6)	529	(6,8)
Manitoba	80,1	(1,4)	8,8	(0,9)	11,2	(1,4)	502	(3,1)	488	(8,3)	475	(15,0)
Saskatchewan	94,0	(0,7)	2,5	(0,4)	3,5	(0,5)	506	(3,5)	520	(15,5)	499	(15,2)
Alberta	78,7	(2,0)	10,8	(1,2)	10,5	(1,1)	532	(4,6)	551	(9,7)	534	(11,4)
Colombie-Britannique	65,3	(2,7)	18,6	(1,9)	16,1	(1,7)	527	(4,7)	526	(6,6)	524	(7,6)

	Différence dans les rendements en lecture					
	Élèves non-immigrants moins élèves immigrants de deuxième génération		Élèves non-immigrants moins élèves immigrants de première génération		Élèves immigrants de deuxième génération moins élèves immigrants de première génération	
	différence	écart-type	différence	écart-type	différence	écart-type
Moyenne pour l'OCDE[4]	33	(1,7)	52	(1,9)	18	(2,4)
Canada	5	(3,8)	8	(4,7)	3	(4,4)
Terre-Neuve-et-Labrador	13	(36,0)	-15	(40,7)	-29	(52,9)
Île-du-Prince-Édouard	-38	(22,6)	13	(14,8)	51	(27,0)
Nouvelle-Écosse	-13	(22,6)	-8	(19,5)	6	(31,1)
Nouveau-Brunswick	4	(24,8)	-6	(28,6)	-11	(38,0)
Québec	28	(10,0)	52	(12,2)	24	(14,0)
Ontario	12	(6,0)	6	(7,3)	-6	(6,4)
Manitoba	14	(8,3)	27	(14,7)	13	(17,0)
Saskatchewan	-15	(16,3)	7	(15,2)	22	(22,9)
Alberta	-19	(9,0)	-2	(11,8)	17	(12,2)
Colombie-Britannique	1	(7,2)	2	(7,6)	1	(9,2)

1. Les élèves qui sont nés dans le pays où ils sont évalués par le PISA ou qui ont au moins un parent qui est né dans le pays en question. L'OCDE utilise le terme « autochtones » pour les décrire.
2. Les élèves qui sont nés dans le pays où ils sont évalués, mais dont les parents sont nés à l'étranger.
3. Les élèves qui sont nés à l'étranger.
4. Ces moyennes sont tirées de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableau A5.2, Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon l'ascendance autochtone ou allochtone, qui présente les données les plus récentes pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles. Veuillez visiter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

Notes : Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) produit un rapport sur la lecture, les mathématiques et les sciences une fois tous les trois ans, et présente des résultats détaillés au sujet de chacun de ces domaines l'année où celui-ci constitue le principal domaine à l'étude : la lecture en 2000 et 2009, les mathématiques en 2003 et les sciences en 2006.

Les territoires ne prennent pas part au PISA.

Sources : Statistique Canada, Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.5.1

Taux d'emploi[1], population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2009

				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire		
	CITE 0 / 1 (Pré-primaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	CITE 5B (Type B)	CITE 5A / 6 (Type A et Programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage		pourcentage	pourcentage		pourcentage
Moyennes de l'OCDE[2]									
Les deux sexes	46,5	60,4	73,6	74,8	73,7	80,6	81,2	84,9	73,4
Hommes	59,6	70,1	80,4	81,3	80,8	84,6	86,4	88,6	80,5
Femmes	35,2	48,9	63,8	64,2	65,9	73,7	77,4	80,0	65,0
Canada[3]									
Les deux sexes	43,9	59,7	...	[5]	72,2	77,0	81,2	82,3	75,4
Hommes	52,3	67,3	...	[5]	77,3	79,2	84,1	84,8	78,9
Femmes	34,8	50,1	...	[5]	67,4	73,0	79,0	79,9	71,9
Terre-Neuve-et-Labrador									
Les deux sexes	31,1	42,8	...	[5]	59,9	62,9	74,8	80,4	62,5
Hommes	35,6	50,3	...	[5]	66,4	63,5	77,8	82,3	65,0
Femmes	25,6	36,0	...	[5]	53,2	62,2	73,0	79,0	60,0
Île-du-Prince-Édouard									
Les deux sexes	49,2	60,7	...	[5]	70,6	72,2	80,9	81,7	73,5
Hommes	57,2	66,4	...	[5]	75,1	73,4	81,9	83,5	75,2
Femmes	30,8	52,7	...	[5]	66,0	69,7	80,3	80,5	71,9
Nouvelle-Écosse									
Les deux sexes	39,3	56,6	...	[5]	70,4	71,7	78,7	82,9	72,4
Hommes	48,9	62,8	...	[5]	75,0	73,3	80,3	85,1	74,8
Femmes	23,5	49,5	...	[5]	66,0	68,9	77,7	81,0	70,2
Nouveau-Brunswick									
Les deux sexes	39,3	51,4	...	[5]	72,2	74,3	80,2	84,2	72,7
Hommes	44,9	61,7	...	[5]	75,7	77,2	83,2	84,6	75,3
Femmes	30,7	39,2	...	[5]	69,0	69,5	77,9	83,8	70,1
Québec									
Les deux sexes	40,4	59,8	...	[5]	70,2	74,5	82,1	81,9	73,6
Hommes	47,3	67,0	...	[5]	75,6	75,8	83,3	82,1	76,1
Femmes	32,6	51,3	...	[5]	65,2	72,6	81,2	81,7	71,1
Ontario									
Les deux sexes	45,1	57,4	...	[5]	71,3	75,5	80,8	81,9	75,3
Hommes	55,2	63,7	...	[5]	75,5	77,4	83,3	84,9	78,6
Femmes	35,6	49,3	...	[5]	67,2	71,7	78,8	79,0	72,2
Manitoba									
Les deux sexes	56,2	66,2	...	[5]	78,3	83,9	84,0	86,3	79,7
Hommes	70,8	76,0	...	[5]	84,8	85,5	88,5	88,9	84,7
Femmes	40,9	51,7	...	[5]	71,8	80,9	80,9	84,1	74,7
Saskatchewan									
Les deux sexes	52,2	68,5	...	[5]	80,5	86,5	84,9	87,1	81,8
Hommes	60,1	77,6	...	[5]	85,1	88,5	89,2	90,0	85,5
Femmes	39,7	53,3	...	[5]	75,2	83,4	83,0	84,7	78,1
Alberta									
Les deux sexes	58,5	68,8	...	[5]	77,3	84,3	83,8	85,6	80,7
Hommes	67,7	78,9	...	[5]	83,6	87,5	90,0	89,4	86,1
Femmes	46,9	56,2	...	[5]	71,1	76,0	79,8	82,0	75,0
Colombie-Britannique									
Les deux sexes	45,2	59,3	...	[5]	71,5	78,2	78,6	79,9	74,6
Hommes	53,7	66,9	...	[5]	77,0	80,5	84,5	84,0	79,2
Femmes	37,5	48,6	...	[5]	66,3	72,6	75,3	76,2	70,1

Tableau A.5.1 (fin)

Taux d'emploi[1], population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2009

				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire		
	CITE 0 / 1 (Pré-primaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	CITE 5B (Type B)	CITE 5A / 6 (Type A et Programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage		pourcentage	pourcentage		pourcentage
Yukon									
Les deux sexes	x	53,1	...	[5]	79,6	79,1	84,8	90,1	79,2
Hommes	x	55,6	...	[5]	80,0	80,2	82,5	90,1	78,4
Femmes	x	50,0	...	[5]	79,2	73,1	85,9	90,1	79,9
Territoires du Nord-Ouest									
Les deux sexes	40,5	55,8	...	[5]	83,1	87,7	86,5	92,9	78,4
Hommes	35,2	56,6	...	[5]	89,1	87,4	92,4	93,9	80,1
Femmes	45,8	55,0	...	[5]	76,5	88,6	82,5	92,1	76,5
Nunavut									
Les deux sexes	46,9	52,0	...	[5]	70,4	74,1	86,0	93,0	66,6
Hommes	50,7	49,7	...	[5]	68,9	77,9	90,3	94,2	67,1
Femmes	43,2	54,7	...	[5]	71,9	65,9	82,0	92,2	66,0

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*. Tableau A7.1a, Taux d'emploi et niveau de formation, selon le sexe (2009) et Tableau A7.1b (sur le web uniquement), Taux d'emploi et niveau de formation (2009), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.5.2

Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1997 à 2009

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	pourcentage												
Moyenne de l'OCDE[2]													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	57,2	57,4	57,7	57,8	58,0	56,5	56,6	56,1	56,5	57,3	58,1	58,2	56,0
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	74,3	74,6	75,0	75,4	75,4	74,6	74,4	74,3	74,8	75,5	75,9	76,1	74,2
Tertiaire	84,2	84,4	84,5	84,7	84,7	84,2	83,7	83,6	84,0	84,5	84,5	84,6	83,6
Canada[3]													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	52,5	53,5	54,4	54,7	54,4	55,0	56,4	57,0	56,4	56,9	57,3	57,7	55,1
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	73,9	74,4	75,3	76,0	75,4	75,8	76,3	76,7	76,3	76,0	76,5	76,5	73,7
Tertiaire	81,7	82,3	82,4	82,7	81,9	82,0	82,1	82,2	82,2	82,6	82,9	82,6	81,7
Terre-Neuve-et-Labrador													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	32,7	34,6	36,6	34,5	35,8	35,8	35,5	39,0	36,3	37,3	37,8	39,3	38,4
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	59,7	61,9	65,2	63,2	64,7	64,0	65,5	65,0	64,2	65,2	64,3	65,1	61,4
Tertiaire	75,1	73,9	76,7	75,4	76,4	75,9	74,8	75,1	76,6	77,5	78,2	77,2	77,2
Île-du-Prince-Édouard													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	52,3	54,4	50,4	56,5	55,2	55,4	57,9	57,5	60,2	55,6	55,6	58,6	57,6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	70,7	69,7	72,3	72,1	74,2	73,6	72,0	73,4	72,5	74,4	74,5	74,0	71,0
Tertiaire	79,7	81,1	80,1	81,7	80,9	79,9	82,3	83,0	83,2	82,2	81,9	82,7	81,2
Nouvelle-Écosse													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	43,9	48,4	47,8	47,8	48,2	47,0	49,1	51,4	50,1	48,5	50,2	53,0	52,4
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69,2	69,6	71,4	70,9	70,3	71,9	70,3	73,2	73,1	71,4	71,6	71,5	70,9
Tertiaire	77,5	78,3	78,1	79,4	79,1	80,0	80,0	79,6	79,7	80,2	80,2	81,1	80,7
Nouveau-Brunswick													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	43,8	43,4	46,2	44,6	44,8	45,2	45,4	45,8	46,1	46,0	47,0	47,5	46,6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69,0	68,2	69,9	71,8	68,8	70,6	70,0	72,1	72,1	72,9	73,2	72,5	72,7
Tertiaire	78,7	79,7	79,1	80,3	80,0	81,8	81,6	81,4	80,4	81,0	82,4	82,4	81,8
Québec													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	48,1	49,0	49,6	50,1	50,0	52,5	52,5	53,1	52,3	53,0	52,4	53,9	53,1
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69,4	70,6	72,1	73,1	72,7	73,7	74,2	74,3	73,9	73,0	73,9	73,8	72,0
Tertiaire	80,6	81,4	81,0	81,9	80,7	81,6	80,9	81,6	81,0	81,9	83,3	82,1	82,0
Ontario													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	55,0	56,0	57,1	58,5	57,7	56,4	59,3	58,8	58,2	57,8	57,9	57,6	53,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	74,2	75,1	76,0	76,7	76,5	76,3	76,9	77,3	76,7	75,8	75,8	75,7	72,2
Tertiaire	82,1	83,2	83,6	83,4	82,9	82,5	82,8	82,8	83,1	83,3	82,8	82,8	81,3
Manitoba													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	61,7	64,2	63,7	64,8	63,2	65,8	63,9	67,1	63,0	63,4	64,9	66,5	63,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	79,8	80,0	80,4	81,3	80,9	82,0	81,2	80,9	80,6	81,1	81,1	80,7	79,7
Tertiaire	83,8	84,9	85,2	84,2	84,6	85,3	85,5	85,2	85,8	85,0	85,8	85,7	85,2
Saskatchewan													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	63,3	63,5	64,9	63,4	60,6	60,8	62,5	63,0	63,2	66,7	69,5	67,0	65,4
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	81,0	82,6	81,8	82,1	80,6	81,8	82,7	82,5	81,7	82,4	82,8	83,1	82,7
Tertiaire	84,9	84,5	85,8	84,8	84,1	85,7	85,1	84,6	85,1	85,1	85,8	85,2	86,0
Alberta													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	65,3	66,6	67,2	65,0	66,3	66,5	67,7	69,3	68,2	71,0	71,3	70,9	66,9
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	81,3	81,6	81,7	81,7	81,9	82,2	82,4	82,7	82,4	82,8	83,5	84,2	79,8
Tertiaire	84,2	84,4	84,1	85,1	84,7	84,8	84,8	84,4	84,2	85,0	85,4	84,9	84,8

Tableau A.5.2 (fin)

Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1997 à 2009

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	pourcentage												
Colombie-Britannique													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	52,9	51,8	53,7	53,7	54,0	54,4	55,8	58,0	58,9	59,3	61,7	60,8	55,8
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75,2	73,9	74,1	75,1	73,3	73,7	74,3	74,6	75,3	76,2	77,1	76,7	73,4
Tertiaire	81,2	80,8	80,7	80,9	79,1	78,5	79,4	79,7	79,7	80,1	80,3	80,5	79,4
Yukon													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	60,0	61,3	59,9	60,5	56,3	60,9	61,0	58,8	55,7	61,5	58,9	59,6	53,9
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	77,5	75,1	78,9	80,9	76,5	74,5	73,4	81,2	83,5	84,3	84,0	84,2	79,4
Tertiaire	85,1	84,2	85,1	86,6	85,5	86,5	86,7	88,4	87,5	88,8	85,4	89,5	87,4
Territoires du Nord-Ouest													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	..	..	..	55,6	58,2	55,6	59,6	62,0	62,7	65,2	60,3	50,9
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	..	..	..	..	81,9	86,0	85,7	86,2	87,2	88,8	87,4	86,2	84,8
Tertiaire	..	..	..	..	91,5	91,2	90,8	91,3	92,3	93,1	92,1	90,5	90,0
Nunavut													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	...	...	..	..	..	..	..	45,5	46,3	51,2	56,7	50,4	49,6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	...	...	..	..	..	..	..	78,0	78,0	80,3	81,3	72,0	71,7
Tertiaire	...	...	..	..	..	..	..	91,1	92,5	93,1	90,2	88,4	89,0

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A7.3a, Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2009), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.6.1

Revenus professionnels relatifs[1] de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, le groupe d'âge et le sexe, Canada et provinces, 2008

	CITE 0 / 1 et 2 (Inférieur au deuxième cycle du secondaire)			CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)[2]			CITE 5B (Diplômes tertiaires de type B)		
	Groupe d'âge			Groupe d'âge			Groupe d'âge		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
	indice (CITE 3, deuxième cycle du secondaire et CITE 4, post-secondaire non tertiaire = 100)[2]								
Moyenne de l'OCDE[3,4]									
Les deux sexes	77	82	72	112	103	116	123	119	124
Hommes	78	82	75	112	102	113	125	122	122
Femmes	74	77	69	116	104	119	129	124	134
Canada[4]									
Les deux sexes	80	87	75	112	116	101	111	109	118
Hommes	80	82	76	111	117	102	111	109	120
Femmes	70	85	68	102	107	88	121	126	121
Terre-Neuve-et-Labrador									
Les deux sexes	54	94	45	115	132	117	119	126	107
Hommes	56	71	44	112	120	114	122	112	117
Femmes	53	113	77	109	100	90	133	157	164
Île-du-Prince-Édouard									
Les deux sexes	79	120	64	99	139	95	125	145	118
Hommes	78	125	67	89	145	92	116	179	107
Femmes	65	38	59	112	94	102	154	109	134
Nouvelle-Écosse									
Les deux sexes	82	105	78	103	123	110	106	108	96
Hommes	83	120	75	106	135	119	106	119	95
Femmes	64	22	77	94	94	81	114	117	105
Nouveau-Brunswick									
Les deux sexes	81	69	83	107	110	115	115	117	116
Hommes	81	68	80	103	108	114	109	126	86
Femmes	57	75	75	115	132	108	130	109	166
Québec									
Les deux sexes	72	84	67	101	107	94	122	119	134
Hommes	76	75	71	97	104	96	123	113	143
Femmes	59	81	60	107	104	91	125	138	122
Ontario									
Les deux sexes	85	97	79	112	133	87	113	119	107
Hommes	88	96	87	117	145	95	115	126	116
Femmes	70	66	59	88	119	64	119	115	106
Manitoba									
Les deux sexes	80	76	85	109	101	90	106	123	105
Hommes	77	80	76	117	123	90	101	130	102
Femmes	76	68	106	102	100	95	128	143	128
Saskatchewan									
Les deux sexes	76	74	77	109	108	101	102	95	119
Hommes	68	65	68	106	113	101	99	95	103
Femmes	74	60	77	115	116	109	130	137	138
Alberta									
Les deux sexes	86	73	80	127	139	116	96	96	116
Hommes	87	77	75	113	128	95	97	99	114
Femmes	87	83	101	120	110	158	115	129	139
Colombie-Britannique									
Les deux sexes	82	96	83	125	112	125	107	85	124
Hommes	81	88	80	115	104	118	113	84	125
Femmes	75	130	60	124	124	94	109	113	122

Tableau A.6.1 (suite)

Revenus professionnels relatifs[1] de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, le groupe d'âge et le sexe, Canada et provinces, 2008

	CITE 5A / 6 (Diplômes tertiaires de type A et Titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau)			Tous niveaux tertiaires confondus		
	Groupe d'âge			Groupe d'âge		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
	indice (CITE 3, deuxième cycle du secondaire et CITE 4, post-secondaire non tertiaire = 100)[2]					
Moyenne de l'OCDE[3,4]						
Les deux sexes	163	144	182	153	139	166
Hommes	168	145	181	159	141	168
Femmes	164	156	180	156	149	168
Canada[4]						
Les deux sexes	170	141	206	140	126	163
Hommes	172	131	208	143	120	171
Femmes	176	183	175	147	157	144
Terre-Neuve-et-Labrador						
Les deux sexes	164	149	91	138	138	100
Hommes	154	130	75	134	120	96
Femmes	220	238	164	171	208	164
Île-du-Prince-Édouard						
Les deux sexes	170	171	102	141	156	112
Hommes	164	192	112	133	183	109
Femmes	204	178	99	172	141	121
Nouvelle-Écosse						
Les deux sexes	165	148	194	134	129	142
Hommes	164	144	185	133	132	140
Femmes	185	206	214	149	167	153
Nouveau-Brunswick						
Les deux sexes	175	139	173	139	126	140
Hommes	169	163	153	132	138	122
Femmes	189	144	173	153	126	168
Québec						
Les deux sexes	181	154	173	151	135	153
Hommes	184	142	185	154	127	164
Femmes	182	186	147	152	161	134
Ontario						
Les deux sexes	184	154	231	150	139	175
Hommes	194	157	250	158	142	202
Femmes	175	167	168	147	147	133
Manitoba						
Les deux sexes	159	160	177	130	141	140
Hommes	153	151	163	127	141	138
Femmes	175	196	146	148	166	134
Saskatchewan						
Les deux sexes	143	109	172	119	102	146
Hommes	120	90	139	108	93	121
Femmes	213	201	226	165	168	183

Tableau A.6.1 (fin)

Revenus professionnels relatifs[1] de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, le groupe d'âge et le sexe, Canada et provinces, 2008

	CITE 5A / 6 (Diplômes tertiaires de type A et Titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau)			Tous niveaux tertiaires confondus		
	Groupe d'âge			Groupe d'âge		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
	indice (CITE 3, deuxième cycle du secondaire et CITE 4, post-secondaire non tertiaire = 100)[2]					
Alberta						
Les deux sexes	130	135	182	112	115	148
Hommes	121	123	193	110	111	156
Femmes	160	196	145	135	159	141
Colombie-Britannique						
Les deux sexes	159	106	192	132	98	161
Hommes	166	77	165	140	80	149
Femmes	157	186	220	132	160	166

1. Les revenus professionnels relatifs sont les gains moyens (avant impôt) des personnes ayant atteint un niveau de formation donné divisés par les gains moyens (avant impôt) des personnes pour qui le deuxième cycle du secondaire ou la formation post-secondaire non tertiaire est le niveau de formation le plus élevé, multiplié par 100. Certaines comparaisons entre les groupes et entre les sexes ne devraient pas être faites; par exemple, les hommes âgés de 25 à 34 ans qui ont un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire ne devraient pas être comparés aux hommes âgés de 55 à 64 ans qui ont le même niveau de formation ni avec les femmes de 25 à 34 ans avec un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire. Des comparaisons peuvent se faire entre les hommes ou les femmes qui ont des niveaux de formation différents mais qui sont dans le même groupe d'âge.
2. La référence est la catégorie incluant les individus dont le niveau de formation le plus élevé atteint est inférieur au deuxième cycle du secondaire ou est la formation post-secondaire non tertiaire.
3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A8.1, Revenus du travail relatifs de la population percevant des revenus du travail (2009 ou année de référence indiquée), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
4. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2008. Elles ont été soumises à l'OCDE et seront incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2009.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.6.2

Évolution des revenus professionels relatifs[1] de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada et provinces, 1998 à 2008

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	indice (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)										
Moyenne de l'OCDE											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	78	79	80	80	79	78	78	78	78	78
Tertiaire	..	151	151	145	148	148	155	151	157	154	152
Canada[2]											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	77	79	79	76	77	78	77	77	75	79	80
Tertiaire	140	140	144	144	138	140	137	137	139	142	140
Terre-Neuve-et-Labrador											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	59	55	55	53	62	62	57	60	54	57	54
Tertiaire	142	128	141	130	138	138	141	152	157	156	138
Île-du-Prince-Édouard											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	72	77	71	69	63	65	63	67	71	70	79
Tertiaire	143	126	135	137	137	137	137	133	125	128	141
Nouvelle-Écosse											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	73	69	69	69	71	74	74	81	81	78	82
Tertiaire	134	125	131	132	123	128	123	134	142	141	134
Nouveau-Brunswick											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	70	76	71	65	68	68	71	69	66	74	81
Tertiaire	138	136	130	131	140	141	140	145	141	153	139
Québec											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	81	81	80	78	81	78	78	80	75	76	72
Tertiaire	150	150	148	160	167	158	150	158	159	161	151
Ontario											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	81	83	84	80	77	80	81	78	79	85	85
Tertiaire	145	144	152	150	134	142	142	136	144	146	150
Manitoba											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	79	70	71	84	75	79	77	83	78	76	80
Tertiaire	121	128	135	132	137	134	132	142	139	135	130
Saskatchewan											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	75	73	77	81	75	77	76	79	79	85	76
Tertiaire	136	131	135	136	124	131	126	127	117	124	119
Alberta											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	69	80	75	72	94	92	84	74	70	74	86
Tertiaire	125	132	131	124	124	120	124	114	107	118	112
Colombie-Britannique											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	83	87	82	79	74	80	80	92	87	98	82
Tertiaire	124	124	124	124	117	121	113	126	131	128	132

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les rémunérations relatives de l'emploi sont les gains moyens (avant impôt) des personnes ayant atteint un niveau de formation donné divisés par les gains moyens (avant impôt) des personnes pour qui le deuxième cycle du secondaire ou la formation post-secondaire non tertiaire est le niveau de formation le plus élevé, multiplié par 100.
2. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2008. Ces données correspondent à celles qui ont été soumises à l'OCDE.

Note : Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A8.2a, Évolution des revenus du travail relatifs de la population totale (entre 1999 et 2009), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Tableau A.6.3

Évolution des écarts de revenus professionnels entre hommes et femmes[1] de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada et provinces, de 1998 à 2009

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	pourcentage[1]										
Moyenne de l'OCDE											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	66	62	65	65	65	67	63	66	64	63
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	..	68	65	68	68	66	70	68	69	65	66
Tertiaire	..	63	63	64	65	65	67	66	65	64	64
Canada[2]											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	52	51	52	51	50	52	52	53	53	52	53
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	59	60	60	59	61	59	60	61	62	63	61
Tertiaire	61	60	58	58	60	61	61	62	62	63	63
Terre-Neuve-et-Labrador											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	49	51	56	51	55	65	54	49	45	43	44
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	54	54	61	55	54	60	53	54	54	56	46
Tertiaire	67	64	57	59	62	62	58	58	56	58	58
Île-du-Prince-Édouard											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	55	42	51	60	57	58	62	59	54	53	49
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	63	65	64	55	53	58	61	54	54	53	59
Tertiaire	61	65	64	72	62	66	72	80	77	78	76
Nouvelle-Écosse											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	49	47	49	55	44	49	45	47	51	55	42
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	59	51	54	52	49	53	52	52	58	53	54
Tertiaire	62	74	68	63	67	67	68	66	67	70	61
Nouveau-Brunswick											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	43	47	51	53	52	55	58	53	67	60	43
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	56	56	60	56	59	59	64	67	67	65	61
Tertiaire	66	65	62	64	64	63	57	65	67	68	71
Québec											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	51	52	56	53	56	52	57	57	60	60	57
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	66	66	66	64	66	62	60	67	68	67	72
Tertiaire	63	68	70	67	69	72	70	62	67	68	72
Ontario											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	54	53	51	51	47	51	49	50	51	52	53
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	60	60	63	59	60	59	62	60	67	67	66
Tertiaire	61	58	53	54	58	58	58	64	61	64	61
Manitoba											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	51	56	59	52	65	63	60	57	56	53	54
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	56	63	62	63	63	63	69	59	55	53	55
Tertiaire	70	65	64	69	67	69	69	67	68	66	64
Saskatchewan											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	55	60	60	57	57	55	57	48	49	48	50
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	55	60	59	60	60	63	58	55	57	57	46
Tertiaire	59	65	62	62	64	65	69	66	67	67	70

Tableau A.6.3 (fin)

Évolution des écarts de revenus professionnels entre hommes et femmes[1] de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada et provinces, de 1998 à 2009

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	pourcentage[1]										
Alberta											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	50	46	45	40	42	37	41	45	43	44	46
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	47	50	48	52	51	48	50	54	49	57	46
Tertiaire	54	58	56	57	59	60	56	57	54	48	57
Colombie-Britannique											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	50	42	46	57	54	60	53	60	53	43	57
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	61	60	59	56	74	65	64	64	62	63	61
Tertiaire	59	57	57	59	55	56	62	58	65	65	58

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Revenus du travail annuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes.
2. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2008. Ces données correspondent à celles qui ont été soumises à l'OCDE.

Note : Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A8.3b, Évolution des écarts de revenus du travail entre hommes et femmes (entre 1999 et 2009), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Tableau B.1.1.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève / étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2007

	CITE 0 (Pré-primaire, enfants de 3 ans et plus)	CITE 1 (Primaire)[1]	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)[1]	CITE niveaux 0 à 3	CITE 5A et 6 (Tertiaire de type A et Programmes de recherche avancée) activités de R-D comprises	CITE 5A et 6 (Tertiaire de type A et Programmes de recherche avancée) activités de R-D non comprises
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7
	dollars canadiens						
Canada	[2]	10 016	[2]	11 116	10 438	30 317	19 362
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	9 579	[2]	12 432	10 395	28 186	19 213
Île-du-Prince-Édouard	[2]	9 181	[2]	7 794	8 766	33 908	24 119
Nouvelle-Écosse	[2]	9 458	[2]	11 852	10 104	27 558	18 538
Nouveau-Brunswick	[2]	9 126	[2]	9 479	9 251	24 835	17 924
Québec	[2]	10 199	[4]	10 408	10 300	29 103	16 483
Ontario	[2]	9 751	[2]	11 680	10 449	28 244	17 678
Manitoba	[2]	11 101	[2]	11 557	11 263	27 182	17 671
Saskatchewan	[2]	8 919	[2]	13 213	10 150	33 814	25 448
Alberta	[2]	10 154	[2]	13 283	11 022	39 937	26 622
Colombie-Britannique	[2]	10 921	[4]	8 970	10 008	35 849	25 374
Yukon	[2]	24 008	[4]	16 009	20 299	...	...
Territoires du Nord-Ouest	[2]	18 018	[2]	20 022	18 583	...	...
Nunavut	[2]	14 223	[2]	19 522	15 605	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les classes incluses dans ces catégories CITE varient d'une province/territoire à l'autre. Le deuxième cycle du secondaire inclut de la 7e à la 11e année au Québec, de la 8e à la 12e en Colombie-Britannique et au Yukon, de la 9e à la 12e au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, et de la 10e à la 12e année à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan, en Alberta, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Note : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (à présent l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; Recensement de la population de 2006.

Tableau B.1.1.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève / étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2007

	CITE 0 (Pré-primaire, enfants de 3 ans et plus)	CITE 1 (Primaire)[1]	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)[1]	CITE niveaux 0 à 3	CITE 5A et 6 (Tertiaire de type A et Programmes de recherche avancée) activités de R-D comprises	CITE 5A et 6 (Tertiaire de type A et Programmes de recherche avancée) activités de R-D non comprises
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7
	dollars US						
Moyenne de l'OCDE[2,3]	6 210	7 153	8 498	9 396	8 169	13 717	9 349
Canada[4]	[2]	8 114	[2]	9 005	8 456	24 561	15 686
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	7 760	[2]	10 071	8 421	22 834	15 565
Île-du-Prince-Édouard	[2]	7 437	[2]	6 314	7 101	27 469	19 539
Nouvelle-Écosse	[2]	7 662	[2]	9 602	8 185	22 325	15 018
Nouveau-Brunswick	[2]	7 393	[2]	7 679	7 495	20 119	14 520
Québec	[2]	8 262	[4]	8 432	8 345	23 577	13 353
Ontario	[2]	7 900	[2]	9 462	8 465	22 881	14 321
Manitoba	[2]	8 993	[2]	9 362	9 124	22 020	14 315
Saskatchewan	[2]	7 226	[2]	10 704	8 223	27 393	20 616
Alberta	[2]	8 226	[2]	10 761	8 929	32 353	21 567
Colombie-Britannique	[2]	8 847	[4]	7 266	8 187	29 042	20 556
Yukon	[2]	19 449	[4]	12 969	16 445	...	...
Territoires du Nord-Ouest	[2]	14 597	[2]	16 220	15 055	...	...
Nunavut	[2]	11 522	[2]	15 815	12 642	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les classes incluses dans ces catégories CITE varient d'une province/territoire à l'autre. Le deuxième cycle du secondaire inclut de la 7e à la 11e année au Québec, de la 8e à la 12e en Colombie-Britannique et au Yukon, de la 9e à la 12e au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, et de la 10e à la 12e année à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan, en Alberta, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Dans le calcul des chiffres pour le Canada apparaissant dans *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, les effectifs du secondaire ont été définis comme étant ceux de la 9e à la 12e année pour l'ensemble du Canada.
2. Ces moyennes viennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Indicateurs de l'OCDE*, Tableau B.1.1a, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus (2008) et Tableau B.1.2, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2008). Ces tableaux affichent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de développement économiques pour lesquels il y avait des données ou pour lesquels on pouvait faire un estimé. Voir le site web de l'OCDE : www.ocde.org.
3. Dans la colonne 5, la moyenne de l'OCDE inclut le post-secondaire non tertiaire (CITE 4). Dans les colonnes 6 et 7, les moyennes de l'OCDE incluent le secteur tertiaire au complet (ISCED 5A, 5B et 6), et les chiffres pour le Canada et les provinces et territoires reflètent uniquement les niveaux universitaires (ISCED 5A/6).
4. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

Note : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Source : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (à présent l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; Recensement de la population de 2006; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.1.2.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève / étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la recherche et développement, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2007

	Niveaux CITE 0 à 3, préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire			CITE 5A et 6, Tertiaire de type A et Programmes de recherche avancée			
	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et et logement assurés par les établissements)	Total	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et et logement assurés par les établissements)	Recherche et développement[1]	Total
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7
	dollars canadiens			dollars canadiens			
Canada	9 899	539	10 438	17 689	1 673	10 955	30 317
Terre-Neuve-et-Labrador	9 760	635	10 395	17 796	1 417	8 973	28 186
Île-du-Prince-Édouard	8 264	502	8 766	22 371	1 748	9 788	33 908
Nouvelle-Écosse	9 616	488	10 104	16 229	2 310	9 020	27 558
Nouveau-Brunswick	8 778	473	9 251	16 255	1 669	6 911	24 835
Québec	9 625	675	10 300	15 703	781	12 619	29 103
Ontario	9 920	530	10 449	15 883	1 795	10 566	28 244
Manitoba	10 795	467	11 263	16 538	1 133	9 511	27 182
Saskatchewan	9 597	552	10 150	23 763	1 685	8 365	33 814
Alberta	10 439	583	11 022	24 779	1 843	13 315	39 937
Colombie-Britannique	9 677	331	10 008	22 578	2 796	10 475	35 849
Yukon	20 134	166	20 299	...	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest	18 445	138	18 583	...	...	...	...
Nunavut	15 382	223	15 605	...	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les dépenses en recherche et développement sont une estimation qui comprend les coûts directs et indirects de la recherche subventionnée et de la recherche non subventionnée.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (à présent l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; Recensement de la population de 2006.

Tableau B.1.2.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève / étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la recherche et développement, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2007

	Niveaux CITE 0 à 3, préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire			CITE 5A et 6, Tertiaire de type A et Programmes de recherche avancée			
	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et et logement assurés par les établissements)	Total	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et et logement assurés par les établissements)	Recherche et développement[1]	Total
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7
	dollars US			dollars US			
Moyenne de l'OCDE[2,3]	7 617	511	8 169	9 148	556	4 050	13 717
Canada[4]	8 020	437	8 456	14 330	1 355	8 875	24 561
Terre-Neuve-et-Labrador	7 906	514	8 421	14 417	1 148	7 269	22 834
Île-du-Prince-Édouard	6 695	406	7 101	18 123	1 416	7 930	27 469
Nouvelle-Écosse	7 790	395	8 185	13 147	1 871	7 307	22 325
Nouveau-Brunswick	7 111	383	7 495	13 168	1 352	5 599	20 119
Québec	7 798	547	8 345	12 721	632	10 223	23 577
Ontario	8 036	429	8 465	12 867	1 454	8 560	22 881
Manitoba	8 746	378	9 124	13 398	918	7 705	22 020
Saskatchewan	7 775	448	8 223	19 251	1 365	6 777	27 393
Alberta	8 457	472	8 929	20 074	1 493	10 786	32 353
Colombie-Britannique	7 839	268	8 107	18 290	2 265	8 486	29 042
Yukon	16 311	134	16 445	...	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest	14 943	112	15 055	...	...	...	...
Nunavut	12 461	181	12 642	...	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les dépenses en recherche et développement sont une estimation qui comprend les coûts directs et indirects de la recherche subventionnée et de la recherche non subventionnée.
2. Ces moyennes viennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Indicateurs de l'OCDE*, Tableau B.1.2, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2008) qui affichent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour lesquels il y avait des données ou pour lesquels on pouvait faire un estimé. Voir le site web de l'OCDE : www.ocde.org.
3. Dans les colonnes 1 à 3, les moyennes de l'OCDE incluent le postsecondaire non tertiaire. Dans les colonnes 4 à 7, les moyennes de l'OCDE reflètent le secteur tertiaire au complet (ISCED 5A, 5B et 6).
4. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (à présent l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; Recensement de la population de 2006; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.2.1

Dépenses publiques et privées[1] au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2007

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Tertiaire			Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
	CITE 0 (Préprimaire, enfants de 3 ans et plus)	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	CITE 1 / 2 (Primaire et premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Type B)	CITE 5A / 6 (Type A et programmes de recherche de haut niveau)	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage	pourcentage				pourcentage			pourcentage
Moyenne de l'OCDE[2,3]	0,5	3,8	2,5	1,2	0s	1,5	0,2	1,3	5,9
Canada[3]	[2]	3,5	[2]	[2]	[7]	2,5	1,0	1,6	6,0
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	2,5	[2]	[2]	[7]	1,9	0,6	1,3	4,4
Île-du-Prince-Édouard	[2]	4,1	[2]	[2]	[7]	3,8	1,4	2,4	7,9
Nouvelle-Écosse	[2]	4,2	[2]	[2]	[7]	3,5	0,9	2,6	7,7
Nouveau-Brunswick	[2]	3,9	[2]	[2]	[7]	2,7	0,9	1,8	6,6
Québec	[2]	3,9	[2]	[2]	[7]	3,1	1,4	1,7	7,0
Ontario	[2]	3,8	[2]	[2]	[7]	2,5	0,8	1,7	6,3
Manitoba	[2]	4,7	[2]	[2]	[7]	2,3	0,8	1,5	7,1
Saskatchewan	[2]	3,4	[2]	[2]	[7]	2,4	0,9	1,5	5,8
Alberta	[2]	2,4	[2]	[2]	[7]	1,3	0,2	1,1	3,7
Colombie-Britannique	[2]	3,3	[2]	[2]	[7]	2,7	1,6	2,7	5,9
Yukon	[2]	5,6	[2]	[2]	[7]	2,4	2,4	0,0	7,9
Territoires du Nord-Ouest	[2]	3,6	[2]	[2]	[7]	1,8	1,8	0,0	5,4
Nunavut	[2]	9,8	[2]	[2]	[7]	3,3	3,3	0,0	13,0

0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie

1. Dépenses d'origine internationale comprises.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B2.2, Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2008), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Le Canada classifie les dépenses par niveau d'enseignement d'une manière légèrement différente de celle de la plupart des autres pays – les dépenses en éducation pré-primaire étant intégrée aux dépenses aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses du tertiaire de type B. Cela ne devrait pas affecter la comparabilité tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominent. Les données les plus récentes pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2007. Elles ont été soumises à l'OCDE et seront incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2008.

Note : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (à présent l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.3.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2007

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire					
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Autre rémunération	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage		pourcentage			
Moyenne de l'OCDE[1,2]	92,1	7,9	63,2	15,6	79,0	21,0
Canada[2,3]	93,0	7,0	62,4	15,5	77,8	22,2
Terre-Neuve-et-Labrador	96,2	3,8	62,9	11,0	73,9	26,1
Île-du-Prince-Édouard	97,5	2,5	65,5	14,9	80,3	19,7
Nouvelle-Écosse	94,6	5,4	59,1	11,4	70,5	29,5
Nouveau-Brunswick	96,3	3,7	67,3	11,3	78,6	21,4
Québec	93,3	6,7	57,2	18,1	75,3	24,7
Ontario	91,9	8,1	66,3	16,3	82,5	17,5
Manitoba	96,7	3,3	51,4	19,4	70,8	29,2
Saskatchewan	95,9	4,1	53,0	19,8	72,8	27,2
Alberta	92,1	7,9	67,3	9,1	76,5	23,5
Colombie-Britannique	94,0	6,0	61,3	13,9	75,2	24,8
Yukon	92,5	7,5	61,2	8,5	69,6	30,4
Territoires du Nord-Ouest	87,8	12,2	62,1	15,8	77,9	22,1
Nunavut	89,2	10,8	67,4	17,2	84,6	15,4

	Tertiaire					
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Autre rémunération	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage		pourcentage			
Moyenne de l'OCDE[1,2]	90,9	9,1	42,6	25,1	68,5	31,5
Canada[2,3]	90,3	9,7	36,6	26,8	63,4	36,6
Terre-Neuve-et-Labrador	95,8	4,2	31,7	31,7	63,4	36,6
Île-du-Prince-Édouard	87,9	12,1	27,4	32,5	59,9	40,1
Nouvelle-Écosse	93,6	6,4	34,5	26,8	61,3	38,7
Nouveau-Brunswick	93,6	6,4	37,8	26,7	64,5	35,5
Québec	88,8	11,2	41,0	25,6	66,6	33,4
Ontario	91,3	8,7	35,4	26,5	61,9	38,1
Manitoba	88,9	11,1	36,8	26,8	63,6	36,4
Saskatchewan	88,4	11,6	35,0	29,9	64,9	35,1
Alberta	85,1	14,9	33,6	28,5	62,1	37,9
Colombie-Britannique	87,7	12,3	37,2	26,5	63,7	36,3
Yukon	100,0	0,0	33,9	25,4	59,3	40,7
Territoires du Nord-Ouest	100,0	0,0	32,8	22,5	55,3	44,7
Nunavut	100,0	0,0	35,6	24,2	59,8	40,2

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B6.2b. Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2008), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2007. Ces estimés ont été soumis à l'OCDE et seront inclus dans la moyenne calculée pour 2008. Au Canada (ainsi que dans les provinces et les territoires), les dépenses pour l'éducation post-secondaire non tertiaire sont agrégées avec celles du tertiaire de type 5B. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada peuvent être différents de ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.
3. Établissements publics uniquement au niveau tertiaire.

Notes : Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants et à la construction de locaux, ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (à présent l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.1.1

Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, et taux de croissance annuel moyen des étudiants internationaux et étrangers, Canada, provinces et territoires, 2008

	Étudiants en mobilité internationale					Étudiants étrangers				
	Proportion d'étudiants en mobilité internationale[1] dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire					Proportion d'étudiants étrangers[2] dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				
	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)	2008-2001, taux de croissance annuel moyen, ensemble du tertiaire[3]	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)	2008-2001, taux de croissance annuel moyen, ensemble du tertiaire[3]
	pourcentage				taux	pourcentage				taux
Moyenne de l'OCDE[4]	6,4	3,9	6,5	17,5	..	8,7	6,2	8,7	21,1	12,5
Canada[5]	6,4	3,8	6,9	20,2	8,8	13,1	9,6	13,5	39,2	6,9
Terre-Neuve-et-Labrador	5,6	4,3	5,4	30,1	17,7	7,8	4,5	7,8	50,0	12,9
Île-du-Prince-Édouard	11,8	21,0	6,7	40,0	25,6	13,7	21,7	9,3	60,0	22,6
Nouvelle-Écosse	7,6	1,8	9,0	15,5	7,7	9,5	2,7	11,0	30,0	6,5
Nouveau-Brunswick	9,7	1,4	11,8	22,8	8,2	11,1	2,0	13,2	36,6	7,3
Québec	5,9	2,3	7,8	18,0	7,4	14,1	10,1	15,2	39,7	8,6
Ontario	6,0	5,4	5,8	18,5	12,7	13,9	11,6	14,0	35,9	7,3
Manitoba	7,2	1,2	8,0	32,5	18,1	10,4	2,1	11,5	44,8	11,4
Saskatchewan[6]	5,4	0,5	5,9	33,5	7,4	7,5	1,9	7,9	47,7	5,9
Alberta	5,2	4,0	4,9	24,7	7,9	11,3	10,6	10,0	45,3	8,0
Colombie-Britannique	8,2	3,8	9,4	23,1	3,9	13,5	6,1	15,4	41,9	2,0
Yukon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Territoires du Nord-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nunavut	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

.. indisponible pour une période de référence précise

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Ceux qui se rendent dans un pays autre que leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure dans le but spécifique d'étudier. On peut les définir soit d'après le pays dont ils étaient des résidents permanents, soit d'après le pays où ils étaient scolarisés auparavant (quelle que soit leur nationalité). Au Canada, ce concept comprend les étudiants qui ne sont pas citoyens canadiens et qui n'ont pas de permis de résidence permanente au Canada.
2. Ceux qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. Au Canada, tout comme dans d'autres pays, il s'agit de tous les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens (ce qui inclut par conséquent les résidents permanents). Les étudiants étrangers incluent les étudiants en mobilité internationale ainsi que les étudiants canadiens qui ne sont pas citoyens canadiens mais qui détiennent un permis de résidence permanente (autrefois appelés immigrants reçus).
3. Les taux de croissance annuels moyens du Canada ont été calculés avec les effectifs d'étudiants en mobilité internationale et étrangers des années 2008 et 2001. Pour les étudiants étrangers, l'OCDE a utilisé 2009 et 2000 pour calculer son index à partir duquel un taux de croissance annuel moyen a été calculé pour ce tableau.
4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C3.1, Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2000, 2004 et 2009), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
5. Les établissement privés sont exclus. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2008. En raison de la date de tombée des données soumises à l'OCDE, les données pour le Canada présentées dans ce rapport diffèrent de celles publiées dans le rapport de l'OCDE *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les données présentées ici sont les plus récentes disponibles.
6. L'Université de Régina (Saskatchewan) ne fait plus état de ses effectifs au Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) depuis 2005-2006. Le calcul de la proportion d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers pour la Saskatchewan a été fait en incluant les effectifs de 2004 de l'Université de Régina.

Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2009

		En formation				Hors formation				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, en formation	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, hors formation	Total
	pourcentage					pourcentage				pourcentage
Moyenne de l'OCDE[5]										
15 à 19	...	13,3	3,0	65,6	84,4	7,4	3,1	5,5	15,6	100,0
20 à 24	...	14,1	1,7	26,0	43,1	39,2	8,2	10,0	56,9	100,0
25 à 29	...	8,3	0,8	5,8	14,7	66,1	7,5	3,3	85,3	100,0
Canada[6]										
15 à 19	...	29,0	6,2	45,2	80,3	11,5	3,4	4,7	19,7	100,0
20 à 24	...	18,3	1,6	18,2	38,0	46,7	7,0	8,3	62,0	100,0
25 à 29	...	6,7	0,4	4,8	11,9	71,8	6,6	9,7	88,1	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador										
15 à 19	...	18,5	5,1	56,1	79,6	7,7	6,0	6,7	20,4	100,0
20 à 24	...	15,9	x	21,8	38,7	32,3	15,9	13,2	61,3	100,0
25 à 29	...	6,3	x	6,1	12,6	57,9	13,0	16,5	87,4	100,0
Île-du-Prince-Édouard										
15 à 19	...	26,8	6,1	49,0	81,9	8,4	5,3	4,3	18,1	100,0
20 à 24	...	12,1	x	19,9	33,9	48,5	11,8	5,8	66,1	100,0
25 à 29	...	3,0	x	4,4	7,6	74,9	9,5	8,0	92,4	100,0
Nouvelle-Écosse										
15 à 19	...	28,4	7,2	45,2	80,9	9,0	4,4	5,7	19,1	100,0
20 à 24	...	13,2	1,8	13,8	28,8	51,0	11,6	8,6	71,2	100,0
25 à 29	...	4,8	x	4,2	9,6	68,8	10,8	10,8	90,4	100,0
Nouveau-Brunswick										
15 à 19	...	31,9	5,7	43,3	80,8	9,9	3,8	5,5	19,2	100,0
20 à 24	...	11,7	x	15,4	27,6	52,4	9,2	10,8	72,4	100,0
25 à 29	...	5,0	x	2,9	8,0	73,7	7,1	11,3	92,0	100,0
Québec										
15 à 19	...	28,8	6,1	42,1	77,0	12,6	4,8	5,6	23,0	100,0
20 à 24	...	23,4	2,3	17,7	43,3	40,5	6,7	9,5	56,7	100,0
25 à 29	...	7,8	0,5	5,2	13,5	70,9	6,0	9,6	86,5	100,0
Ontario										
15 à 19	...	28,2	7,1	49,2	84,6	8,4	2,9	4,1	15,4	100,0
20 à 24	...	18,5	1,7	21,4	41,5	43,4	7,4	7,6	58,5	100,0
25 à 29	...	7,2	0,6	4,9	12,6	70,6	7,3	9,4	87,4	100,0
Manitoba										
15 à 19	...	31,0	4,3	40,9	76,3	15,8	3,3	4,6	23,7	100,0
20 à 24	...	20,4	1,1	11,0	32,5	54,9	4,1	8,6	67,5	100,0
25 à 29	...	8,0	x	5,1	13,5	70,2	4,6	11,7	86,5	100,0
Saskatchewan										
15 à 19	...	33,8	5,1	38,3	77,3	16,3	2,4	3,9	22,7	100,0
20 à 24	...	13,5	0,8	13,9	28,3	58,2	5,9	7,6	71,7	100,0
25 à 29	...	4,3	x	4,3	8,6	78,5	3,7	9,2	91,4	100,0
Alberta										
15 à 19	...	32,3	4,9	36,7	73,9	17,6	3,4	5,1	26,1	100,0
20 à 24	...	13,6	1,0	12,4	27,1	59,3	5,8	7,7	72,9	100,0
25 à 29	...	4,8	x	3,9	8,9	77,9	4,2	9,0	91,1	100,0
Colombie-Britannique										
15 à 19	...	27,9	5,5	46,8	80,2	13,1	2,3	4,5	19,8	100,0
20 à 24	...	16,9	1,3	18,6	36,9	49,4	5,7	8,0	63,1	100,0
25 à 29	...	6,3	x	5,2	11,6	71,3	7,7	9,4	88,4	100,0

Tableau C.2.1 (fin)

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2009

	En formation					Hors formation				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, en formation	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, hors formation	Total
	pourcentage					pourcentage				pourcentage
Yukon										
15 à 19	...	17,4	x	49,0	69,6	22,4	x	11,0	30,4	100,0
20 à 24	...	x	x	11,6	17,0	49,4	10,1	23,5	83,0	100,0
25 à 29	...	x	0,0	x	x	80,1	x	x	95,1	100,0
Territoires du Nord-Ouest										
15 à 19	...	16,0	5,6	57,2	76,9	12,1	x	8,4	23,1	100,0
20 à 24	...	7,5	0,0	17,3	19,8	52,3	7,7	25,3	80,2	100,0
25 à 29	...	x	0,0	x	7,8	76,0	x	11,7	92,2	100,0
Nunavut										
15 à 19	...	9,1	x	57,3	66,6	7,5	x	23,5	33,4	100,0
20 à 24	...	x	x	8,3	10,9	38,7	x	43,3	89,1	100,0
25 à 29	...	x	x	x	x	61,0	x	28,5	95,7	100,0

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C4.2a, Pourcentage de jeunes en formation et hors formation, selon le groupe d'âge (2009), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.2

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

	1999			2001			2003		
	En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Moyenne de l'OCDE[2]									
15 à 19	80,4	11,3	8,9	80,7	11,1	8,7	83,1	8,8	8,3
20 à 24	35,6	46,8	17,6	37,2	46,3	17,0	39,0	43,2	17,8
25 à 29	13,1	67,5	19,5	13,0	68,4	19,2	14,4	66,3	19,3
Canada[3]									
15 à 19	80,8	10,9	8,3	81,3	11,4	7,3	80,0	11,9	8,1
20 à 24	37,1	47,2	15,7	36,5	47,9	15,7	36,7	49,0	14,3
25 à 29	10,7	71,2	18,2	11,6	72,1	16,3	12,7	71,2	16,1
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 à 19	85,4	4,1	10,4	86,0	4,7	9,2	81,8	7,5	10,7
20 à 24	34,2	33,5	32,2	37,5	35,2	27,3	35,8	35,8	28,4
25 à 29	14,6	47,8	37,6	8,0	55,0	37,0	9,4	59,6	31,0
Île-du-Prince-Édouard									
15 à 19	84,8	6,8	8,3	84,9	7,7	7,4	81,1	12,1	6,7
20 à 24	23,2	49,0	27,8	34,2	43,6	22,1	32,0	47,1	20,9
25 à 29	8,0	67,6	24,5	7,3	68,2	24,5	6,1	66,9	27,0
Nouvelle-Écosse									
15 à 19	80,7	10,5	8,8	84,6	10,2	5,2	79,8	11,6	8,6
20 à 24	34,5	43,4	22,1	31,9	46,2	21,9	34,7	48,3	17,0
25 à 29	7,2	69,1	23,7	9,4	69,1	21,4	13,5	67,3	19,2
Nouveau-Brunswick									
15 à 19	79,6	11,1	9,3	81,7	11,5	6,8	79,3	9,9	10,8
20 à 24	27,6	49,6	22,9	27,0	49,2	23,7	31,6	49,9	18,5
25 à 29	5,7	66,7	27,6	7,5	69,3	23,1	8,4	70,1	21,6
Québec									
15 à 19	80,3	9,7	10,0	80,3	11,4	8,3	79,2	11,4	9,5
20 à 24	38,2	45,1	16,6	35,9	47,8	16,3	36,9	47,0	16,1
25 à 29	10,2	70,0	19,8	13,6	68,5	17,9	14,4	68,9	16,7
Ontario									
15 à 19	83,1	10,2	6,8	83,2	9,6	7,2	81,0	11,2	7,8
20 à 24	42,0	44,5	13,5	41,2	44,6	14,2	38,9	48,0	13,1
25 à 29	11,4	72,9	15,7	10,8	75,4	13,8	11,9	73,3	14,7
Manitoba									
15 à 19	80,4	12,4	7,2	78,3	15,0	6,7	77,7	16,0	6,4
20 à 24	26,8	55,2	18,0	34,3	53,1	12,6	33,0	54,7	12,3
25 à 29	9,2	74,5	16,3	11,3	71,8	16,9	15,5	70,6	13,9
Saskatchewan									
15 à 19	79,8	13,0	7,2	79,3	14,2	6,5	78,6	14,3	7,1
20 à 24	29,6	50,9	19,5	35,4	50,1	14,5	28,4	58,2	13,4
25 à 29	10,3	70,6	19,2	11,6	72,3	16,1	11,5	73,2	15,3
Alberta									
15 à 19	78,7	14,4	6,9	77,6	16,1	6,3	78,8	14,7	6,4
20 à 24	31,0	57,4	11,6	28,6	58,5	13,0	30,0	57,3	12,8
25 à 29	9,6	76,3	14,1	12,1	75,1	12,8	9,9	77,3	12,8
Colombie-Britannique									
15 à 19	77,1	12,5	10,3	80,5	12,0	7,5	80,0	12,0	8,0
20 à 24	33,7	49,9	16,4	34,2	48,6	17,2	40,3	46,3	13,4
25 à 29	11,9	67,9	20,2	11,7	69,7	18,6	15,0	65,7	19,3

Tableau C.2.2 (suite)

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

	1999			2001			2003		
	En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Yukon									
15 à 19	74,4	17,3	33,1	80,5	9,1	10,4	71,9	22,8	12,9
20 à 24	27,6	55,2	26,4	27,2	50,8	22,2	34,9	39,8	25,4
25 à 29	15,2	72,6	12,2	x	69,6	20,6	x	68,7	25,2
Territoires du Nord-Ouest									
15 à 19	...	...	...	76,9	14,8	8,3	79,3	8,8	11,9
20 à 24	...	...	...	25,6	47,6	26,7	22,8	61,5	15,6
25 à 29	...	...	...	x	72,8	21,7	7,2	73,3	19,5
Nunavut									
15 à 19	...	...	...	...	...	...	...	...	...
20 à 24	...	...	...	...	...	...	...	...	...
25 à 29	...	...	...	...	...	...	...	...	...

	2005			2007			2009		
	En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Moyenne de l'OCDE[2]									
15 à 19	84,6	7,7	7,9	84,2	8,3	7,6	84,4	7,4	8,4
20 à 24	41,1	41,8	17,1	41,3	43,1	15,6	43,0	39,3	17,7
25 à 29	14,6	67,1	18,3	14,6	68,1	17,3	14,7	66,2	19,1
Canada[3]									
15 à 19	80,2	12,8	7,0	80,2	12,5	7,3	80,3	11,5	8,1
20 à 24	39,2	46,3	14,4	38,5	47,8	13,7	38,0	46,7	15,2
25 à 29	12,5	71,7	15,8	12,2	72,6	15,2	11,9	71,8	16,3
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 à 19	85,6	6,9	7,5	85,3	7,2	7,5	79,6	7,7	12,7
20 à 24	40,6	37,5	21,9	36,8	38,1	25,2	38,7	32,3	29,0
25 à 29	10,1	58,9	31,0	16,5	58,1	25,4	12,6	57,9	29,5
Île-du-Prince-Édouard									
15 à 19	82,4	9,1	8,5	83,9	12,3	3,8	81,9	8,4	9,7
20 à 24	35,2	41,8	23,0	36,5	45,5	18,0	33,9	48,5	17,6
25 à 29	6,4	74,4	19,2	7,3	73,2	19,5	7,6	74,9	17,5
Nouvelle-Écosse									
15 à 19	79,2	12,2	8,6	82,0	11,1	6,9	80,9	9,0	10,1
20 à 24	35,7	46,1	18,3	37,1	46,2	16,7	28,8	51,0	20,2
25 à 29	10,7	68,0	21,3	12,9	69,4	17,7	9,6	68,8	21,7
Nouveau-Brunswick									
15 à 19	79,0	12,6	8,4	82,9	11,1	6,0	80,8	9,9	9,2
20 à 24	35,0	46,6	18,4	37,9	47,2	14,9	27,6	52,4	20,0
25 à 29	9,9	70,1	20,0	10,4	71,6	18,0	8,0	73,7	18,3
Québec									
15 à 19	78,0	13,7	8,3	79,9	11,7	8,4	77,0	12,6	10,4
20 à 24	38,1	46,0	15,8	38,1	45,7	16,2	43,3	40,5	16,2
25 à 29	13,8	70,1	16,1	14,5	70,6	15,0	13,5	70,9	15,6

Tableau C.2.2 (fin)

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

	2005			2007			2009		
	En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Ontario									
15 à 19	82,8	10,5	6,6	82,0	10,5	7,5	84,6	8,4	7,0
20 à 24	45,0	41,5	13,6	44,4	41,8	13,9	41,5	43,4	15,1
25 à 29	12,6	72,0	15,3	11,4	72,5	16,1	12,6	70,6	16,8
Manitoba									
15 à 19	78,2	14,8	7,0	78,0	15,7	6,3	76,3	15,8	7,9
20 à 24	33,7	52,3	14,0	34,1	52,6	13,4	32,5	54,9	12,7
25 à 29	12,2	71,8	16,0	9,8	74,9	15,3	13,5	70,2	16,3
Saskatchewan									
15 à 19	76,9	15,0	8,1	77,2	16,1	6,7	77,3	16,3	6,4
20 à 24	29,6	57,0	13,4	28,9	60,7	10,4	28,3	58,2	13,5
25 à 29	9,7	77,0	13,3	10,6	77,3	12,2	8,6	78,5	12,9
Alberta									
15 à 19	76,7	18,2	5,1	74,5	18,2	7,3	73,9	17,6	8,5
20 à 24	31,2	56,7	12,1	28,7	60,8	10,4	27,1	59,3	13,6
25 à 29	11,6	74,7	13,7	8,1	79,3	12,6	8,9	77,9	13,2
Colombie-Britannique									
15 à 19	80,0	13,2	6,8	80,1	14,4	5,5	80,2	13,1	6,8
20 à 24	36,4	49,4	14,3	34,8	54,2	11,0	36,9	49,4	13,7
25 à 29	12,1	72,6	15,3	15,0	71,0	14,0	11,6	71,3	17,1
Yukon									
15 à 19	74,7	15,6	9,7	68,0	20,0	12,0	69,6	22,4	x
20 à 24	24,3	56,0	19,7	25,7	46,6	27,7	17,0	49,4	33,6
25 à 29	x	72,6	18,8	x	82,4	13,1	x	80,1	14,9
Territoires du Nord-Ouest									
15 à 19	73,7	11,9	14,5	76,1	16,5	7,4	76,9	12,1	11,0
20 à 24	14,6	58,8	26,6	14,3	61,3	24,4	19,8	52,3	27,9
25 à 29	6,5	73,6	19,9	x	84,9	12,4	7,8	76,0	16,2
Nunavut									
15 à 19	73,4	10,2	16,4	67,2	12,9	24,2	66,6	7,5	25,9
20 à 24	20,8	41,3	37,8	16,4	51,1	32,5	10,9	38,7	50,4
25 à 29	x	64,6	31,3	x	69,4	26,9	x	61,0	34,6

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs. » Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C4.4a, Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (1997-2009), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau D.1.1

Temps d'instruction obligatoire et d'instruction prévu dans les institutions publiques entre l'âge de 7 et 15 ans, Canada, 2009

	Nombre annuel moyen d'heures									
	Temps total d'instruction obligatoire					Temps total d'instruction prévu[1]				
	Âgés de 7 et 8 ans	Âgés de 9, 10 et 11 ans	Âgés de 12, 13 et 14 ans	À 15 ans, programme typique[2]	À 15 ans, programme moins exigeant[3]	Âgés de 7 et 8 ans	Âgés de 9, 10 et 11 ans	Âgés de 12, 13 et 14 ans	À 15 ans, programme typique[2]	À 15 ans, programme moins exigeant[3]
	heures					heures				
Moyenne de l'OCDE[4]	749	793	873	902	860	775	821	907	941	889
Canada[5]	919	923	924	921	...	919	923	924	921	...
Terre-Neuve-et-Labrador	935	935	935	935	...	935	935	935	935	...
Île-du-Prince-Édouard	879	879	925	880	...	879	879	925	880	...
Nouvelle-Écosse[6]	796	888	935	935	...	796	888	935	935	...
Nouveau-Brunswick[6]	833	925	957	1 018	...	832	925	957	1 018	...
Québec[6]	900	900	900	900	...	900	900	900	900	...
Ontario[7]	940	940	919	880	...	940	940	919	880	...
Manitoba[6]	925	925	1 018	1 018	...	925	925	1 018	1 018	...
Saskatchewan	..	..	..	..	...	..	..	..	..	...
Alberta[6]	950	950	950	1 000	...	950	950	950	1 000	...
Colombie-Britannique[6]	888	888	914	963	...	888	888	914	963	...
Yukon	935	935	935	935	...	935	935	935	935	...
Territoires du Nord-Ouest[6]	997	997	1 045	1 050	...	997	997	1 045	1 050	...
Nunavut	..	..	..	..	...	..	..	..	..	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le « temps d'instruction prévu » des élèves/étudiants correspond au nombre annuel d'heures de cours qu'ils devraient suivre dans le cadre des parties obligatoire et non obligatoire de leur programme.
2. « Programme typique »: le programme suivi par la plupart des jeunes âgés de 15 ans.
3. « Programme moins exigeant » : le programme prévu pour les étudiants les moins susceptibles de poursuivre leurs études au-delà de l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire ou du niveau de la CITE 2 (premier cycle du secondaire). Ces données n'ont pas été recueillies par les provinces et les territoires.
4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau D1.1, Temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics, 2009, qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
5. Moyenne pondérée selon la taille de la population par groupe d'âge dans les juridictions qui ont soumis des données (estimés au 1er juillet 2009).
6. Les chiffres ont été rapportés par âge individuel et sont basés sur les exigences minimum pour le temps d'instruction dans les lois, règlements ou politiques provinciales ou territoriales.
7. En Ontario, les chiffres rapportés pour les âges de 7 ans à 13 ans sont basés sur les exigences minimales pour le temps d'instruction dans le règlement provincial. C'est à l'âge de 14 ans que les élèves commencent l'école secondaire (9e année en Ontario). Par conséquent, la moyenne pour les âges de 12 à 14 ans n'a pas beaucoup de sens ici.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)-Indicateurs de l'éducation de l'OCDE (INES), l'Enquête de 2009 sur les enseignants et les programmes.

Tableau D.2.1

Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2008-2009

	CITE 1 (Primaire)					CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	dollars canadiens				ratio	dollars canadiens				ratio	années
Canada[2]	42 979	66 041	69 529	69 529	1,62	42 979	66 041	69 529	69 529	1,62	12
Terre-Neuve-et-Labrador	39 917	51 863	51 863	51 863	1,30	39 917	51 863	51 863	51 863	1,30	9
Île-du-Prince-Édouard	39 470	56 480	56 480	56 480	1,43	39 470	56 480	56 480	56 480	1,43	10
Nouvelle-Écosse	43 305	62 849	65 292	65 292	1,51	43 305	62 849	65 292	65 292	1,51	11
Nouveau-Brunswick	43 954	65 395	67 779	67 779	1,54	43 954	65 395	67 779	67 779	1,54	11
Québec	38 641	56 246	69 387	69 387	1,80	38 641	56 246	69 387	69 387	1,80	15
Ontario[3]	41 004	69 277	69 277	69 277	1,69	41 004	69 277	69 277	69 277	1,69	10
Manitoba[4]	48 273	74 271	74 271	74 271	1,54	48 273	74 271	74 271	74 271	1,54	10
Saskatchewan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Alberta[3]	51 394	81 078	81 078	81 078	1,58	51 394	81 078	81 078	81 078	1,58	10
Colombie-Britannique[5]	40 776	64 116	64 116	64 116	1,57	40 776	64 116	64 116	64 116	1,57	10
Yukon	55 714	81 953	81 953	81 953	1,47	55 714	81 953	81 953	81 953	1,47	10
Territoires du Nord-Ouest	63 331	90 148	90 148	90 148	1,42	63 331	90 148	90 148	90 148	1,42	10
Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Tableau D.2.1 (fin)

Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2008-2009

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport *entre le* salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars canadiens				ratio
Canada[2]	43 078	66 192	69 669	69 669	1,62
Terre-Neuve-et-Labrador	39 917	51 863	51 863	51 863	1,30
Île-du-Prince-Édouard	39 470	56 480	56 480	56 480	1,43
Nouvelle-Écosse	43 305	62 849	65 292	65 292	1,51
Nouveau-Brunswick	43 954	65 395	67 779	67 779	1,54
Québec	38 641	56 246	69 387	69 387	1,80
Ontario[3]	41 204	69 615	69 615	69 615	1,69
Manitoba[4]	48 273	74 271	74 271	74 271	1,54
Saskatchewan	..	..	..	..	..
Alberta[3]	51 394	81 078	81 078	81 078	1,58
Colombie-Britannique[5]	40 776	64 116	64 116	64 116	1,57
Yukon	55 714	81 953	81 953	81 953	1,47
Territoires du Nord-Ouest	63 331	90 148	90 148	90 148	1,42
Nunavut	..	..	..	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. « Le salaire annuel statutaire » est la somme des salaires en fonction des échelles salariales en vigueur. Les salaires sont présentés en dollars canadiens courants sans ajustement pour le coût de la vie. La moyenne pour le Canada a été calculée à partir des valeurs provinciales. Sauf indication contraire, le salaire annuel statutaire est fonction de l'échelle salariale 2008-2009 de la convention collective conclue entre le syndicat des enseignantes et enseignants et le gouvernement de la province ou du territoire.
2. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation minimale »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale » et « Salaire à l'échelon maximum/formation minimale »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS). La moyenne canadienne exclut les Territoires puisque l'EEPS ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein dans les Territoires.
3. En Ontario et en Alberta, les salaires sont négociés au niveau du conseil scolaire. En Ontario, les conseils scolaires négocient à l'intérieur de fourchettes de salaires couvertes par la province. Les chiffres de l'Ontario représentent le point central de cette fourchette des salaires. En Alberta, les salaires affichés sont basés sur les moyennes dans l'ensemble des commissions scolaires.
4. Au Manitoba, le concept de « salaire statutaire annuel des enseignants » n'est pas pertinent parce que la province ne prend pas part à la négociation collective avec les enseignants et les données sur la rémunération qui seraient nécessaires pour rapporter l'information sur les salaires ne sont pas disponibles. Les chiffres du Manitoba reflètent le salaire annuel brut en début de carrière et après 10 ans et 15 ans d'exercice, basé sur une moyenne des salaires dans toutes les divisions scolaires.
5. Les données de la Colombie-Britannique sont fonction de la grille salariale du district scolaire de Surrey, le plus important de la province.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs de l'éducation de l'OCDE (INES), l'Enquête de 2009 sur les enseignants et les programmes.

Tableau D.2.2

Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2008-2009

	CITE 1 (Primaire)					CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	dollars US				ratio	dollars US				ratio	années
Moyenne de l'OCDE[2]	29 767	36 127	38 914	48 154	1,64	31 687	38 683	41 701	51 317	1,64	24
Canada[3]	35 898	55 160	58 074	58 074	1,62	35 898	55 160	58 074	58 074	1,62	12
Terre-Neuve-et-Labrador	33 341	43 318	43 318	43 318	1,30	33 341	43 318	43 318	43 318	1,30	9
Île-du-Prince-Édouard	32 967	47 175	47 175	47 175	1,43	32 967	47 175	47 175	47 175	1,43	10
Nouvelle-Écosse	36 170	52 494	54 535	54 535	1,51	36 170	52 494	54 535	54 535	1,51	11
Nouveau-Brunswick	36 712	54 621	56 612	56 612	1,54	36 712	54 621	56 612	56 612	1,54	11
Québec	32 275	46 979	57 955	57 955	1,80	32 275	46 979	57 955	57 955	1,80	15
Ontario[4]	34 248	57 863	57 863	57 863	1,69	34 248	57 863	57 863	57 863	1,69	10
Manitoba[5]	40 320	62 035	62 035	62 035	1,54	40 320	62 035	62 035	62 035	1,54	10
Saskatchewan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Alberta[4]	42 927	67 720	67 720	67 720	1,58	42 927	67 720	67 720	67 720	1,58	10
Colombie-Britannique[6]	34 058	53 553	53 553	53 553	1,57	34 058	53 553	53 553	53 553	1,57	10
Yukon	46 535	68 451	68 451	68 451	1,47	46 535	68 451	68 451	68 451	1,47	10
Territoires du Nord-Ouest	52 897	75 296	75 296	75 296	1,42	52 897	75 296	75 296	75 296	1,42	10
Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Tableau D.2.2 (fin)

Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2008-2009

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars US				ratio
Moyenne de l'OCDE[2]	33 044	40 319	43 711	53 651	1,64
Canada[3]	35 981	55 286	58 191	58 191	1,62
Terre-Neuve-et-Labrador	33 341	43 318	43 318	43 318	1,30
Île-du-Prince-Édouard	32 967	47 175	47 175	47 175	1,43
Nouvelle-Écosse	36 170	52 494	54 535	54 535	1,51
Nouveau-Brunswick	36 712	54 621	56 612	56 612	1,54
Québec	32 275	46 979	57 955	57 955	1,80
Ontario[4]	34 416	58 146	58 146	58 146	1,69
Manitoba[5]	40 320	62 035	62 035	62 035	1,54
Saskatchewan	..	..	..	..	..
Alberta[4]	42 927	67 720	67 720	67 720	1,58
Colombie-Britannique[6]	34 058	53 553	53 553	53 553	1,57
Yukon	46 535	68 451	68 451	68 451	1,47
Territoires du Nord-Ouest	52 897	75 296	75 296	75 296	1,42
Nunavut	..	..	..	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. « Le salaire annuel statutaire » est la somme des salaires en fonction des échelles salariales en vigueur. Les salaires ont été convertis en dollars US, selon la parité de pouvoir d'achat (PPA) 2008-2009 pour le Canada, provenant de la base de données des comptes nationaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Bien que le PPA tient compte des différences du coût de la vie entre les pays, il n'est pas possible de procéder à un ajustement similaire pour les provinces et les territoires. Sauf indication contraire, le salaire annuel statutaire est fonction de l'échelle salariale 2008-2009 de la convention collective conclue entre le syndicat des enseignantes et enseignants et le gouvernement de la province ou du territoire.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau D3.1 (2009), Salaire des enseignants, qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière / formation minimale »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale » et « Salaire à l'échelon maximum / formation minimale »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS). La moyenne canadienne exclut les Territoires puisque l'EEPS ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein dans les Territoires.
4. En Ontario et en Alberta, les salaires sont négociés au niveau du conseil scolaire. En Ontario, les conseils scolaires négocient à l'intérieur de fourchettes de salaires couvertes par la province. Les chiffres de l'Ontario représentent le point central de cette fourchette des salaires. En Alberta, les salaires affichés sont basés sur les moyennes dans l'ensemble des commissions scolaires.
5. Au Manitoba, le concept de « salaire statutaire annuel des enseignants » n'est pas pertinent parce que la province ne prend pas part à la négociation collective avec les enseignants et les données sur la rémunération qui seraient nécessaires pour rapporter l'information sur les salaires ne sont pas disponibles. Les chiffres du Manitoba pour le salaire en début de carrière et le salaire après 10 ou 15 ans d'expérience reflètent le salaire annuel brut basé sur une moyenne des salaires dans toutes les divisions scolaires.
6. Les données de la Colombie-Britannique sont fonction de la grille salariale du district scolaire de Surrey, le plus important de la province.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) Indicateurs de l'éducation de l'OCDE (INES), l'Enquête de 2009 sur les enseignants et les programmes.

Comités et organismes

Le présent rapport a été réalisé conjointement par Statistique Canada et par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], en partenariat avec les ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de la formation. Deux comités intergouvernementaux ont joué un rôle clé dans l'élaboration de cette publication : le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) et le Comité de gestion stratégique du CSCE. Les membres du personnel du CMEC et de Statistique Canada qui ont participé au projet sont aussi mentionnés.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

Darrin Pike	Ministère de l'Éducation, Terre-Neuve-et-Labrador
Alexander MacDonald	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Île-du-Prince-Édouard
Michael Mayne	Ministère de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur, Île-du-Prince-Édouard
Rosalind Penfound	Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Écosse
Judith Ferguson	Ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur, Nouvelle-Écosse
Marc Léger	Ministère de l'Enseignement postsecondaire, de la Formation et de l'Emploi, Nouveau-Brunswick
Wendy McLeod MacKnight	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Nouveau-Brunswick
Roger Doucet	Ministère de l'Éducation, Nouveau-Brunswick
Louise Pagé	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec
Deborah Newman	Ministère de la Formation, des Collèges et des Universités, Ontario
Kevin Costante	Ministère de l'Éducation, Ontario
Heather Reichert	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, Manitoba
Gerald Farthing	Ministère de l'Éducation, Manitoba
Clare Isman	Ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et de l'Immigration, Saskatchewan
Audrey Roadhouse	Ministère de l'Éducation, Saskatchewan
Keray Henke	Ministère de l'Éducation, Alberta
Annette Trimbee	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Technologie, Alberta
James Gorman	Ministère de l'Éducation, Colombie-Britannique
Philip Steenkamp	Ministère de l'Enseignement supérieur, Colombie-Britannique
Pamela Hine	Ministère de l'Éducation, Yukon
Dan Daniels	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Territoires du Nord-Ouest
Kathy Okpik	Ministère de l'Éducation, Nunavut
Wayne Smith	Statistique Canada

Comité de gestion stratégique

Bob Gardiner	Ministère de l'Éducation, Terre-Neuve-et-Labrador
Cindy Wood	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Île-du-Prince-Édouard
Patrick Davis	Ministère de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur, Île-du-Prince-Édouard
Shannon Delbridge	Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Écosse
Dawn Gordon	Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM), Nouveau-Brunswick
Monica LeBlanc	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Nouveau-Brunswick
Hope Brewer	Ministère de l'Enseignement postsecondaire, de la Formation et de l'Emploi, Nouveau-Brunswick
Myriam Proulx	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec
Chris Monahan	Ministère de la Formation, des Collèges et des Universités, Ontario
Taddesse Haile	Ministère de l'Éducation, Ontario
Dallas Morrow	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, Manitoba
Wenda Dickens	Ministère de l'Éducation, Manitoba
Jan Gray	Ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et de l'Immigration, Saskatchewan
Rick Johnson	Ministère de l'Éducation, Saskatchewan
Michael Walter	Ministère de l'Éducation, Alberta
Harald Zinner (intérimaire)	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Technologie, Alberta
Gerald Morton	Ministère de l'Éducation, Colombie-Britannique
Vincent Portal	Ministère de l'Enseignement supérieur, Colombie-Britannique
Elizabeth Lemay	Ministère de l'Éducation, Yukon
Paul Devitt	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Territoires du Nord-Ouest
Brad Chambers	Ministère de l'Éducation, Nunavut
Sylvie Michaud	Statistique Canada
Josée Bégin	Statistique Canada
Andrew Parkin	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Équipe du projet[60]

Danielle Baum	Statistique Canada
Patric Blouin	Statistique Canada
Emanuelle Carrière	Statistique Canada
Rita Ceolin	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada
Patrice de Broucker	Statistique Canada
Angelo Elias	Statistique Canada
Irene Gombac	Statistique Canada
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Chinelo Nwankwo	Statistique Canada
Enzo Pizzoferrato	Statistique Canada
Johanne Plante	Statistique Canada
Barbara Riggs	Statistique Canada
Yves Saint-Pierre	Statistique Canada
Danielle Shaienks	Statistique Canada
Jelena Zikic	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

60. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada pour leur inestimable contribution à ce rapport, ainsi que le personnel de la Division de la diffusion et de la Division des langues officielles et de la traduction de Statistique Canada.